

1 février 1977 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LORS DE L'ÉMISSION "LES DOSSIERS DE L'ÉCRAN", LE 1ER FÉVRIER 1977

PRÉSENTATION

JOSEPH PASTEUR.- MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR, BONSOIR, NOUS SOMMES DONC CE SOIR À L'ÉLYSÉE POUR UN "DOSSIERS\_DE\_L\_ÉCRAN" TOUT À FAIT EXCEPTIONNEL ET QUI CONSTITUE SANS AUCUN DOUTE UNE GRANDE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DES TÉLÉVISIONS. C'EST EN EFFET LA PREMIÈRE FOIS QU'UN CHEF\_D'ÉTAT EN EXERCICE, EN L'OCCURENCE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, VA S'ENTREtenir EN DIRECT AVEC DE SIMPLES CITOYENS, CHOISIS SCIENTIFIQUEMENT POUR REPRÉSENTER DE FAÇON RIGOUREUSE, DU MOINS LE CROYONS-NOUS, L'ENSEMBLE DE LA POPULATION FRANÇAISE DANS SA DIVERSITÉ D'ÂGES, D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET D'OPINIONS POLITIQUES. EN EFFET, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, DE MÊME QU'IL VOUS ARRIVE DE VOUS INVITER À DINER DANS DES FAMILLES FRANÇAISES, VOUS AVEZ ACCEPTÉ CE SOIR DE RECEVOIR LA VISITE DE SOIXANTE FRANÇAIS QUI REPRÉSENTENT LA COLLECTIVITÉ NATIONALE, CAR, NATURELLEMENT, IL N'ÉTAIT PAS QUESTION DE CONVIER À L'ÉLYSÉE LES QUELQUES 55 MILLIONS DE NOS COMPATRIOTES

ALORS POUR TOUS CEUX QUI SUIVENT CE SOIR CE PROGRAMME - ET JE SAIS QU'ILS SONT NOMBREUX - JE VOUDRAIS DONNER UN CERTAIN NOMBRE DE PRÉCISIONS : CE N'EST PAS, COMME CERTAINS JOURNAUX L'ONT LAISSÉ ENTENDRE, UNE ÉMISSION QUE VOUS AVEZ DEMANDÉE AUX "DOSSIERS\_DE\_L\_ÉCRAN", MAIS BEL ET BIEN UN PROJET QU'ARMAND JAMMOT AVAIT ÉVOQUÉ DEVANT VOUS AU MOIS DE JUILLET DERNIER, SI J'AI BONNE MÉMOIRE, DONT VOUS AVEZ ADMIS ALORS LE PRINCIPE £ ET C'EST ENSUITE, AU MOIS DE NOVEMBRE, LORSQU'UN PROJET DÉTAILLÉ VOUS A ÉTÉ SOUMIS, QUE VOUS AVEZ DONNÉ VOTRE ACCORD À CE PROJET SANS EN RIEN MODIFIER. DEUXIÈME PRÉCISION, ELLE EST IMPORTANTE : NOUS AVONS TENU - ET VOUS LE SOUHAITIEZ VOUS-MÊME JE CROIS - À CE QUE LES SOIXANTE PERSONNES QUI SONT ICI CE SOIR RESTITUENT AUSSI FIDÈLEMENT QUE POSSIBLE LA DIVERSITÉ DES OPINIONS DES FRANÇAIS. COMMENT NOUS Y SOMMES-NOUS PRIS ? EH BIEN, VOUS SAVEZ QUE LES INSTITUTS DE SONDAGE QUI DÉTERMINENT AUJOURD'HUI AVEC UNE PRÉCISION QUASI ABSOLUE LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS, ONT UNE TECHNIQUE SCIENTIFIQUE PARFAITEMENT AU-POINT. NOUS NOUS SOMMES DONC ADRESSÉS À L'UN DE CES INSTITUTS DE SONDAGE, IL S'AGIT DE LA SOFRES, QUI A SÉLECTIONNÉ POUR NOUS NOS SOIXANTE INVITÉS DE CE SOIR £ COMMENT ? EH BIEN, VOUS ALLEZ LE VOIR À L'OCCASION DU COURT REPORTAGE QUI VOUS PERMETTRA DE BIEN LE COMPRENDRE. (REPORTAGE)

EH BIEN, COMME CE COURT REPORTAGE VIENT DE VOUS LE MONTRER, LES SOIXANTE PERSONNES QUI SONT ICI CE SOIR SONT EFFECTIVEMENT REPRÉSENTATIVES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, ET EN TOUT CAS DE TOUS CEUX QUI NOUS REGARDENT ET QUI NOUS ÉCOUTENT CE SOIR. ET JE VOUDRAIS PRÉCISER À VOTRE ATTENTION. MONSIEUR LE PRÉSIDENT. QUE LES SOIXANTE PERSONNES QUI SONT ICI SE

DECOMPOSENT DE LA FACON SUIVANTE AU PLAN POLITIQUE : IL Y A VINGT REPRESENTANTS DE LA TENDANCE MAJORITAIRE, VINGT-DEUX REPRESENTANTS DE L'UNION DE LA GAUCHE, C'EST-A-DIRE HUIT COMMUNISTES OU SYMPATHISANTS, TREIZE SOCIALISTES OU SYMPATHISANTS, Y COMPRIS DES RADICAUX DE GAUCHE, ET ENFIN DIX-HUIT PERSONNES QUI N'ONT PAS D'AFFINITES POLITIQUES PARTICULIERES. ALORS SI VOUS DEVIEZ REpondre, MONSIEUR LE PRESIDENT, A TOUTES LES QUESTIONS QUE TOUS CEUX QUI SONT ICI, PLUS LES ONZE CENT QUARANTE AUTRES, AURAIENT ENVIE DE VOUS POSER, JE SUIS SUR QUE L'EMISSION DE CE SOIR NE SUFFIRAIT CERTAINEMENT PAS ET QUE PEUT-ETRE IL NOUS FAUDRAIT PLUSIEURS JOURS, ET NOUS NE POUVONS PAS VOUS RETENIR AUSSI LONGTEMPS, COMME VOUS LE PENSEZ BIEN. \ `QUESTION` IL EST CEPENDANT UNE QUESTION QUE JE VOUDRAIS VOUS POSER TOUT DE SUITE, C'EST CE QUI VOUS A AMENE A ACCEPTER SANS HESITATION CETTE EMISSION D'UN CARACTERE ASSEZ EXCEPTIONNEL PUISQUE J'AI DIT TOUT A L'HEURE QUE C'ETAIT UNE PREMIERE MONDIALE.

M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- POURQUOI J'AI ACCEPTE ? JE DIRAI D'ABORD PARCE QU'ON ME L'A PROPOSE, COMME VOUS LE RAPPELIEZ TOUT A L'HEURE. ENSUITE, PARCE QUE J'OBSERVE QUE LES FRANCAIS CRITIQUENT VOLONTIERS LEUR TELEVISION, LES PROGRAMMES DE TELEVISION, ET J'AI TROUVE QU'IL Y AVAIT LA UNE IDEE ORIGINALE, JE CROIS QUE CA NE S'ETAIT FAIT NULLE PART, JE SUIS PERSUADE QUE SI CETTE TENTATIVE REUSSIT ELLE SERA PROBABLEMENT IMITEE PAR D'AUTRES & ET ENFIN PARCE QUE J'AI DIT DES LE DEBUT DE MA FONCTION PRESIDENTIELLE QUE JE SOUHAITAIS AVOIR BEAUCOUP D'OCCASIONS DE RENCONTRER DES FRANCAIS, ET JE PENSE QUE C'EST UTILE DE PART ET D'AUTRE, C'EST UTILE PARCE QUE CA ME PERMET DE REpondre A DES QUESTIONS, ET C'EST UTILE PARCE QUE CA ME PERMET D'ENTENDRE DES QUESTIONS. ET NOTAMMENT DANS CE QUI SERA DIT ICI CE SOIR, J'ENTENDRAI L'ECHO, CERTAINEMENT, DE CE QUE SONT LES PREOCCUPATIONS ACTUELLES DES FRANCAIS. VOILA POURQUOI J'AI ACCEPTE.

- \

JOSEPH PASTEUR.- BIEN. ALORS, MONSIEUR LE PRESIDENT, AVANT DE DONNER LA PAROLE A NOS SOIXANTE INVITES, ALAIN JEROME VA VOUS PRESENTER UNE SYNTHESE DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS POSEES PAR L'ECHANTILLON INITIAL DE DOUZE CENTS PERSONNES.

ALAIN JEROME.- MONSIEUR LE PRESIDENT, BONSOIR. DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL, CE QUI REVIENT LE PLUS SOUVENT, CE SONT LES PREOCCUPATIONS QUOTIDIENNES, C'EST-A-DIRE LE CHOMAGE, ET PARTICULIEREMENT CELUI DES JEUNES, ET PUIS L'EROSION DU POUVOIR\_D\_ACHAT. EN CE QUI CONCERNE LA VIE POLITIQUE FRANCAISE, IL Y A TROIS GRANDS CHAPITRES QUI APPARAISSENT : PREMIEREMENT, LES DISSENSIONS QUI SE SONT FAIT JOUR AU-SEIN DE LA MAJORITE, PARTICULIEREMENT A PROPOS DE L'ELECTION POUR LA MAIRIE DE PARIS & DEUXIEMEMENT, DES QUESTIONS SUR LE PLURALISME, LE PLURALISME QUE VOUS PRECONISEZ, NOTAMMENT LORS DE VOTRE DERNIERE CONFERENCE\_DE\_PRESSE ICI-MEME, ET A CE PROPOS JE VOUDRAIS, A TITRE D'EXEMPLE, VOUS FAIRE PART D'UNE REMARQUE QUI A ETE FAITE HIER SOIR PAR L'UN DE NOS INVITES, EN SUBSTANCE CET INVITE DISAIT A PEU PRES CECI : "LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PRECONISE LE PLURALISME, BIEN SUR, MAIS LORSQUE CE PLURALISME SE MANIFESTE DANS LA MAJORITE, CELA SEMBLE LUI DEPLAIRE". TROISIEME CHAPITRE, DES QUESTIONS & MAIS CETTE FOIS AUSSI, NON SEULEMENT DES QUESTIONS, MAIS DES REACTIONS, ET PARFOIS ASSEZ VIVES, JE PENSE QUE VOUS POURREZ LE CONSTATER TOUT A L'HEURE, TOUT D'ABORD A PROPOS DE VOS CRITIQUES PORTANT SUR LE COLLECTIVISME, ET PUIS ENSUITE A PROPOS EGALEMENT DE L'ATTITUDE QUE VOUS POURRIEZ AVOIR EVENTUELLEMENT EN CAS D'UNE VICTOIRE DE LA GAUCHE, DES PARTIS QUI SE RECLAMENT DU PROGRAMME\_COMMUN, AUX PROCHAINES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1978. ET ENFIN, MONSIEUR LE PRESIDENT, IL

Y A UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS SUR VOTRE PERSONNALITE PROPRE, SUR LA FONCTION PRESIDENTIELLE. ET SI VOUS LE PERMETTEZ, C'EST PAR CE CHAPITRE DES QUESTIONS UN PETIT PEU PLUS PERSONNELLES, QUE NOUS SOUHAITERIONS COMMENCER CETTE EMISSION AVEC LES INVITES QUI SONT REUNIS ICI AUTOUR DE MOI. ET JE VOUDRAIS DONNER LA PAROLE A MME MASSOT, POUR LA PREMIERE QUESTION DE CETTE EMISSION.

-\

JACQUELINE MASSOT.- JE M'APPELLE JACQUELINE MASSOT, J'HABITE GUINGAMP, DANS LES COTES-DU-NORD, J'AI DEUX ENFANTS ET JE SUIS COMMERCANTE. MONSIEUR LE PRESIDENT, COMMENT PENSEZ-VOUS FAIRE APPLIQUER DANS LA REALITE TOUS LES PROJETS QUE VOUS PROPOSEZ DANS VOTRE LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE` ?  
LE PRESIDENT.- D'ABORD, IL FAUT ETRE FRANC £ CA NE SERA PAS IMMEDIAT. EN ECRIVANT CE LIVRE, JE ME SUIS DIT QU'IL ETAIT TRES IMPORTANT QUE LES FRANCAIS QUI M'ONT ELU, ET LES FRANCAIS DONT JE SUIS LE PRESIDENT QUEL QUE SOIT LEUR VOTE, SACHENT CE QUE J'AI L'INTENTION DE FAIRE. JE CROIS QUE PEUT-ETRE DANS LE PASSE ON POUVAIT AGIR SANS EXPLIQUER SES INTENTIONS £ JE CROIS QUE C'EST TERMINE, ET DONC JE PENSE QU'IL EST UTILE QUE LES GENS PUISSENT SAVOIR CE QUE J'AI L'INTENTION DE FAIRE. ET DANS CE LIVRE JE MARQUE DES DIRECTIONS, UN CERTAIN NOMBRE DE DIRECTIONS PERMETTENT D'ABOUTIR A DES RESULTATS PROCHAINS, D'AUTRES SONT AU CONTRAIRE DES DIRECTIONS A PLUS LONG TERME. ET CE QUE J'AI VOULU, ESSENTIELLEMENT, C'EST TRACER DES DIRECTIONS. ALORS POUR CERTAINES DES DISPOSITIONS, L'ACTION PEUT ETRE TRES RAPIDE. J'AURAI L'OCCASION, A PROPOS DE QUESTIONS QUI ME SERONT POSEES, METTONS, - J'AI MENTIONNE CELA, MONSIEUR JEROME -, A PROPOS DE L'EPARGNE, ET NOTAMMENT LA PROTECTION DE L'EPARGNE, DE DIRE QUE QUELQUE CHOSE EST EN-TRAIN DE SE FAIRE, A-PARTIR DU LIVRE. DONC IL Y AURA SI VOUS VOULEZ, A MON AVIS, PLUSIEURS VAGUES SUCCESSIVES, IL Y A DES CHOSSES QUI POURRONT SE FAIRE SOIT CETTE ANNEE OU L'ANNEE PROCHAINE, PUIS IL Y A PROBABLEMENT DES THEMES QUI SERONT REPRIS AU MOMENT DES ELECTIONS DE 1978, COMME PROPOSITIONS, PAR LES FORMATIONS QUI SOUTIENDRONT MON ACTION £ ET PUIS IL Y A ENFIN DES PERSPECTIVES A PLUS LONG TERME, EN-MATIERE DE POLITIQUE ETRANGERE OU EN-MATIERE D'ATTITUDES DE LA FRANCE DANS LE MONDE.

-\

ALAIN JEROME.- MONSIEUR LE PRESIDENT, EST-CE QUE JE PEUX ME PERMETTRE DE VOUS DEMANDER DE NOUS REJOINDRE, SI VOUS LE VOULEZ BIEN, A CETTE TABLE...

LE PRESIDENT.- TOUS VOS INVITES ONT LE DROIT DE REPONSE.

ALAIN JEROME.- NON SEULEMENT ILS L'ONT, MAIS JE SOUHAITE QU'ILS L'EXERCENT. MONSIEUR DESQUIENS, SUR LA REPONSE DU PRESIDENT.

STEPHANE DESQUIENS.- MONSIEUR LE PRESIDENT VIENT DE S'EXPRIMER CLAIREMENT, ET UNE QUESTION ME PARAIT INUTILE.

ALAIN JEROME.- MADAME MOURALIS, VOUS SOUHAITIEZ EGALEMENT INTERVENIR SUR CE QUE VIENT DE DIRE LE PRESIDENT.

JEANINE MOURALIS.- OUI, JE VOULAIS DIRE QU'UNE MAJORITE DES FRANCAIS A VOTE POUR VOUS, ET QU'UN GRAND NOMBRE D'ENTRE EUX SONT DECUS. EN ETES-VOUS CONSCIENT ?

LE PRESIDENT.- D'ABORD JE VOUS DIRAI, UN GRAND NOMBRE D'ENTRE EUX ONT ETE DECUS (INAUDIBLE). J'AVAIS D'AILLEURS DES RAISONS POUR LE FAIRE, PUISQUE VOUS ETES ICI EN-FONCTION DES SONDAGES. MAIS JE RAISONNE UN PEU DIFFEREMMENT : LES FRANCAIS SE PRONONCENT AU TERME DE CAMPAGNES ELECTORALES QUI DURENT AUX ALENTOURS D'UN MOIS ET PENDANT LESQUELLES ILS PEUVENT COMPARER SUR UNE BASE EGALE. A L'HEURE ACTUELLE, ILS NE PEUVENT LE FAIRE PARCE QUE J'EXERCE LES RESPONSABILITES. DE SORTE QUE TOUT CE QUI VA MAL, ON ME LE

REPROCHE : ON ME REPROCHE LA SECHERESSE, JE N'Y POUVAIS PAS GRAND-CHOSE ET LES DIFFICULTES QUE NOUS AVONS TRAVERSEES A L'AUTOMNE, LE CHOMAGE, NOUS LE VERRONS TOUT A L'HEURE. PAR CONSEQUENT, IL EST NATUREL QUE L'OPINION SE TROUVE TOUJOURS, PAR-RAPPORT A CEUX QUI EXERCENT LES RESPONSABILITES, DANS UN CERTAIN \_ETAT DE CRITIQUE OU DE DECEPTION.

MAIS VOTRE QUESTION ETAIT, ME SEMBLE-T-IL, UN PEU DIFFERENTE ET VOUS PENSEZ QUE LES GENS QUI M'ONT ELU POUR FAIRE UN CERTAIN NOMBRE DE CHOSES, S'ETONNENT QUE J'EN FASSE D'AUTRES. C'EST PEUT-ETRE CELA, VOTRE QUESTION ? JEANINE MOURALIS.- ILS AURAIENT PEUT-ETRE SOUHAITE QUE LES CHOSES QUI ONT ETE FAITES L'AIENT ETE DE FACON PLUS RAPIDE.

LE PRESIDENT.- JE NE CROIS PAS, JE CROIS QUE SI VOUS ANALYSIEZ VRAIMENT LE SENTIMENT DES FRANCAIS SUR LA POLITIQUE QUI A ETE SUIVIE, CEUX QUI, AU CONTRAIRE, SONT COMME VOUS LE DITES, DECUS, SONT DES GENS QUI ME REPROCHENT DES CHOSES QUE J'AI FAITES, ET NON PAS DES GENS QUI ME REPROCHENT DES CHOSES QUE JE N'AI PAS FAITES. SOYONS FRANCS, IL EST CERTAIN QU'IL Y A DES FRANCAIS QUE L'IMPOSITION DES PLUS-VALUES `FISCALITE` A INQUIETES, CE QUI S'EST TRADUIT A CE MOMENT-LA PAR UNE BAISSSE DE LEUR SOUTIEN, PARCE QU'ILS SE SONT DIT : "COMMENT, C'ETAIT UN HOMME QUE NOUS AVONS ELU POUR ETRE UN PEU TRANQUILLES, POUR NOUS PROTEGER, ET VOILA QU'IL SORT UN PROJET PAREIL, QUI PEUT NOUS FAIRE DU TORT". CE QUI RESSORT DE MON ANALYSE, C'EST QUE CEUX QUI SONT, COMME VOUS DITES, DECUS, NE SONT PAS CEUX QUI SOUHAITERAIENT QU'ON AILLE PLUS VITE OU PLUS LOIN, MAIS CE SONT CEUX QUI ME REPROCHENT UN CERTAIN NOMBRE DE CHOSES QUE J'AI FAITES.

ALAIN JEROME.- JE CROIS QUE MME MOURALIS EST DANS CE CAS. MAINTENANT, MADAME FOSSE, JE VAIS VOUS DEMANDER DE VOUS PRESENTER.

HUGUETTE FOSSE.- JE SUIS VEUVE, J'AI DEUX ENFANTS, J'HABITE AVEC TOUTE MA FAMILLE. ALORS, MONSIEUR LE PRESIDENT, CONNAISSEZ-VOUS LES DIFFICULTES MATERIELLES QUE PEUVENT EPROUVER CERTAINES FAMILLES FRANCAISES ?

LE PRESIDENT.- DANS MA FONCTION, PERSONNE NE PEUT LES CONNAITRE DIRECTEMENT. JE DOIS DIRE QU'ON MENE UNE VIE QUI EST TOUT A FAIT ANORMALE.

HUGUETTE FOSSE.- C'EST DOMMAGE, VOUS SAVEZ.

LE PRESIDENT.- OUI, VOUS AVEZ RAISON, MAIS...

HUGUETTE FOSSE.- C'EST DOMMAGE.

LE PRESIDENT.-... IL FAUT BIEN VOIR QUE C'EST COMME CA. PAR CONTRE, NATURELLEMENT, ON DISPOSE DE TOUTES SORTES D'INFORMATIONS, SEULEMENT CE N'EST PAS PAREIL QUE DE VIVRE SOI-MEME. J'AI FAIT UN CERTAIN NOMBRE DE TENTATIVES, - ET JE CONTINUERAI D'AILLEURS A LE FAIRE - POUR VOIR LES FRANCAIS CHEZ EUX. ON ME L'A REPROCHE, A MON AVIS, A TORT, CAR BIEN SUR C'EST UN PEU ARTIFICIEL, C'EST TOUJOURS DIFFICILE D'ALLER CHEZ QUELQU'UN ET PAS CHEZ UN AUTRE, ET JE NE SUIS PAS SUR QUE LES GENS QUE JE VAIS VOIR PUISSENT S'EXPRIMER COMME ILS LE FERAIENT ENTRE EUX, MAIS DANS LA RENCONTRE IL Y A TOUJOURS QUELQUE CHOSE QU'ON APPREND, ET IL EST EVIDEMMENT TRES IMPORTANT DE CONNAITRE LES FAITS, JE ME LE DIS SOUVENT A PROPOS DE MOTS QUE NOUS EMPLOYONS SUIVANT DES STATISTIQUES. ALORS ON DIT ET "IL Y A UN PEU PLUS D'UN MILLION DE CHOMEURS" OU "UN PEU MOINS D'UN MILLION DE CHOMEURS". NOUS REGARDONS LES COURBES, ET CEUX DONT IL EST QUESTION, EUX, NE REGARDENT PAS LES COURBES, ILS ONT UNE SITUATION PERSONNELLE QU'ILS RESSENTENT CERTAINEMENT AVEC UNE INTENSITE BEAUCOUP PLUS FORTE.

HUGUETTE FOSSE.- JE VAIS LAISSER LA PAROLE A MME PAULINI.

ALAIN JEROME.- BIEN, ALORS MADAME PAULINI.

ANNE-MARIE PAULINI.- JE SUIS ASSISTANTE DENTAIRE, ET J'HABITE LA REGION PARISIENNE. EN FAIT, MME FOSSE A ETE MON PORTE-PAROLE CAR ELLE VOUS A POSE LA QUESTION QUE J'AVAIS L'INTENTION DE VOUS POSER. MONSIEUR LE PRESIDENT.

EN QUESTION QUE DANS L'INTERVIEW DE TOUJOURS, MONSIEUR LE PRESIDENT...  
ALAIN JEROME.- MADAME FOSSE, VOUS VOULEZ INTERVENIR A NOUVEAU ? HUGUETTE FOSSE.- JE PENSAIS QUE MME PAULINI AURAIT PU PARLER DE SON CAS PERSONNEL, QU'ELLE CONNAIT PARTICULIEREMENT. CE N'EST PEUT-ETRE PAS TOUT A FAIT LE PROBLEME DONT NOUS DISCUTONS ACTUELLEMENT PUISQU'IL S'AGIT DES DIFFICULTES DES FRANCAIS, MAIS IL Y A LA QUESTION DES IMMIGRES.\

ANNE-MARIE PAULINI.- OUI, JE VOULAIS VOUS PARLER PLUS PARTICULIEREMENT DES IMMIGRES.

LE PRESIDENT.- DES IMMIGRES EN FRANCE ?

ANNE-MARIE PAULINI.- EN FRANCE, VOILA £ DE LEURS PROBLEMES D'ADAPTATION, DE LEUR SITUATION MATERIELLE, PEUT-ETRE DE L'AGRESSIVITE AUSSI DE CERTAINS FRANCAIS A LEUR EGARD, ET SI VOUS AVEZ VRAIMENT CONSCIENCE DE...

LE PRESIDENT.- EST-CE QUE C'EST VOTRE CAS ?

ANNE-MARIE PAULINI.- NON, PAS PERSONNELLEMENT.

LE PRESIDENT, AH BON. ALORS POUR LES IMMIGRES, C'EST-A-DIRE LES TRAVAILLEURS QUI SONT VENUS TRAVAILLER EN FRANCE, JE NE SAIS PAS SI VOUS VOUS SOUVENEZ, DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE J'AI FAIT UN DISCOURS OU, UN SOIR, J'AI PARLE D'UN CERTAIN NOMBRE DE CATEGORIES SOCIALES, DONT LES IMMIGRES. ET QUAND JE SUIS RENTRE A LA MAISON, ANNE-AYMONE M'A DIT : "J'AI REGARDE L'EMISSION, ET LE MOMENT OU VOUS AVIEZ L'AIR D'ETRE LE PLUS SENSIBILISE, C'EST LE MOMENT OU VOUS PARLIEZ DES IMMIGRES". J'AI DIT : "C'EST VRAI, PARCE QUE JE CROIS QUE POUR LA SOCIETE FRANCAISE, MAL TRAITER DES GENS QUI VIENNENT TRAVAILLER, QUI, POUR DES RAISONS DE FORMATION, D'EXPRESSION, ONT UNE PROTECTION SOCIALE EVIDEMMENT PLUS DIFFICILE QUE LES AUTRES, C'EST UNE ATTITUDE QUI N'EST PAS DU TOUT DIGNE DE LA FRANCE".

ALORS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT ? D'UNE\_PART, J'AI NOMME UN SECRETAIRE\_D\_ETAT AUX TRAVAILLEURS IMMIGRES ` PAUL DIJOU` QUI EST UN HOMME EXTREMEMENT ACTIF ET QUI A FAIT UNE POLITIQUE POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRES. JE NE VAIS PAS ENTRER DANS LE DETAIL DE LA POLITIQUE, CA N'EST PAS VOTRE QUESTION, MAIS, D'UNE\_PART, NOUS SOMMES LE SEUL, JE CROIS, GOUVERNEMENT D'EUROPE OU IL Y A UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT QUI NE S'OCCUPE QUE D'EUX £ ET D'AUTRE\_PART, SUR-LE-PLAN DE L'EDUCATION DES ENFANTS, JE SUIS ALLE DANS LA REGION MARSEILLAISE VOIR JUSTEMENT L'EFFORT QUI ETAIT FAIT AU POINT\_DE\_VUE DE LA FORMATION SCOLAIRE DES ENFANTS DE TRAVAILLEURS IMMIGRES, ET DANS UN CERTAIN NOMBRE DE CIRCONSTANCES, CHAQUE FOIS PAR EXEMPLE QUE J'AI RECU DES CHEFS\_D\_ETAT PORTUGAIS OU ESPAGNOL, OU MAROCAIN, - JE VAIS BIENTOT AU MALI -, JE FAIS LE POINT DES PROBLEMES DE LEURS TRAVAILLEURS IMMIGRES EN FRANCE.\

ALAIN JEROME.- MONSIEUR DESQUIENS.

STEPHANE DESQUIENS.- JE NE POUVAIS PAS AIDER MADAME TOUT A L'HEURE, PARCE QUE LA QUESTION AVAIT ETE POSEE...

LE PRESIDENT.- MAIS ENFIN VOUS DESIRIEZ POSER LA MEME.

STEPHANE DESQUIENS.- EN QUELQUE SORTE, OUI. C'EST POUR CA D'AILLEURS QUE JE NE SUIS PAS INTERVENU. PERMETTEZ QUE JE RELISE... LA FONCTION DE PRESIDENT QUE VOUS OCCUPEZ EST-ELLE PLUS LOURDE QUE VOUS NE L'AVIEZ PENSE ?

LE PRESIDENT.- PLUS LOURDE. VOUS VOULEZ QUE JE VOUS EXPLIQUE ?

STEPHANE DESQUIENS.- EN QUELQUES MOTS.

LE PRESIDENT.- OUI, EN QUELQUES MOTS, PLUS LOURDE. PARCE QUE QUAND ON ASPIRE A UNE FONCTION, NATURELLEMENT ON NE LA CONNAIT PAS. MOI, JE NE CONNAISSAIS PAS LA FONCTION PRESIDENTIELLE, J'AVAIS ETE DANS LE GOUVERNEMENT DU GENERAL DE GAULLE, J'AVAIS ETE DANS LE GOUVERNEMENT DU PRESIDENT POMPIDOU, J'AVAIS DONC VU, BIEN ENTENDU, VIVRE LES PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE. MAIS VOIR VIVRE QUELQU'UN DANS UNE FONCTION, C'EST COMME VOTRE QUESTION TOUT A L'HEURE, - ET FAIRE LA CHOSE SOI-MEME, CA N'EST PAS PAREIL. ET JE SUIS QUELQU'UN DE PLUTOT

ENTHOUSIASTE, DONC MON IDEE DANS LA FONCTION PRESIDENTIELLE, C'EST DE CONDUIRE UNE ACTION D'UNE FACON ASSEZ CONTINUE, SOUTENU PAR L'OPINION PUBLIQUE, AVEC DES OBJECTIFS QUE TOUT LE MONDE VERRAIT UN PEU A L'AVANCE, CE QUE VOUS DISIEZ TOUT A L'HEURE, MADAME. MAIS QUAND ON EST DANS LA FONCTION PRESIDENTIELLE, IL EST TRES DIFFICILE D'AVOIR CE SENTIMENT. PARCE QUE, D'ABORD, ON EST HARCELE PAR LES CIRCONSTANCES, IL ARRIVE TOUT LE TEMPS QUELQUE CHOSE, ET QUELQUE CHOSE DE COMPLETEMENT IMPREVISIBLE, DES EVENEMENTS ECONOMIQUES EXTERIEURS, DES DIFFICULTES PARTICULIERES DANS UNE REGION, UNE CRISE POLITIQUE, DES CONFLITS DE PERSONNES, ETC.

PAR AILLEURS, L'OPINION FRANCAISE S'ATTACHE BEAUCOUP - ET AU FOND, ON PEUT LE COMPRENDRE - A L'ACTUALITE IMMEDIATE, ET ELLE ATTEND DE VOUS DES CHOSES TRES FORTES A UN MOMENT DONNE. PAR EXEMPLE, AU MOIS DE JUIN DERNIER, LA FRANCE NE S'EST OCCUPEE QUE DE LA SECHERESSE, ET UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE QUI NE S'EN SERAIT PAS OCCUPE AURAIT ETE CONSIDERE COMME INDIFFERENT A LA REALITE FRANCAISE. TROIS MOIS APRES, IL ETAIT MEME DIFFICILE D'EN PARLER, ET ON VOUS DISAIT : "C'EST TERMINE, POURQUOI NOUS PARLEZ-VOUS DE CETTE AFFAIRE ? " ETC. DEUXIEME EXEMPLE, DONT VOUS VOUS SOUVENEZ SUREMENT : FIN SEPTEMBRE, L'IDEE SE REPAND AU PARLEMENT QUE CA SERAIT UNE BONNE CHOSE DE CREER UN IMPOT SUR LE CAPITAL. BON, GRAND DEBAT, ON EN DISCUTE, TOUT LE MONDE EN PARLE, FAIT DES PROPOSITIONS. NOUS SOMMES DEBUT FEVRIER, PLUS PERSONNE N'EN PARLE, JE DIS BIEN, PLUS PERSONNE N'EN PARLE. VOYEZ LES ARTICLES, VOYEZ LES DECLARATIONS, CELA A DISPARU.

DERNIER EXEMPLE, LA SITUATION FIN AOUT, DEBUT SEPTEMBRE : LES FRANCAIS ETAIENT TRES INQUIETS, ILS AVAIENT ASSISTE A LA BAISSSE DU FRANC, LES RESULTATS ECONOMIQUES ETAIENT MAUVAIS, LE COMMERCE EXTERIEUR S'ETAIT RAPIDEMENT DEGRADE, ET DONC IL FALLAIT REPENDRE EN MAIN LA SITUATION ECONOMIQUE, CE QUI A ETE FAIT. VOUS AURIEZ INTERROGE LES FRANCAIS A CE MOMENT-LA, ILS VOUS AURAIENT DIT : "LA POLITIQUE, CA NOUS EST TOUT A FAIT EGAL, CA NE NOUS INTERESSE PAS, OCCUPEZ-VOUS DU PROBLEME ESSENTIEL, LES PRIX, LE COMMERCE EXTERIEUR, L'ACTIVITE ECONOMIQUE", ET AINSI DE SUITE. QU'EST-CE QUI S'EST PASSE CETTE SEMAINE ? NOUS AVONS PUBLIE, ENFIN LE GOUVERNEMENT A PUBLIE, JE DIRAI FRANCHEMENT, DE BONS RESULTATS, LES PREMIERS RESULTATS, PAS DEFINITIFS, MAIS ENFIN DE BONS RESULTATS, ILS SONT PASSES PRESQUE INAPERCUS, PARCE QUE TOUTE L'ATTENTION ETAIT MONOPOLISEE PAR LES PROBLEMES POLITIQUES. DONC VOUS VOYEZ QUE L'ACTION D'UN PRESIDENT EST CONSTAMMENT BRISEE PAR LES EVENEMENTS. ET C'EST CE QUI FAIT QUE LA TACHE EST BEAUCOUP PLUS LOURDE QUE SI VOUS POUVIEZ PROJETER, EN SOMME, DANS L'AVENIR VOS INTENTIONS ET VOS PROJETS.

STEPHANE DESQUIENS.- J'AJOUTERAI UN PETIT PARAGRAPHE, NATURELLEMENT VOUS N'ETES PAS OBLIGE DE ME REPENDRE : QUE PENSEZ-VOUS DE L'INTEGRITE DE VOTRE ENTOURAGE POLITIQUE ?

LE PRESIDENT.- L'INTEGRITE, VOUS VOULEZ DIRE L'HONNETETE MATERIELLE, FINANCIERE ?

STEPHANE DESQUIENS.- EN QUELQUE SORTE, OUI.

LE PRESIDENT.- JE CONSIDERE QUE LE MILIEU POLITIQUE FRANCAIS EST UN MILIEU HONNETE. NATURELLEMENT IL Y A DES EXCEPTIONS, JE SUIS PERSUADE QUE DANS UN GROUPE NOMBREUX IL Y A DES EXCEPTIONS, MAIS EN FRANCE CE SONT DES EXCEPTIONS. ALORS QUE MALHEUREUSEMENT DANS UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS LA CORRUPTION POLITIQUE EXISTE. MOI, J'AI CONNU SUCCESSIVEMENT L'ADMINISTRATION, PARCE QUE J'AI TRAVAILLE AU MINISTERE DES FINANCES & JE CONSIDERE QUE LA FRANCE A UNE ADMINISTRATION HONNETE, ET JE CONSIDERE QUE LE MILIEU POLITIQUE, DANS L'ENSEMBLE, EST HONNETE. NATURELLEMENT, QUAND IL Y A DES DEFAILLANCES,

IL FAUT LES RECHERCHER ET LES SANCTIONNER.

ALAIN JEROME.- MONSIEUR COUTTON, MONSIEUR COUTTON QUI VIENT DIRECTEMENT DE MARSEILLE.

NORBERT COUTTON.- AH NON, VOUS AVEZ FAIT UNE ERREUR, JE VIENS DE VALREAS. CE N'EST PAS LOIN, MAIS QUAND MEME CE N'EST PAS MARSEILLE. COUTTON NORBERT, EMPLOYE A LA SECURITE SOCIALE. AU POINT DE VUE POLITIQUE, PARTI COMMUNISTE FRANCAIS `PCF` ALORS JE VOUDRAIS VOUS DEMANDER, MONSIEUR LE PRESIDENT, SI L'HOMME QUE VOUS ETES N'EST PAS LIMITE DANS SES ACTIONS DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DE PAR SES ORIGINES, SON EDUCATION RELIGIEUSE ET SON APPARTENANCE A LA CASTE DIRIGEANTE.

LE PRESIDENT.- N'EST-CE-PAS, TOUT LE MONDE A DES ORIGINES, VARIABLES, MAIS TOUT LE MONDE EN A. EST-CE QUE LES MIENNES SONT UN OBSTACLE A L'EXERCICE DE MES FONCTIONS PRESIDENTIELLES ? JE VOUS REPONDRAI TRES FRANCHEMENT : D'ABORD, J'AI ETE ELEVE PENDANT LA GUERRE, ET PENDANT LA GUERRE LA SITUATION DES FRANCAIS ETAIT QUAND MEME DANS L'ENSEMBLE ASSEZ SEMBLABLE ET IL Y AVAIT LA PENURIE, IL Y AVAIT LE FROID. JE FAISAIS MES ETUDES AU LYCEE BLAISE PASCAL A CLERMONT FERRAND, A CE MOMENT-LA, AVEC MES CAMARADES, DONC C'ETAIT LA VIE COMMUNE DES JEUNES FRANCAIS. ENSUITE, JE ME SUIS ENGAGE DANS L'ARMEE. DANS L'ARMEE, COMME JE N'AVAIS AUCUNE INSTRUCTION `MILITAIRE`, JE ME SUIS RETROUVE SECONDE CLASSE DANS UNE UNITE COMPOSEE EN MAJORITE DE NORD-AFRICAINS ET LE PREMIER PELOTON DANS LEQUEL JE ME SUIS TROUVE, NOUS ETIONS DEUX EUROPEENS, SI VOUS VOULEZ, TOUS LES AUTRES ETAIENT DES NORD-AFRICAINS, J'AI VECU AVEC EUX PENDANT L'HIVER 44 - 45 `1944` `1945`. ET ENSUITE, TOUT DE SUITE APRES, J'AI REPRIS MES ETUDES, C'EST-A-DIRE POLYTECHNIQUE, L'ECOLE D'ADMINISTRATION `ENA`, ET ENSUITE JE SUIS ENTRE AU MINISTERE DES FINANCES. DONC AU FOND UNE VIE COMME LA MIENNE, SI VOUS VOULEZ, A ETE BEAUCOUP PLUS, JE DIRAI, DETERMINEE PAR LES CIRCONSTANCES DE LA VIE, QUE PAR L'ORIGINE OU LE MILIEU SOCIAL.

D'AUTRE PART, MES CROYANCES ET J'AI DES CROYANCES, ET J'AI LE DROIT D'EN AVOIR, LA FRANCE EST UN PAYS LIBRE DANS LEQUEL, SI ON A DES CROYANCES, ON EN A LE DROIT ET J'AI LES MIENNES. VOUS NOTEREZ QUE DANS L'EXERCICE DE MES FONCTIONS PRESIDENTIELLES JE N'Y FAIS JAMAIS ALLUSION, CE SONT DES FONCTIONS PRIVEES. QUAND JE VAIS EN EFFET A DES OFFICES RELIGIEUX, J'Y VAIS AVEC MA FAMILLE PARCE QUE CE SONT DES FONCTIONS PRIVEES ET MAIS JE N'AI JAMAIS, NI DANS UN DISCOURS, NI, DISONS, DANS UNE DECISION, MARQUE UNE POSITION A CET EGARD. DONC, JE CONSIDERE, COMPTE TENU DE CE QU'A ETE EN REALITE MA VIE, QUE CE QUE VOUS DITES NE CONSTITUE PAS A MES YEUX UN OBSTACLE A L'EXERCICE DE LA FONCTION PRESIDENTIELLE.

NORBERT COUTTON.- SUR LA TROISIEME PARTIE DE MA QUESTION, L'APPARTENANCE A LA CASTE DIRIGEANTE, C'EST-A-DIRE QU'EN DEFINITIVE VOUS APPARTENEZ AU MONDE CAPITALISTE, ET QUE C'EST LUI QUI PLUS OU MOINS GERE LA FRANCE...

LE PRESIDENT.- ECOUTEZ, SI MON IDEE DANS L'EXISTENCE ETAIT DE POURSUIVRE DES INTERETS, JE NE SERAIS PAS LA. SI VRAIMENT J'ETAIS AU SERVICE D'INTERETS ECONOMIQUES, SI JE CHERCHAIS UN AVANTAGE MATERIEL OU PERSONNEL, JE VOUS LE DIS FRANCHEMENT, JE NE SERAIS PAS LA. ET DANS LES FONCTIONS QUE J'AI EXERCEES, QUI SONT DES FONCTIONS ELECTIVES - J'AI ETE DEPUTE DE CLERMONT-FERRAND, VILLE TYPIQUE DE LA FRANCE, AVEC UNE GRANDE MAJORITE DE TRAVAILLEURS -, LES ATTITUDES QUE J'AI PRISES SUR LES PROBLEMES QUE J'AI TRAITES ETAIENT CELLES DE LA FRANCE QUE JE REPRESENTAIS. CE QUI FAIT QUE L'APPARTENANCE - OU SI VOUS VOULEZ, L'ORIGINE PLUTOT QUE L'APPARTENANCE, PARCE QUE JE NE SUIS, VOUS LE SAVEZ, L'ESCLAVE DE PERSONNE, ET D'AILLEURS PERSONNE NE ME LE REPROCHE, ET QUAND VOUS LISEZ LA PRESSE PERSONNE N'A LE SENTIMENT QUE JE SOIS AU SERVICE DES INTERETS DE QUI QUE CE SOIT - NE CONSTITUE PAS EN FAIT UN OBSTACLE A

DES INTERETS DE QU'QUE CE SOIT. NE CONSTITUE PAS, EN FAIT, UN OBSTACLE A L'EXERCICE DE MES FONCTIONS.

ALAIN JEROME.- PAS D'AUTRES QUESTIONS A CETTE TABLE ? EH BIEN, MONSIEUR LE PRESIDENT, POUR L'INSTANT... PEUT-ETRE TOUT A L'HEURE. VOILA LES PREMIERES QUESTIONS C'ETAIT DES QUESTIONS D'ORDRE TRES PERSONNEL, COMME VOUS AVEZ PU EN JUGER. RESTE-T-IL QUELQUE CHOSE DANS LE SONDAGE ?

JOSEPH PASTEUR.- OUI, DANS LE PREMIER SONDAGE - ECHANTILLONNAGE DE DOUZE CENTS PERSONNES, IL Y A UNE QUESTION QUI EST CELLE-CI & "QUELLE DOIT ETRE LA PREMIER QUALITE D'UN PRESIDENT, LA CONCILIATION OU LA FERMETE ?"

LE PRESIDENT.- CA, C'EST UNE QUESTION QUI EST FAITE POUR UN PIEGE, OUI, PARCE QUE, A MON AVIS, IL EST INDISPENSABLE D'AVOIR LES DEUX. ET IMAGINEZ UNE FERMETE SANS CONCILIATION, ON ABOUTIT A UN REGIME AUTORITAIRE ET A L'EXPLOSION POLITIQUE OU SOCIALE, QU'ON NE PEUT PAS ACCEPTER. ET PAR AILLEURS, UNE CONCILIATION SANS FERMETE, ON ABOUTIT A UNE ESPECE DE COMPROMIS PERPETUEL, D'INDECISION, ET DONC IL FAUT LES DEUX, JE NE CROIS PAS QU'ON PUISSE CHOISIR.

ALAIN JEROME.- SI VOUS LE VOULEZ BIEN, MONSIEUR LE PRESIDENT, NOUS ALLONS NOUS RENDRE A LA TABLE A COTE OU ON VA VOUS ENTREtenir DES PROBLEMES DE LA POLITIQUE ET DES QUESTIONS POSEES A CETTE OCCASION. GUY DARBOIS.\

GUY DARBOIS.- ICI, MONSIEUR LE PRESIDENT, C'EST LA TABLE OU DOIVENT ETRE DEBATTUS LES PROBLEMES DE LA VIE POLITIQUE FRANCAISE, ET JE DOIS DIRE QUE NOUS VOUS AVONS PRESENTE NOS CINQ INVITES TOUT A L'HEURE, IL FAUT RECONNAITRE QU'ILS SONT PLUTOT, AU MOINS QUATRE SUR CINQ, ILS APPARTIENNENT PLUTOT, ILS SONT PLUTOT ATTIRES PAR L'OPPOSITION & ET LES QUESTIONS QU'ILS POSENT SONT PLUTOT INFLUENCEES PAR L'ACTUALITE RECENTE, IL EST QUESTION DES DIVISIONS DE LA MAJORITE, DES RAPPORTS ENTRE LE POUVOIR ET L'OPPOSITION, IL EST EGALEMENT QUESTION DE L'ALTERNANCE, ALAIN JEROME VOUS L'A DIT LORSQU'IL A FAIT L'ANALYSE DES DOUZE CENTS QUESTIONNAIRES. JE CROIS QUE MME RICHARD VA PARLER LA PREMIERE.

MARIE-LOUISE RICHARD.- MARIE-LOUISE RICHARD, D'ANZIN-SUR-ARRAS, PRES D'ARRAS, RETRAITEE DE L'ENSEIGNEMENT. MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS AVEZ DES IDEES GENEREUSES, QUE LA GAUCHE NE RENIERAIT PAS. MAIS VOUS ETES UN ABSTRAIT, ET LE PAYS A SOIF DE CONCRET. DEPUIS DIX-SEPT ANS QUE VOUS ETES AU POUVOIR OU SUR LES MARCHES DU POUVOIR, NOUS AVONS L'IMPRESSION QUE VOUS N'AVEZ PAS FAIT SUFFISAMMENT DE REFORMES, QUE VOUS AVEZ TRES PEU AGI CONCRETEMENT.

LE PRESIDENT.- VOUS AVEZ CETTE IMPRESSION, MAIS JE CROIS QUE SI C'ETAIT POSSIBLE - MAIS LE MIRACLE DU TEMPS N'EST PAS POSSIBLE -, SI VOUS VOYIEZ LA FRANCE D'IL Y A DIX-SEPT ANS, ET CELLE D'AUJOURD'HUI, - JE N'UTILISERAI PAS LES STATISTIQUES - VOUS TROUVERIEZ DES DIFFERENCES FANTASTIQUES EN REALITE, D'ABORD DANS LE NIVEAU\_DE\_VIE DES FRANCAIS : QU'EST-CE QU'ETAIT L'EQUIPEMENT MENAGER, L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE, DE TELEVISION, L'EQUIPEMENT TELEPHONIQUE, ROUTIER DE LA FRANCE IL Y A DIX-SEPT ANS ? QUEL ETAIT SON PETIT COMMERCE EXTERIEUR ? MOI, JE ME SOUVIENS QUAND J'ETAIS MINISTRE DES FINANCES, J'AVAIS FIXE UN OBJECTIF QUE TOUT LE MONDE DEPEIGNAIT COMME INATTEIGNABLE, QUI ETAIT D'ATTEINDRE UN JOUR, PAR MOIS, POUR LA FRANCE, 10 MILLIARDS DE FRANCS D'EXPORTATIONS. NOUS SOMMES A TROIS FOIS CE CHIFFRE. DONC, JE CROIS QUE SI ON PREND VRAIMENT LA DUREE, IL Y A EU UNE TRANSFORMATION CONSIDERABLE, ET JE N'EN SUIS PAS LE PRINCIPAL RESPONSABLE PARCE QU'IL Y A EU DEUX PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE AVANT MOI

ALORS JE CROIS QUE DANS VOTRE QUESTION IL Y A DEUX AUTRES CHOSES : VOUS DITES, "IL Y A DES CHOSES, DES IDEES GENEREUSES QUE LA GAUCHE POURRAIT APPLIQUER". MAIS LA GAUCHE, ELLE EST ENFERMEE DANS LE PROGRAMME\_COMMUN, ET C'EST LA SON PROBLEME. SI C'ETAIT UNE GAUCHE DE GOUVERNEMENT, COMME ELLE

EXISTE DANS D'AUTRES PAYS, JE PRENDS LE CAS DE L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`, CHACUN SAIT QUE JE RENCONTRE LE CHANCELIER SCHMIDT - D'AILLEURS IL VIENT A PARIS DANS DEUX JOURS -, QUE JE M'ENTENDS BIEN AVEC LUI, QUE NOUS DISCUTONS LES CHOSES. S'IL Y AVAIT EN FRANCE UNE GAUCHE DE GOUVERNEMENT, C'EST-A-DIRE ESSAYANT DE REGLER LES PROBLEMES, JE SUIS SUR QUE SUR CERTAINES DES MESURES QUE JE PROPOSE, ELLE APPORTERAIT SON \_CONCOURS. D'AILLEURS, CERTAINS TEXTES, ON NE LE SOULIGNE JAMAIS ASSEZ, SONT PARFOIS VOTES PAR ELLE. NOUS AVONS PAR EXEMPLE UNE REFORME, JE NE SAIS PAS SI ON ME POSERA LA QUESTION TOUT A L'HEURE, BREF, J'Y ATTACHE BEAUCOUP D'IMPORTANCE PARCE QU'ELLE TOUCHE UNE CATEGORIE SOCIALE ESSENTIELLE EN FRANCE, LES HANDICAPES. JE VEUX DIRE QUE J'AI - C'EST UNE QUESTION DU GOUVERNEMENT, MAIS C'EST UNE CHOSE A LAQUELLE JE TENAIS - FAIT PREPARER LE PROJET DE LOI QUI DONNERA A LA FRANCE LA LEGISLATION SUR LES HANDICAPES, LA PLUS AVANCEE DU MONDE, AU POINT\_DE\_VUE DE LA PROTECTION, DE L'EDUCATION ET DE LA REINSERTION SOCIALE DES HANDICAPES. ET CETTE LEGISLATION A ETE VOTEE LE 30 JUIN 1975 `DATE`, AVEC LES VOIX D'UNE PARTIE DE L'OPPOSITION. DONC JE CROIS QU'IL Y A DES CHOSES QU'ON FAIT, QUI SONT TRES IMPORTANTES. LES GRANDES LOIS DE REFORME SUR LA SITUATION DE LA FEMME, ELLES ONT ETE VOTEES EGALEMENT AVEC L'OPPOSITION. MARIE-LOUISE RICHARD.- MAIS POURQUOI DITES-VOUS QUE LA GAUCHE EST ENFERMEE DANS LE PROGRAMME\_COMMUN ?

LE PRESIDENT.- POUR DEUX RAISONS. LE PROGRAMME\_COMMUN, QU'EST-CE QUE C'EST ? JE SAIS PAS SI C'EST A CETTE TABLE QU'ON DOIT EN PARLER ? BON, LE PROGRAMME\_COMMUN, C'EST D'ABORD UN CATALOGUE D'OBJECTIFS SOCIAUX DEPASSES. JE PRENDS UN EXEMPLE, LE PLUS FRAPPANT, LE SMIC. L'OBJECTIF DU SMIC DU PROGRAMME\_COMMUN EST DEPASSE. ALORS VOUS ME DIREZ : "LE PROGRAMME\_COMMUN A ETE FAIT EN 1973, CE N'EST PAS TRES REMARQUABLE DE DEPASSER FIN 1976, L'OBJECTIF". JE NE VOUS DIS PAS LE CONTRAIRE, MAIS DANS CE CAS-LA IL FAUT METTRE A JOUR LE PROGRAMME\_COMMUN. C'EST DONC UN CATALOGUE D'OBJECTIFS SOCIAUX DEPASSES. ET C'EST D'AUTRE\_PART UN PROGRAMME DE DESORGANISATION ET DE PARALYSIE NON REVERSIBLE DE L'ECONOMIE FRANCAISE. ET SI ON APPLIQUAIT A L'ECONOMIE FRANCAIS LE PROGRAMME\_COMMUN, ALORS IL NE FAUDRAIT PAS UN "PLAN BARRE", IL FAUDRAIT PLUSIEURS "PLANS BARRE" POUR RETABLIR LA SITUATION ECONOMIQUE DE NOTRE PAYS. VOUS N'AVEZ QU'A REGARDER LES VOISINS : VOUS AVEZ DES VOISINS QUI, EN GROS, FONT A PEU PRES LA MEME POLITIQUE ECONOMIQUE QUE NOUS, CE SONT CEUX QUI SONT EN TETE DU DEVELOPPEMENT. VOUS AVEZ DES PAYS QUI APPLIQUENT A DES DEGRES DIVERS UNE ESPECE DE PROGRAMME\_COMMUN & CELUI QUI EN EST LE PLUS PROCHE, C'EST LA GRANDE-BRETAGNE, QUI A NATIONALISE DANS LES ANNEES DERNIERES UNE PARTIE DE SON INDUSTRIE ET ADOPTE DES MESURES QUI NE VONT PAS JUSQU'AU PROGRAMME\_COMMUN PARCE QU'IL N'Y A PAS DE COMMUNISTES EN GRANDE-BRETAGNE, MAIS DISONS QUE C'EST UN PAYS QUI VA DANS CETTE DIRECTION & C'EST LE PAYS D'EUROPE DONT LA SITUATION EST NON SEULEMENT LA PLUS MAUVAISE, MAIS DONT ENCORE PERSONNE NE CROIT QU'ELLE POURRA S'AMELIORER. J'AI LU DES DECLARATIONS QUI ETAIENT FAITES PAR LES DIRIGEANTS BRITANNIQUES, ILS NOUS ONT DIT QUE 1977 `DATE` SERAIT UNE MAUVAISE ANNEE, ET QUE SANS DOUTE 1978 SERAIT ENCORE PIRE. ALORS QUE POUR LA FRANCE 1976 A ETE UNE ANNEE DIFFICILE. J'AI TOUTES LES RAISONS DE PENSER, NOUS EN PARLERONS TOUT A L'HEURE, QUE 1977 SERA UNE ANNEE MEILLEURE. VOILA LES RAISONS POUR LESQUELLES JE NE PEUX PAS RETENIR LE PROGRAMME\_COMMUN.

MARIE-LOUISE RICHARD.- VOUS CROYEZ PLUTOT QU'IL NE FAUT PAS TOUCHER AUX GROS CAPITALS ?

LE PRESIDENT.- C'EST UNE AUTRE QUESTION & C'EST UNE QUESTION DE JUSTICE

SOCIALE ET NOUS Y REVIENDRONS TOUT A L'HEURE. NOUS AVONS PRIS UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES QUI, D'AILLEURS, ONT ETE CRITIQUEES. ET JE REVIENS A L'AFFAIRE DES "PLUS-VALUES `FISCALITE`" QUI EST UNE QUESTION DE PURE JUSTICE ET QU'ON M'A D'AILLEURS REPROCHEE. MAIS NOUS AVONS PRIS DES MESURES QUI ALLAIENT, PRECISEMENT, DANS LE SENS DE LA REDUCTION DES INEGALITES.

JEAN-PIERRE BERTRAND.- NOUS ALLONS RESTER, MONSIEUR LE PRESIDENT, SI VOUS VOULEZ BIEN, DANS LE SUJET POLITIQUE DES RAPPORTS DU POUVOIR ET DU GOUVERNEMENT AVEC L'OPPOSITION DE GAUCHE ET MONSIEUR MASSABO A UNE QUESTION A VOUS POSER. MONSIEUR MASSABO, VOUS ETES DE MARSEILLE ?

M. MASSABO.- OUI, DE MARSEILLE, DECLARANT EN DOUANE. LA QUESTION PRECEDENTE MORD UN PEU SUR LA MIENNE. JE PROFITE, D'ABORD, DE L'OCCASION POUR ADRESSER UNE BOUTADE A L'ANCIEN MINISTRE DES FINANCES ET VOUS DIRE QUE LA REGLEMENTATION DES DOUANES EST COMPLEXE ET CHANGEANTE ET QU'ELLE FAIT SOUFFRIR LES FONCTIONNAIRES CHARGES DE L'APPLIQUER ET LES PROFESSIONNELS CHARGES DE L'INTERPRETER. DANS VOTRE LIVRE ET DANS VOS PROPOS VOUS DECLAREZ "COLLECTIVISTE" LE PROJET DE SOCIETE DE L'UNION DE LA GAUCHE, C'EST-A-DIRE QUE VOUS LE DECRIVEZ COMME UNE SOCIETE DE FOURMILIERE, DE CASERNE, D'ECRASEMENT DE L'INDIVIDU. IL Y A, LA, JE PENSE, UNE CARICATURE DU PROJET D'AUTRUI, TANDIS QUE VOUS EMPLOYEZ UN VOCABULAIRE NOBLE POUR LE VOTRE, EN QUALIFIANT DE "COMMUNAUTAIRE" LE PROJET DE PARTICIPATION. ET, COMME LA PERSONNE QUI M'A PRECEDE, JE PENSE QU'IL Y A DES BONS FRANCAIS QUI SONT CONVAINCUS QU'IL Y A PLUS DE GENEROSITE, PLUS DE JUSTICE, PLUS DE DEPASSEMENT VERS LES AUTRES ET DE "PARTICIPATION" SUIVANT LES TERMES QUE VOUS EMPLOYEZ DANS VOTRE LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE` - PAR LE PROGRAMME\_COMMUN DE GOUVERNEMENT QUE DANS LE PROJET DE "SOCIETE LIBERALE AVANCEE"

LE PRESIDENT.- ALORS, IL Y A TROIS CHOSES. D'ABORD, LA QUESTION DE LA DOUANE, N'EST-CE PAS £ JE ME DEFENDS A TITRE POSTHUME. LA LEGISLATION DOUANIERE N'EST PLUS MAINTENANT UNE LEGISLATION NATIONALE DEPUIS QUE NOUS SOMMES DANS LE MARCHE\_COMMUN `CEE`. ELLE EST EUROPEENNE. ELLE EST CE QU'ELLE EST, MAIS CE N'EST PLUS LE GOUVERNEMENT FRANCAIS QUI L'ETABLIT. DEUXIEMEMENT, DANS MON LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE`, J'AI CRITIQUE LE "COLLECTIVISME" PARCE QUE JE SUIS EN EFFET, CONTRE £ DONC JE L'AI CRITIQUE. NEANMOINS, VOUS AVEZ L'AIR DE LAISSER ENTENDRE QUE J'AI PRIS UN TON OUTRAGEANT £ NON, CE N'EST PAS MON STYLE ET CE N'EST PAS MA FONCTION. VOUS DITES "CASERNE"... ? JE N'EMPLOIE PAS LE MOT "CASERNE" £ JE PARLE DE "FOURMILIERE", JE NE PARLE PAS DE "CASERNE", ET C'EST AUTRE CHOSE £ LE MOT "CASERNE", JE NE L'AI PAS UTILISE PAR CONTRE, IL EST VRAI QUE, D'ABORD, LES FRANCAIS ONT LE DROIT D'AVOIR L'OPINION QU'ILS VEULENT. ET DE TEMPS EN TEMPS... JE LISAIS, PAR EXEMPLE, UN ARTICLE DE JOURNAL - C'ETAIT AVANT-HIER - QUI ME REPROCHAIT DE N'ATTAQUER PERSONNE, EN DISANT : "C'EST EXTRAORDINAIRE... LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE N'ATTAQUE PERSONNE ". NON, JE N'ATTAQUE PERSONNE £ MA FONCTION N'EST PAS D'ATTAQUER, ET LES FRANCAIS ONT LE DROIT D'AVOIR L'OPINION QU'ILS VEULENT. VOUS AVEZ LE DROIT D'AVOIR L'OPINION QUE VOUS VOULEZ ET VOUS LA GARDEREZ. MAIS, PAR CONTRE, J'AI LE DROIT D'AVOIR LA MIENNE ET J'AI LE DROIT DE LE DIRE. ET JE CONSIDERE FONDAMENTALEMENT QU'A L'EPOQUE ACTUELLE, L'ORGANISATION COLLECTIVISTE DE LA SOCIETE N'EST PAS LA BONNE. JE LE CONSIDERE FONDAMENTALEMENT. ET JE NE TRAHIRAI PAS DES SECRETS QU'ON APPELLE DES "SECRETS D'ETAT", MAIS JE PEUX VOUS DIRE QUE JE RECOIS BEAUCOUP DE VISITEURS ETRANGERS £ LES UNS VIENNENT DE PAYS SOCIAUX DE STRUCTURE LIBERALE, ET D'AUTRES DE PAYS DE STRUCTURE COLLECTIVISTE, TANTOT INDUSTRIALISES TANTOT EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. JE TIENS A VOUS DIRE QU'A L'HEURE ACTUELLE, LES DIFFICULTES ECONOMIQUES SONT REALISABLES DANS LES PAYS DE

DIFFICULTES ECONOMIQUES SONT BEAUCOUP PLUS GRANDES DANS LES PAYS DE STRUCTURE COLLECTIVISTE ET LES DIFFICULTES D'ADAPTATION SONT BEAUCOUP PLUS GRANDES. CE QUI FAIT QUE VOUS AVEZ LE DROIT, COMME TOUT LE MONDE, D'AVOIR VOTRE OPINION, MAIS QUE JE CONSIDERE FRANCHEMENT QUE LA SOLUTION COLLECTIVISTE N'EST PAS BONNE POUR LA FRANCE. QUANT A LA GENEROSITE, IL Y A DE LA GENEROSITE DANS L'OPPOSITION, C'EST SUR, JE NE L'OUBLIE JAMAIS. MAIS IL N'Y A PAS DE GENEROSITE QUE DANS L'OPPOSITION ET LES LOIS QUE NOUS AVONS FAITES, LES ATTITUDES QUE NOUS AVONS PRISES SUR DES PROBLEMES DIFFICILES, NOTAMMENT LE PROBLEME DES CONDITIONS DE TELLE OU TELLE CATEGORIE MONTRENT BIEN QUE LA GENEROSITE, C'EST UN BIEN COMMUN DE LA POLITIQUE FRANCAISE.\

JEANNE MOURALIS.- IL EST DIFFICILE DE VOUS REPENDRE PARCE QUE NOUS NE SOMMES PAS DOCUMENTES COMME VOUS. MAIS J'AI LU PARALLELEMENT A VOTRE LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE` "TOUT FOUT LE CAMP" DE HASARD D'ESTIN, ET ALORS, LA IL Y A, A MON AVIS, UNE REPOSE.

LE PRESIDENT.- JE NE CONNAIS PAS CE LIVRE.

JEANNE MOURALIS.- C'EST UN MANQUE PARCE QU'IL Y A DE L'HUMOUR EN PLUS.

LE PRESIDENT.- MON LIVRE NE CHERCHAIT PAS A FAIRE DE L'HUMOUR... JE NE CONNAIS PAS CET OUVRAGE.

JEAN-PIERRE BERTRAND.- IL Y A EGALEMENT LA QUESTION DES RAPPORTS AU-SEIN DE LA MAJORITE DONT MONSIEUR ELISAT ET MADAME LAURENT VONT VOUS PARLER.

LE PRESIDENT.- EST-CE QUE JE PEUX VOUS DEMANDER SI VOUS APPARTENEZ A LA MAJORITE ?

M. ELISAT.- OUI.

LE PRESIDENT.- POUR LES TELESPECTATEURS C'EST IMPORTANT.

M. ELISAT.- PHARMACIEN - ESPELETTE - DANS MON PETIT VILLAGE DU PAYS BASQUE LES QUERELLES DE PARIS NOUS SONT INCOMPREHENSIBLES. NOUS FAISONS DU PLURALISME DE TOUT TEMPS DANS NOS COMMUNES. POURQUOI LE PLURALISME NE PEUT-IL PAS SE PRATIQUER EGALEMENT A PARIS ?

MICHELE LAURENT.- C'EST LA MEME QUESTION.

M. ELISAT.- JE TIENS A CONTINUER MON TEXTE, SI JE PUIS PARLER AINSI. NOUS PENSONS QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A AUTRE CHOSE A FAIRE QUE DE S'OCCUPER DES ELECTIONS MUNICIPALES. LES AFFAIRES DE LA FRANCE SONT ASSEZ IMPORTANTES POUR QU'ELLES SOLLICITENT TOUTE SON ATTENTION. ET PUIS, SI CERTAINS MEMBRES DE LA MAJORITE NE VOUS OBEISSENT, OU NE VOUS ECOUTENT PAS, PEUT-ETRE PENSENT-ILS QU'IL Y A UN ANCIEN MINISTRE DE LA VEME REPUBLIQUE QUI, APRES UN "OUI, MAIS.." AVAIT DIT : "NON" AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE L'EPOQUE, LE GENERAL DE GAULLE.

MICHELE LAURENT.- COMMERCANTE - VIMOUTIERS (ORNE) JE VOUDRAIS VOUS DEMANDER : POURQUOI LA DROITE SE DECHIRE-T-ELLE AINSI ? PARCE QUE NOUS QUI SOMMES EN PROVINCE, ON NE COMPREND PAS... CELA FAIT BEAUCOUP DE MAL... C'EST TOUT CE QUE CELA PEUT FAIRE

LE PRESIDENT.- ALORS, QUELQUES POINTS D'HISTOIRE, ET PUIS VOS QUESTIONS.

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE PARCE QUE C'EST INTERESSANT. QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AVANT LES ELECTIONS DE 1967 `DATE` ? A CE MOMENT-LA J'ETAIS PARTI DU GOUVERNEMENT... J'ETAIS PARTI PARCE QU'ON M'EN AVAIT FAIT PARTIR... VOUS VOUS EN SOUVENEZ ? JE N'ETAIS DONC PAS AU GOUVERNEMENT, J'ETAIS DANS LA MAJORITE DE L'EPOQUE, ET JE VOTAIS, J'AI TOUJOURS VOTE DANS LE SENS DE LA MAJORITE. ON PREPARAIT UNE CAMPAGNE ELECTORALE, UNE CAMPAGNE LEGISLATIVE ET J'INDIQUAIS QUE MA POSITION ETAIT LE "OUI, MAIS.." & C'ETAIT UNE POSITION QUI ETAIT LE SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, ACCOMPAGNE D'UN CERTAIN NOMBRE DE POSITIONS SUR UN CERTAIN NOMBRE DE SUJETS. ET PUIS ON A PREPARE CETTE CAMPAGNE DE 1967 `DATE` ET JE ME SUIS PRETE A LA CANDIDATURE UNIQUE. RAPPELEZ-VOUS.. LES ELECTIONS DE 67 IL Y AVAIT UN CANDIDAT UNIQUE DE LA

MAJORITE. DONC, J'AI DIT : "OUI, MAIS.." C'ETAIT MA FACON D'ANALYSER LA SITUATION POLITIQUE MAIS J'AI FAIT PASSER LES EXIGENCES DE L'UNITE AVANT TOUTE AUTRE CONSIDERATION PERSONNELLE. QUANT AU "NON" AU REFERENDUM DE 1969, JE ME SUIS DEJA EXPLIQUE SUR CE POINT. D'ABORD, J'AI VOTE AVEC LA MAJORITE DES FRANCAIS, ET DANS LES REFERENDUMS, JE SUIS LE CAS, PROBABLEMENT UNIQUE, JE DOIS LE DIRE, D'UN HOMME POLITIQUE QUI A TOUJOURS VOTE DANS TOUS LES REFERENDUMS AVEC LA MAJORITE DES FRANCAIS - JE NE LE FAISAIS PAS POUR CELA - DEPUIS 1958 JUSQU'EN 1969. EN 1969, UNE QUESTION NOUS ETAIT POSEE, OU PLUS EXACTEMENT DEUX QUESTIONS ET JE N'ETAIS FAVORABLE NI A L'UNE NI A L'AUTRE. J'ESTIME QUE SI, UN JOUR, JE FAISAIS UN REFERENDUM, MON IDEE SERA DE SAVOIR CE QUE LES FRANCAIS PENSENT DU SUJET & CE NE SERA PAS DE LEUR DIRE : "QUOI QUE VOUS PENSIEZ DU SUJET, VOUS ALLEZ VOTER "POUR" OU "CONTRE", MON IDEE EST CELLE-LA ? CE SERA DE CHERCHER A SAVOIR CE QU'ILS PENSENT, EUX DU SUJET. EN 1969, JE N'ETAIS PAS POUR LA SUPPRESSION DU SENAT & JE NE SUIS TOUJOURS PAS POUR LA SUPPRESSION DU SENAT. ET JE N'ETAIS PAS POUR UNE ORGANISATION REGIONALE TROP POLITIQUE... PARCE QUE REGARDEZ LES DIFFICULTES QUE NOUS AVONS POUR LA MAIRIE DE PARIS & IMAGINEZ DES REGIONS POLITISEES AU SUFFRAGE UNIVERSEL, CE SERAIT UN \_ETAT DE CONFUSION POLITIQUE DANS LEQUEL NOUS VIVRIONS EN PERMANENCE. DONC, JE N'ETAIS PAS POUR CES REFORMES & ET DONC, J'AI DIT : "NON". VOILA MON POINT\_DE\_VUE SUR LE PASSE.

ALORS, MAINTENANT, LA SITUATION ACTUELLE. CE QU'IL Y A DE PLUS IMPORTANT - VOUS L'AVEZ DIT L'UN ET L'AUTRE -, C'EST D'ABORD QUE, DANS L'ENSEMBLE DE LA FRANCE - A L'EXCEPTION DE PARIS LES CHOSES ONT BIEN MARCHE & TOUT LE MONDE A FAIT DES EFFORTS PARCE QU'IL Y AVAIT, EN EFFET, ICI DES POSITIONS QUI ETAIENT PLUTOT UDR, DEVENUE DONC RPR, AILLEURS PLUTOT REPUBLICAINS INDEPENDANTS `RI`, OU RADICAUX, CENTRISTES.. ETC.. PRATIQUEMENT, TOUT S'EST TRES BIEN PASSE PARTOUT. JE VOUS CITERAI MEME UN CAS D'ELECTION AU CONSEIL\_REGIONAL D'ALSACE & C'EST UN RPR QUI ETAIT SORTANT. LE COMITE ETAIT A PEU PRES MOITIE - MOITIE & ON A DECIDE QUE, CETTE FOIS-CI, CE SERAIT, AU CONTRAIRE, QUELQU'UN DU CENTRE\_DEMOCRATIQUE\_ET\_SOCIAL `CDS` QUI SERAIT ELU. ET AINSI DE SUITE... CE QUI PROUVE QUE L'UNION EST POSSIBLE, ET JE FELICITE TOUS CEUX QUI SE SONT PRETES A CETTE UNION.

ALORS, LE CAS DE PARIS. LORSQUE J'AI PARLE DE "PLURALISME" J'AI PARLE DE PLURALISME ORGANISE. C'EST COMME LORSQUE L'ON PARLE DE "LIBERTE" & LA "LIBERTE", CELA NE CONSISTE PAS DANS LE TAPAGE NOCTURNE OU DANS LE FAIT DE ROULER A GAUCHE DANS LES RUES, OU POUR CERTAINS COMMERCANTS, DE VENDRE DES PRODUITS AU-DESSOUS DU PRIX DE REVIENT ET DE DEMOLIR LA CONCURRENCE. CE N'EST PAS CELA, LA LIBERTE. EH BIEN, LE "PLURALISME" DOIT ETRE ORGANISE & CE N'EST PAS LE DROIT, POUR TOUTES LES FAMILLES DE LA MAJORITE, DE FAIRE, CHACUNE DE SON COTE, TOUT CE QU'ELLE A ENVIE DE FAIRE. CELA VEUT DIRE QUE CHACUNE D'ELLE EXISTE, QUE LEUR EXISTENCE APPARAIT DANS LES MANIFESTATIONS DE LA VIE NATIONALE, MAIS QU'ELLES NE CONCERTENT ET DISCUTENT DANS-LE-CADRE DE PARIS, QU'EST-CE QUI S'EST PASSE ? LE 12 NOVEMBRE DERNIER `DATE` - JE M'EN SOUVIENS PARCE QUE J'ETAIS A RAMBOUILLET OU JE RECEVAIS LE PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE -, RAYMOND BARRE, PREMIER MINISTRE, A RENDUE PUBLIQUE UNE DECISION SUIVANT LAQUELLE IL CONFIAIT LA MISSION DE CONDUIRE L'ACTION DE LA MAJORITE, A PARIS, A MICHEL D'ORNANO. POURQUOI L'A-T-IL FAIT ? IL AVAIT PROCEDÉ A DES CONSULTATIONS & IL AVAIT VU TOUS LES PARTIS DE LA MAJORITE, ET IL AVAIT VU LES MINISTRE\_D\_ETAT QUI S'OCCUPENT PARTICULIEREMENT DES AFFAIRES POLITIQUES. ET COMPTE\_TENU DE LEURS AVIS, - PAS NECESSAIREMENT LES MEMES -, COMPTE\_TENU DU FAIT QUE MONSIEUR D'ORNANO EST UN BON MINISTRE, QUI A BIEN GERE ET QUI GERE BIEN LE DEPARTEMENT DIFFICILE ET

IMPORTANT DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENERGIE, COMPTE\_TENU DU FAIT QUE C'EST UN MAIRE QUI A BIEN REUSSI DANS SA GESTION MUNICIPALE, QUE C'EST UN HOMME DE CONCILIATION CONNU PAR CE TRAIT DE CARACTERE, IL A DONC ETE DESIGNE PAR MONSIEUR BARRE. ET IL Y A EU UN FAIT QUE L'ON N'A PAS RELEVÉ RECENTMENT : C'EST QU'AU MOMENT OU MONSIEUR BARRE L'A DESIGNE, - C'ETAIT DONC LE 12 NOVEMBRE -, A CE MOMENT-LA MONSIEUR JACQUES CHIRAC ETAIT ENCORE EN TRAIN DE FAIRE SA CAMPAGNE ELECTORALE EN CORREZE PUISQU'IL A ETE ELU LE 14 NOVEMBRE. PAR LA SUITE, MONSIEUR CHIRAC S'EST DECLARE INTERESSE PAR UNE CANDIDATURE A LA MAIRIE DE PARIS

QU'AURAIT VOULU DIRE LE PLURALISME ORGANISE ? EH BIEN, C'EST LE FAIT QU'AYANT CETTE IDEE, IL VIENNE S'EN ENTREtenir AVEC LE PREMIER MINISTRE `RAYMOND BARRE` QUI AVAIT DONC DESIGNE QUELQU'UN D'AUTRE, POUR LUI DIRE : "C'EST QUELQUE CHOSE QUI M'INTERESSE & PARLONS-EN, JE SOUHAITERAIS QUE LES PARTIS DE LA MAJORITE SE REUNISSENT POUR SAVOIR QUELLE EST LEUR REACTION PAR-RAPPORT A CETTE CANDIDATURE. JE SOUHAITERAIS AVOIR VOTRE AVIS PERSONNEL, ET ON VERRA SI UNE SOLUTION D'UNION EST, OU NON, POSSIBLE". C'EUT ETE LE PLURALISME ORGANISE, ET IL Y AVAIT, EN EFFET, TOUTES SORTES DE QUESTIONS A POSER. ET PARMIS CES QUESTIONS A POSER, DANS L'HYPOTHESE OU, FINALEMENT IL N'Y AVAIT PAS D'ACCORD, FALLAIT-IL QU'IL Y AIT DES LISTES CONCURRENTES PARTOUT ? FALLAIT-IL, AU CONTRAIRE, QUE DANS LES SECTEURS OU L'OPPOSITION EST FORTE, - SOIT QU'ELLE AIT DES ELUS, SOIT QU'IL Y AIT UNE FAIBLE MARGE -, IL Y AIT, OU NON DES LISTES COMMUNES ? CE QUI ETAIT UN VRAI PROBLEME. ET ENSUITE, COMMENT CES CANDIDATS, ISSUS DE DEUX LISTES, SE REUNIRAIENT-ILS POUR ADMINISTRER PARIS ? QUEL SERAIT LE ROLE DES UNS ET DES AUTRES PUISQUE, DE TOUTE FACON, IL FALLAIT BIEN QU'ENSUITE ILS TRAVAILLENT ENSEMBLE ? DONC, LE PLURALISME ORGANISE, C'ETAIT DE POSER CES QUESTIONS, D'EN DISCUTER, NON PAS DU TOUT DANS UN ESPRIT DE TRACTATION POLITIQUE, DE MARCHANDAGE - IL NE S'AGIT PAS DE CELA -.. MAIS POUR VOIR COMMENT REUNIR ENSEMBLE DES FORCES DISTINCTES QUI SONT DES FORCES DISTINCTES DE LA MAJORITE. DONC, IL NE FALLAIT PAS, A MON SENTIMENT, QUE LA DECISION SOIT PRISE ET PRETE A ETRE RENDUE PUBLIQUE QUELQUES MINUTES APRES LE PREMIER ENTretien AVEC LE PREMIER MINISTRE. IL NE FALLAIT PAS, ENSUITE, REFUSER DE VOIR CELUI-CI. ET IL FAUDRAIT, A L'HEURE ACTUELLE, RECHERCHER PARTOUT OU C'EST POSSIBLE ENCORE, DANS PARIS, DES SOLUTIONS D'UNION. CE N'EST PAS CE QUI S'EST PASSE & CE N'EST DONC PAS LE PLURALISME ORGANISE & C'EST CE QUE J'AI APPELE LA DISCORDE.\

GUY DARBOIS.- JE VAIS MAINTENANT DONNER LA PAROLE A MADAME RUIZ QUI VA ETRE, JE CROIS, LE PORTE-PAROLE D'UN GRAND NOMBRE DE FRANCAIS.

MME RUIZ.- ORANGE. JE SUIS SECRETAIRE, J'AI DEUX ENFANTS. COMME VOUS L'A DIT MONSIEUR DARBOIS, JE NE SUIS PAS SPECIALEMENT ATTIREE PAR L'OPPOSITION. JE VOUDRAIS QUE VOUS ME RASSURIEZ SUR LE SORT DE LA FRANCE SI LA GAUCHE VENAIT A GAGNER LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1978.

LE PRESIDENT.- C'EST UNE QUESTION QUE L'ON POSE SOUVENT ET LES FRANCAIS SONT DECUS QU'ON NE LEUR APPORTE PAS UNE REponse CLAIRE. ET VOUS ALLEZ VOIR QU'EN REALITE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EST AMENE A DIRE UN CERTAIN NOMBRE DE CHOSES ET, PAR CONTRE, A NE PAS PRENDRE POSITION SUR UN CERTAIN NOMBRE D'AUTRES. D'ABORD, JE NOTE QU'IL Y A, AUTOUR DE CETTE TABLE, UN CERTAIN NOMBRE DE GENS QUI CONSIDERENT QUE CE NE SERAIT PAS DU TOUT UNE CATASTROPHE & MAIS ENFIN VOTRE SENTIMENT N'EST PAS CELUI-LA ET C'EST EGALEMENT - JE NE VOUS LE CACHE PAS - LE MIEN.

ALORS, IL Y A DEUX QUESTIONS, ET SOUVENT LA REponse SOULEVE DES PROBLEMES, CE QUI S'EXPLIQUE. LA PREMIERE QUESTION EST CELLE DE SAVOIR CE QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DOIT FAIRE ET FERAIT-IL, DANS CE CAS LA, RESPECTER DEMOCRATIQUEMENT L'EXPRESSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL ? - ET DEUXIEME

DEMOCRATIQUEMENT L'EXPRESSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL : - ET DEUXIEME QUESTION : EST-CE QUE CELA VEUT DIRE QU'IL APPROUVERAIT UN CHOIX DE CETTE NATURE ? ET IL FAUT BIEN VOIR QUE CES DEUX QUESTIONS SONT DISTINCTES. LES CONSTITUTIONS SONT FAITES POUR FAIRE FACE A TOUTES LES SITUATIONS & ELLES NE SONT PAS FAITES POUR ETRE UNIQUEMENT APPLIQUEES DANS DES SITUATIONS FAVORABLES. J'AI ESTIME QUE LORSQUE J'AVAIS FAIT ACTE DE CANDIDATURE POUR ETRE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, J'AI FAIT ACTE POUR EXERCER MA FONCTION QUOI QU'IL ARRIVE CAR LA CONSTITUTION DE 1958 DONNE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DES POUVOIRS PRECIS ET ETENDUS ET QUE DANS L'HYPOTHESE D'UN SUCCES DE L'OPPOSITION IL NE POURRAIT PAS MODIFIER, CAR VOUS SAVEZ TRES BIEN QUE LA MODIFICATION CONSTITUTIONNELLE EST COMPLIQUEE & QU'IL FAUT UN VOTE MAJORITAIRE A L'ASSEMBLEE\_NATIONALE, UNE FORTE MAJORITE AU SENAT, ENSUITE UN CONGRES, ET QUELS QUE SOIENT LES PRONOSTICS QU'ON PUISSE FAIRE POUR LES ELECTIONS DE 1978, JE CONSIDERE COMME TOUT A FAIT INVRAISEMBLABLE QUE LA CONSTITUTION PUISSE ETRE MODIFIEE. ET DONC, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE GARDERA SES POUVOIRS, CE QUI VEUT DIRE QUE JE GARDERAI MES POUVOIRS.

MADAME RUIZ.- A CE MOMENT, VOUS SEREZ OBLIGE DE VOUS ACCOMMODER... DISONS... LE PRESIDENT.- VOUS VOUS PLACEZ DANS L'HYPOTHESE OU LES FRANCAIS AURAIENT CHOISI EN MAJORITE D'APPLIQUER UN PROGRAMME DIT LE "PROGRAMME\_COMMUN", C'EST CELA VOTRE HYPOTHESE. ALORS, DANS CE CAS, LE PREMIER POINT, C'EST QU'IL EST IMPORTANT POUR LA SECURITE DE LA FRANCE, POUR LES LIBERTES DES FRANCAIS, POUR LA VIE CONSTITUTIONNELLE, DE SAVOIR QU'ILS N'ONT PAS UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE QUI, EN\_FACE DE DIFFICULTES OU DE TENSIONS POLITIQUES, TOUT A COUP S'EFFACE. BON. IL EST, AU CONTRAIRE, ESSENTIEL DE SAVOIR QUE JE CONTINUERAI - JE VOUS PREVIENS - MON MANDAT PRESIDENTIEL POUR LA DUREE OU IL M'A ETE CONFIE. ET IL PEUT SE FAIRE QU'IL Y AIT DES CIRCONSTANCES OU LES FRANCAIS S'EN REJOUISSENT. ALORS, S'IL Y A UNE MAJORITE DEMOCRATIQUE DES FRANCAIS QUI FAIT LE CHOIX D'UNE CERTAINE POLITIQUE, JE DIS CE QUE DISAIT MON PREDECESSEUR, LE PRESIDENT POMPIDOU, C'EST A DIRE QU'IL SERA TENU\_COMPTE DE LA VOLONTE DEMOCRATIQUE DES FRANCAIS, ET IL N'EST PAS POSSIBLE, DANS UNE DEMOCRATIE, DE FAIRE AUTREMENT. COMMENT EN SERA-T-IL TENU\_COMPTE ? CELA DEPENDRA DE LA MANIERE DONT CETTE VOLONTE SE SERA EXPRIMEE ET IL NE FAUT JAMAIS IMAGINER UNE SITUATION PARCE QU'IL Y A TOUJOURS PLUSIEURS TYPES DE SITUATIONS POSSIBLES. MAIS JE CONSIDERE QUE, DANS UNE DEMOCRATIE, PERSONNE N'A LE DROIT DE DIRE QUE, S'IL Y AVAIT UNE TELLE VOLONTE LIBREMENT EXPRIMEE, LE PRESIDENT S'Y OPPOSERAIT. ALORS, ON EN TIRE LA CONCLUSION TOUT A FAIT ETRANGE, N'EST CE PAS, ET MALVEILLANTE, DE DIRE : "AH, MAIS, COMMENT ? AU FOND, VOUS ETES PRET A VOUS ACCOMMODER D'UNE TELLE SITUATION ...". JE DIS SIMPLEMENT QUE, S'IL Y A UNE TELLE SITUATION POLITIQUE, EN FRANCE, PERSONNE - ET NOTAMMENT QUELQU'UN QUI DOIT PROTEGER LA CONSTITUTION - N'A LE DROIT DE L'IGNORERET JE VAIS VOUS RAPPELER QUELQUE CHOSE, C'EST QUE SI LE PROGRAMME\_COMMUN N'EST PAS, A L'HEURE ACTUELLE, APPLIQUE EN FRANCE C'EST PARCE QUE J'AI ETE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET J'AI ETE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'EPOQUE, N'EST-CE PAS, OU D'AUTRES NE L'AURAIENT PAS ETE. JE VOUS RAPPELLE CE QU'ETAIT L'ATMOSPHERE DE 1974. CE N'EST PAS PARCE QUE J'AVAIS UN TALENT PARTICULIER, - CE N'EST PAS CELA QUE JE VEUX DIRE -... MAIS C'EST PARCE QUE CE QUE JE PROPOSAIS A L'AVANCE M'A PERMIS D'ETRE ELU & ET SI J'AVAIS PRIS DES POSITIONS DE COMBAT, VEHEMENTES ET D'AGRESSION VIS-A-VIS D'UNE GRANDE PARTIE DES FRANCAIS ET DE L'OPPOSITION JE N'AURAIS PAS ETE ELU. ET A L'EPOQUE ACTUELLE, IL Y AURAIT DONC DEUX ANS ET DEMI QUE LA FRANCE VIVRAIT SOUS LE REGIME DU PROGRAMME\_COMMUN. J'AI DONC QUALITE, PLUS QUE QUICONQUE EN FRANCE - JE DIS BIEN "PLUS QUE QUICONQUE" POUR DIRE QUE SI LE PROGRAMME\_COMMUN N'EST PAS APPLIQUE EN FRANCE, C'EST

EN-RAISON DE L'ACTION QUE J'AI CONDUITE MOI-MEME.

GUY DARBOIS.- MONSIEUR LE PRESIDENT, IL Y AURAIT ENCORE D'AUTRES QUESTIONS SUR LE DOMAINE DE LA VIE POLITIQUE FRANCAISE A POSER, MAIS NOUS NOUS SOMMES FIXES UN TEMPS ET NOUS NE POUVONS PAS LE DEPASSER.

JOSEPH PASTEUR.- J'AI UNE DERNIERE QUESTION SUR CE THEME A POSER A MONSIEUR LE PRESIDENT. EST-CE QUE VOUS VOULEZ BIEN REPONDRE, MONSIEUR LE PRESIDENT, EN VOUS RENDANT A LA TABLE QUI EST LA HAUT ?

LE PRESIDENT.- OU ALLONS-NOUS ?

JOSEPH PASTEUR.- ICI, AVEC JEAN-PIERRE BERTRAND.-

JEAN-PIERRE BERTRAND.- PENSEZ-VOUS DISPOSER D'UNE MAJORITE CAPABLE DE VOUS SOUTENIR REELLEMENT ? AUTREMENT DIT, NE PENSEZ-VOUS PAS QUE VOTRE DIFFEREND AVEC MONSIEUR CHIRAC RISQUE DE CONSOMMER DEFINITIVEMENT L'UNION DE LA MAJORITE ?

LE PRESIDENT.- NON.

JOSEPH PASTEUR.- MONSIEUR LE PRESIDENT, NOUS SOMMES ICI AU MILIEU DE TABLES OU SONT INSTALLEES NOS INVITES PLUS PARTICULIEREMENT INTERESSES PAR LES QUESTIONS ET LES PROBLEMES MATERIELS QUE RENCONTRENT TOUS LES JOURS LES FRANCAIS DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE. BEAUCOUP DE QUESTIONS - COMME Y FAISAIT ALLUSION TOUT A L'HEURE M. ALAIN JEROME, SUR LE "CHOMAGE BIEN SUR, SUR LE "POUVOIR\_D\_ACHAT", SUR LES INEGALITES DE REVENUS ET DES SALAIRES", LA "SITUATION MATERIELLE DES PERSONNES AGEES", LA "SITUATION DIFFICILE DES AGRICULTEURS", LA SITUATION DES "ARTISANS ET DES COMMERCANTS", ENFIN LA POLITIQUE DU LOGEMENT... ET SI VOUS VOULEZ BIEN NOUS ALLONS COMMENCER AVEC MADAME SERRIER QUI EST A VOTRE GAUCHE, A LAQUELLE JE VAIS PASSER MON MICRO ET QUI A DES QUESTIONS PRECISES, JE CROIS, A VOUS POSER SUR LE "CHOMAGE".

MONIQUE SERRIER.- AIDE SOIGNANTE AU CENTRE HOSPITALIER DE BAR-LE-DUC - MEMBRE DU PARTI COMMUNISTE `PCF`. MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS AVEZ DIT, AVANT VOTRE ELECTION DE 1974 : "LES FRANCAIS ONT TOUT A PERDRE AVEC LE PROGRAMME\_COMMUN, SURTOUT LEUR EMPLOI". COMMENT SE FAIT-IL QUE LE CHOMAGE AIT DOUBLE DEPUIS 1974 ? IL Y A 4.000 DEMANDEURS D'EMPLOIS DANS NOTRE DEPARTEMENT, PRECISEMENT...

- LE PRESIDENT.- MADAME, IL NE FAUT PAS COMPARER LA SITUATION ACTUELLE DE LA FRANCE ET LA SITUATION DE LA POLITIQUE QUE NOUS CONDUISONS, QUI EST CELLE DU GOUVERNEMENT ET AUSSI DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - DONT C'EST AUSSI LE COMBAT -,... AVEC UNE SITUATION ABSTRAITE. IL FAUT SAVOIR CE QUE D'AUTRES AURAIENT FAIT A NOTRE PLACE. EH BIEN, JE CONSIDERE QUE SI D'AUTRES AVAIENT AGI A NOTRE PLACE, LA FRANCE SERAIT DANS UNE SITUATION INCONTESTABLEMENT PLUS MAUVAISE. ET JE VAIS VOUS DIRE POURQUOI. NOUS AVONS CONNU UN DESEQUILIBRE QUI S'EST ACCENTUE, AUQUEL NOUS NOUS SOMMES EFFORCES DE PORTER REMEDE A L'HEURE ACTUELLE ET NOUS CONNAISSONS CE DESEQUILIBRE PARCE QU'AU TOTAL LA COMPETITIVITE FRANCAISE S'EST DEGRADEE PAR-RAPPORT AUX AUTRES. NOS PRIX, NOS COUTS DE PRODUCTION ONT AUGMENTE PLUS RAPIDEMENT QUE CHEZ LES AUTRES ET, FINALEMENT, ON A VU SE FERMER UN CERTAIN NOMBRE DE MARCHES TEXTILES, CHIMIQUES, MECANIQUES, ET AINSI DE SUITE... OR, S'IL Y AVAIT EU L'APPLICATION DU PROGRAMME\_COMMUN, CES COUTS AURAIENT AUGMENTE BEAUCOUP PLUS VITE, SANS L'OMBRE D'UN DOUTE ET NOUS SERIONS, DONC, DANS UNE SITUATION COMPARABLE A CELLE DES PAYS DONT LES COUTS ONT AUGMENTE TRES VITE, COMME LA GRANDE-BRETAGNE. C'EST CE QUI FAIT QU'ALORS QUE NOUS AVIONS UNE BAISSSE DU FRANC PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE CETTE ANNEE 1976 `DATE`, QUE NOUS L'AVONS COMPLETEMENT ARRETEE ET QUE, FINALEMENT, LE FRANC EST COMPLETEMENT STABLE, NOUS AURIONS EU CE QU'ONT CONNU DES PAYS GERES COMME VOUS LE DITES, C'EST-A-DIRE UNE BAISSSE DE 30 A 40 % DE LEUR MONNAIE, LES

METTANT EN REALITE DANS LES GRANDES DIFFICULTES ET LE MALHEUR ECONOMIQUE. ALORS, IL Y A UN NIVEAU DE CHOMAGE EN FRANCE QUI EST ELEVE VOUS AVEZ RAISON, QUI EST STABILISE A CE NIVEAU, C'EST-A-DIRE QU'A L'HEURE ACTUELLE, IL N'AUGMENTE PAS, ALORS QUE VOUS VOUS SOUVENEZ TRES BIEN QU'AU PRINTEMPS DERNIER, ON NOUS ANNONCAIT LE MILLION ET DEMI DE CHOMEURS. VOUS AVEZ VU LES DECLARATIONS STATISTIQUES A CE SUJET. C'EST UN NIVEAU TROP ELEVE, BIEN SUR, ET SI VOUS ME POSEZ LA QUESTION, JE VOUS DIRAI CE QUE NOUS \_COMPTONS FAIRE POUR LE REDUIRE. MAIS IL FAUT COMPARER LA SITUATION DE LA FRANCE A LA SITUATION D'AUTRES PAYS GERES COMME ELLE L'AURAIT ETE AVEC LE PROGRAMME\_COMMUN. A MON AVIS, SANS L'OMBRE D'UN DOUTE, LA SITUATION MONETAIRE, ET DE L'EMPLOI, EN FRANCE, SERAIT BIEN PLUS DIFFICILE QUE MAINTENANT.

MONIQUE SERRIER.- ENFIN, PERMETTEZ-MOI, MONSIEUR LE PRESIDENT, DE VOUS DIRE QUE, PAR EXEMPLE, AU NIVEAU DU TEXTILE, NOUS AVONS UNE ENTREPRISE, LA RHOVYL, A COTE DE BAR-LE-DUC QUI FAIT PARTIE DES MONOPOLES DE RHONE-POULENC. NOUS NE COMPRENONS PAS POUR QUELLE RAISON CE MONOPOLE VA S'IMPLANTER EN THAILANDE ALORS QU'IL Y A TANT DE CHOMAGE EN FRANCE ? LE PRESIDENT.- COMME VOUS LE PENSEZ, NOUS N'ALLONS PAS POUVOIR DISCUTER TOUT LE PROBLEME DE L'INDUSTRIE TEXTILE £ C'EST UN PROBLEME QUI SE POSE A TOUS LES PAYS COMME LES NOTRES, PARCE QUE NOUS SOMMES DES PAYS, HEUREUSEMENT, QUI AVONS UN NIVEAU\_DE\_VIE RELATIVEMENT ELEVE, QUI DEVONS, PAR CONSEQUENT, AVOIR DES SALAIRES RELATIVEMENT ELEVES, ALORS QUE VOUS AVEZ DANS LE MONDE UNE SERIE DE PAYS - ET NOTAMMENT DANS LE SUD-EST ASIATIQUE - OU IL Y A DES SALAIRES TRES BAS ET QUI FONT LES MEMES PRODUCTIONS PUISQU'ILS DISPOSENT A PEU PRES DES MEMES MACHINES. ALORS, CE SONT DES PAYS QUI EXPORTENT, ET VIS-A-VIS DESQUELS NOUS ESSAYONS DE NOUS PROTEGER. MAIS, D'UNE\_PART, IL Y A DES ACCORDS INTERNATIONAUX CAR, PUISQUE NOUS SOMMES EXPORTATEURS, NOUS NE POUVONS PAS FERMER NOS FRONTIERES AUX EXPORTATIONS DE TOUS LES AUTRES £ ET SOUVENT, IL Y A DES DETOURNEMENTS DE TRAFICS ET DES PRODUITS QUI ENTRENT CHEZ NOS VOISINS ET QUI ENTRENT, ENSUITE, CHEZ NOUS EN DESORGANISANT NOTRE MARCHÉ. ET VOUS SAVEZ BIEN QUE, DANS LES PAYS VOISINS, LA SITUATION DU TEXTILE EST COMPARABLE. ALORS, IL EST VRAI QU'IL FAUT SOUTENIR NOTRE PAYS PAR DEUX SERIES DE MOYENS : - D'UNE\_PART, EN ESSAYANT DE SE SPECIALISER SUR LES PRODUITS POUR LESQUELS IL FAUT UNE HAUTE TECHNIQUE ET UNE VALORISATION DU TRAVAIL PAR-RAPPORT AUX AUTRES PRODUCTIONS PLUS COURANTES, OU LES MEILLEURS MARCHES - ET D'AUTRE\_PART, EN NOUS OPPOSANT AUX DETOURNEMENTS DE TRAFIC, OU AUX CONCURRENCES DELOYALES QUI SONT LE FAIT D'UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS. CE SONT CES ACTIONS QUE LE GOUVERNEMENT EST DECIDE A CONDUIRE.\

JEAN-PIERRE BERTRAND.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUDRAIS QUE, - SANS CHANGER DE TABLE, MAIS EN VOUS RETOURNANT VERS LA TABLE QUI EST DERRIERE VOUS - NOUS ABORDIONS LE PROBLEME DU "CHOMAGE DES JEUNES", ET JE VOUDRAIS QUE MADEMOISELLE GAUTHIER - QUI EST L'UNE DE NOS PLUS JEUNES INVITEES - VOUS EXPOSE SA SITUATION PERSONNELLE QUI EST UN BON EXEMPLE DE LA SITUATION QUE CONNAISSENT BEAUCOUP DE JEUNES CHOMEURS.

MARYLENE GAUTHIER.- 18 ANS - EN CHOMAGE, A LA RECHERCHE DE MON PREMIER EMPLOI - J'AI FAIT UNE PREMIERE ANNEE DE "BREVET PROFESSIONNEL D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE". ET AU DEBUT, A L'ORIENTATION, ON NOUS AVAIT FAIT MIROITER LE BEP, EN NOUS DISANT QU'AVEC CE BEP, ON POURRAIT FAIRE "EDUCATRICE", "AIDE-PUERICULTRICE"... ENFIN, ON NOUS AVAIT VRAIMENT FAIT MIROITER LE BEP SANITAIRE ET SOCIAL. FINALEMENT, EN MILIEU D'ANNEE, ON NOUS A APPRIS QUE LE BEP SOI-DISANT, NE NOUS SERVAIT A RIEN £ QUE SOI-DISANT, IL N'ETAIT MEME PAS RECONNU PAR L'ETAT ET QU'IL NE NOUS SERVAIT SI ON L'AVAIT QUIA

MEME PAS RECONNU PAR L'ETAT ET QU'IL NE NOUS SERVAIT, SI ON L'AVAIT, QU'A ENTRER DANS LES ECOLES D'INFIRMIERES.. ENFIN DE MONITRICES EDUCATRICES ET D'AIDES-PUERICULTRICES. ET FINALEMENT, QUAND ILS NOUS ONT DIT CELA, IL Y A EU UNE CERTAINE GENE DE LA CLASSE. IL Y A DES FILLES QUI, FINALEMENT, ONT UN PEU ARRETE DE TRAVAILLER. ET A LA FIN DE L'ANNEE, ILS EN ONT RENVOYE 31 EN DONNANT COMME RAISON : "VOUS MANQUEZ DE MOTIVATION". JE ME SUIS RETROUVE AU CHOMAGE. JE ME SUIS PRESENTEE A PLUSIEURS EMPLOIS, ET A CHAQUE FOIS, OU BIEN IL Y AVAIT DES PERSONNES PLUS EXPERIMENTEES QUE MOI, JUSTEMENT... ET ON NOUS DEMANDAIT AU MOINS DEUX A TROIS ANS D'EXPERIENCE... OU BIEN JE NE FAISAIS PAS L'AFFAIRE PARCE QUE JE "MANQUAIS DE FORMATION " ? VOILA

LE PRESIDENT.- JE CROIS QU'IL EST DIFFICILE, N'EST-CE PAS, QUE NOUS TRAITONS DE CAS PARTICULIERS, MEME QUAND C'EST L'ILLUSTRATION D'UNE SITUATION PARCE QU'ON N'A PAS TOUS LES ELEMENTS DE CE CAS PARTICULIER. A MON AVIS, C'EST PLUS UN CAS TYPIQUE DES PROBLEMES D'EDUCATION ET DE FORMATION QU'UN PROBLEME DE CHOMAGE, PARCE QU'A L'HEURE ACTUELLE JE PEUX VOUS DIRE QUE, DANS LES EMPLOIS DE "SANTE", ON MANQUE SOUVENT DE PERSONNEL. C'EST DONC, A MON AVIS, ESSENTIELLEMENT, UN PROBLEME DE FORMATION. ET A L'HEURE ACTUELLE CE QU'ON VOIT BIEN, DANS L'ECONOMIE FRANCAISE, C'EST QU'IL Y A EN FRANCE UN GRAND NOMBRE DE TRAVAILLEURS IMMIGRES, ET NOUS AVONS UN NOMBRE TRES INFERIEUR DE FRANCAIS A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI. IL Y A DONC UN DESEQUILIBRE COMPLEXE DU MARCHE DE L'EMPLOI. CELA NE VEUT PAS DIRE QUE CE SONT LES MEMES METIERS QUI POURRAIENT ETRE FAITS PAR LES UNS ET PAR LES AUTRES, NATURELLEMENT. MAIS A L'HEURE ACTUELLE, IL EST TRES RARE QUE QUELQU'UN QUI A UNE FORMATION VERITABLEMENT QUALIFIEE NE TROUVE PAS UN EMPLOI TRES VITE. MEME DANS LA REGION PARISIENNE, ACTUELLEMENT, PAR EXEMPLE DANS LES INDUSTRIES METALLURGIQUES ET MECANIQUES, QUICONQUE A UN DEGRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE COMPLETE TROUVE UN EMPLOI TOUT DE SUITE ET IL Y A MEME UNE CERTAINE PENURIE DE MAIN-D'OEUVRE. ET VOUS SAVEZ TRES BIEN QUE DANS CERTAINES REGIONS - PUISQUE VOUS VENEZ DE L'ENSEMBLE DE LA FRANCE - IL Y A A L'HEURE ACTUELLE DES BRANCHES OU DES ENTREPRISES QUI NE TROUVENT PAS DE PERSONNEL QUALIFIE. DONC, IL Y A A LA FOIS UN PROBLEME GLOBAL D'EQUILIBRE, NATURELLEMENT, ET ESSENTIELLEMENT UN PROBLEME DE FORMATION. ET DANS LES EFFORTS QUE JE DECRIS - JE NE SAIS PAS SI ON PARLERA TOUT A L'HEURE DES PROBLEMES DE FORMATION ET D'EDUCATION - EFFORTS QUI SONT EN-COURS, QUI NE SONT PAS ENCORE BIEN CONNUS DE L'OPINION, JE CONSIDERE QUE L'AMELIORATION DE NOS FILIERES DE FORMATION, DANS LES AGES AUX ALENTOURS DU VOTRE, C'EST LA CLE DU PROBLEME DE L'EMPLOI. CAR JE SUIS PERSUADE QUE SI VOUS AVIEZ PU ETRE AIGUILLEE VERS UNE FORMATION QUI AURAIT ETE COMPLETE ET SPECIALISEE, VOUS TROUVERIEZ A L'HEURE ACTUELLE UN EMPLOI DANS LES CARRIERES DE SANTE.

HUGUETTE FOSSE.- MA FILLE, QUI A VINGT-DEUX ANS, N'A PAS DE TRAVAIL. ELLE A DEBUTE DES COURS DE SECRETARIAT MEDICAL MAIS ELLE A DU LES INTERROMPRE PARCE QUE JE N'AVAIS PAS LES MOYENS DE CONTINUER A PAYER. A VINGT-DEUX ANS, ELLE EST DONC EN CHOMAGE. LA FORMATION PROFESSIONNELLE ? A AMIENS ON NE CONNAIT PAS : IL N'Y A PAS DE PLACE. ELLE A UN CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES. ELLE NE PERCOIT PAS D'INDEMNITE DE CHOMAGE. MAIS IL FAUT VIVRE. COMMENT ?

LE PRESIDENT.- C'EST LE MEME SUJET.

HUGUETTE FOSSE.- OUI, C'EST LE MEME PROBLEME...

LE PRESIDENT.- C'EST LE MEME PROBLEME.

HUGUETTE FOSSE.- MAIS IL EST INSOLUBLE.

LE PRESIDENT.- NON, IL N'EST PAS INSOLUBLE, MAIS CELA SUPPOSE QU'IL Y AIT UNE BIEN MEILLEURE ADAPTATION DE NOTRE SYSTEME DE FORMATION AUX PERSPECTIVES D'EMPLOI. A L'HEURE ACTUELLE, JE LE REPETE, QUAND ON A ATTEINT L'ENSEIGNEMENT

SUPERIEUR, LE PROBLEME EST DIFFERENT PARCE QUE D'ABORD, PERSONNELLEMENT, ON PEUT ORIENTER DE FACON PLUS PRECISE SA SPECIALISATION & ET PUIS ON PEUT PROLONGER SES ETUDES ET EVENTUELLEMENT...

HUGUETTE FOSSE.- IL FAUT POUVOIR LE FAIRE.

LE PRESIDENT.- OUI, SI ON LE PEUT, MAIS ON PEUT EGALEMENT OBTENIR DES BOURSES. MAIS ENFIN ON EST PLUS MAITRE DE SA FORMATION. MAIS SI LES FORMATIONS QUI ABOUTISSENT DANS LES AGES QUE VOUS DITES, C'EST-A-DIRE DE SEIZE A VINGT ANS, ET QUI SE TERMINENT A UN NIVEAU DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE, NE SONT PAS MENEES A LEUR TERME ET NE S'ACCOMPAGNENT PAS D'UNE BONNE SPECIALISATION PROFESSIONNELLE, ELLES CREENT, EN EFFET, UN CERTAIN NOMBRE DE SITUATIONS D'IMPASSE. C'EST POURQUOI LE POINT SUR LEQUEL NOUS DEVONS AMELIORER NOTRE SYSTEME EDUCATIF EST CETTE PARTIE DE LA FORMATION, C'EST-A-DIRE LA PARTIE QUI SERA APRES LE COLLEGE - COLLEGE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES FRANCAIS - ET QUI VA DONC JUSQU'A LA TROISIEME `CES` & C'EST LA PARTIE QUI VA AU-DELA ET DANS LAQUELLE NOUS DEVONS AVOIR DES FORMATIONS QUI VERITABLEMENT VOUS DONNENT UN OUTIL PROFESSIONNEL.

HUGUETTE FOSSE.- OUI, MAIS A AMIENS IL N'Y A PAS DE FORMATION PROFESSIONNELLE. JE VOULAIS VOUS DEMANDER AUSSI SUR QUEL CRITERE ON SE BASE POUR DONNER DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE AUX PERSONNES QUI POSSEDENT LE "BAC" TANDIS QUE LES AUTRES N'EN ONT PAS. POURQUOI ?

LE PRESIDENT.- IL N'Y A PAS DE CRITERE DE BACHOT POUR CETTE ALLOCATION.

HUGUETTE FOSSE.- SI.\

JEAN-PIERRE BERTRAND.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS AVEZ DEVANT VOUS M. CAUDRELIER QUI, JE CROIS, EST LUI-MEME INDUSTRIEL ET QUI VOUDRAIT VOUS POSER UNE QUESTION RELATIVE EGALEMENT AU CHOMAGE.

LOUIS CAUDRELIER.- JE SUIS CAUDRELIER LOUIS, DE CAUDRY-CAMBRESIS, DANS LE NORD, CADRE TECHNIQUE EN TEXTILE. MONSIEUR LE PRESIDENT, JE SUIS RESPONSABLE DE FABRICATION DANS UN TRICOTAGE DE JERSEY D'IMPORTANCE MOYENNE. MON ETABLISSEMENT A FAIT LE PLEIN EMPLOI PENDANT QUINZE ANS. DEPUIS DECEMBRE DERNIER, COMME LA MAJORITE DES ENTREPRISES TEXTILES, NOUS SOMMES EN REDUCTION D'HORAIRE, CELA A CAUSE D'IMPORTATIONS MASSIVES EN PROVENANCE DE MACAO, HONG-KONG, ETC. CES PAYS DE BAS SALAIRES ONT COUVERT ET PRIS DES MARCHES IMPORTANTS DE GRANDE DIFFUSION & C'EST CE QUI A FAIT BRUSQUEMENT MONTER LE CHOMAGE ET FERMER DES UNITES DE FABRICATION. PENSEZ-VOUS QUE CETTE SITUATION, MORTELLE POUR LE TEXTILE, VA S'AGGRAVER, S'ABREGER OU S'AMELIORER ?

JEAN-PIERRE BERTRAND.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE PENSE QUE VOUS N'ALLEZ PAS ENCORE REPENDRE EN CE QUI CONCERNE LE TEXTILE, MAIS IL ME PARAIT IMPORTANT QUE SOIENT ABORDEES ICI LES IMPORTATIONS. EST-CE QU'ELLES CREENT VERITABLEMENT UN CHOMAGE ?

LE PRESIDENT.- OUI, ELLES CREENT UN CHOMAGE DE DEUX MANIERES. JE VOUDRAIS VOUS RAPPELER, A PROPOS DU CHOMAGE, DONT NOUS REPARLERONS TOUT A L'HEURE, QU'UNE REFORME EST INTERVENUE DEPUIS QUE J'AI ETE ELU PRESIDENT, ET QUI EST LA GARANTIE DU SALAIRE PENDANT UN AN EN CAS DE LICENCIEMENT ECONOMIQUE. CAR CELA N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT & A L'HEURE ACTUELLE, AU CONTRAIRE, CETTE GARANTIE EXISTE ET ELLE EST APPLIQUEE, D'AILLEURS, A UN GRAND NOMBRE DE SALAIRES. ELLE POSE DES PROBLEMES PARCE QU'ELLE DOIT S'ACCOMPAGNER D'UNE CERTAINE INCITATION, NATURELLEMENT, A LA REPRISE D'UNE ACTIVITE OU D'UN EMPLOI LORSQU'UN EMPLOI EST OFFERT. MAIS ENFIN C'EST QUAND MEME UN PROGRES SOCIAL CONSIDERABLE QU'IL FAUT RAPPELER ICI. LES IMPORTATIONS AGISSENT DE DEUX FACONS. CONTRAIREMENT A CE QU'ON CROIT, CE N'EST PAS TELLEMENT L'ARRIVEE DE PRODUITS SUR LE MARCHE FRANCAIS, PARCE QUE

SUR LE MARCHE FRANCAIS NOUS AVONS TOUT DE MEME UN CERTAIN NOMBRE DE MOYENS DE PROTECTION. MAIS IL EN ARRIVE, ET ALORS CE SONT SOUVENT DES ELEMENTS QUI SUFFISENT A DESORGANISER UN MARCHE, PARCE QU'IL S'AGIT DE PETITES QUANTITES, A UN PRIX TOUT A FAIT ARBITRAIRE, ET QUI, A CE MOMENT-LA, CASSENT FINALEMENT LE MARCHE. MAIS CE NE SONT PAS DE TRES GRANDES QUANTITES. PAR CONTRE, CE QUI SE PASSE - ET D'AILLEURS VOUS LE DISIEZ - C'EST QUE SUR LES MARCHES TIERS OU NOUS ETIONS, NOUS, EXPORTATEURS, NOS PRODUCTEURS TROUVENT LA CONCURRENCE DE PAYS A TRES BAS SALAIRES, ET A CE MOMENT-LA, EN EFFET, ILS NE PEUVENT PAS SUPPORTER CETTE CONCURRENCE. ALORS IL Y A UN PROBLEME D'ENSEMBLE DE NOTRE INDUSTRIE TEXTILE. A MON AVIS, NOUS AVONS VRAIMENT A L'HEURE ACTUELLE DEUX OU PEUT-ETRE TROIS GRANDS PROBLEMES EN FRANCE, QUI SONT : LA SIDERURGIE, GROS PROBLEME £ L'INDUSTRIE TEXTILE, GROS PROBLEME, ET LA MECANIQUE - MACHINE-OUTIL, QUI EST EGALEMENT UN TRES GROS PROBLEME A L'HEURE ACTUELLE. ET POUR CHACUN DE CES SECTEURS IL FAUT ETUDIER LES MESURES DE SOUTIEN, NATURELLEMENT, ET EN MEME TEMPS D'ADAPTATION, POUR QUE LES ENTREPRISES TROUVENT LES "CRENEAUX" QUI LEUR PERMETTENT, DANS UNE PREMIERE PHASE, DE MAINTENIR ET, DANS UNE DEUXIEME PHASE, DE DEVELOPPER LEUR PRODUCT ION.

YVETTE OLLIVIER.- HABITANT MONTPON-MENESTEROL, JE SUIS SYMPATHISANTE A LA MAJORITE. MONSIEUR LE PRESIDENT, QUELLES AMELIORATIONS \_COMPTEZ-VOUS APPORTER POUR REMEDIER AU CHOMAGE ? IL Y A EN FRANCE DES RETRAITES QUI DOUBLENT OU MEME TRIPLANT LE SMIC ET QUI OCCUPENT DES EMPLOIS QUI POURRAIENT ETRE TENUS PAR DES JEUNES N'AYANT PAS DE TRAVAIL.

LE PRESIDENT.- C'EST UNE QUESTION QUE J'AI SOUVENT ENTENDUE POSER ET QUI EST D'AILLEURS A L'ORIGINE D'IRRITATIONS DE NOMBREUSES CATEGORIES, NOTAMMENT EVIDEMMENT, EN PROVINCE. A PARIS, LE PHENOMENE EST PROBABLEMENT MOINS VISIBLE £ EN PROVINCE, ON LE VOIT SOUVENT. JE CROIS QU'IL FAUT DISTINGUER DEUX SORTES DE CAS, PARCE QU'IL Y A DES CAS OU C'EST EXPLICABLE. PRENEZ LE CAS DE PROFESSIONS DANS LESQUELLES L'AGE DE LA RETRAITE EST TRES JEUNE, POUR DES RAISONS PUREMENT PHYSIQUES. S'AGISSANT, PAR EXEMPLE, DE MEMBRES DU PERSONNEL NAVIGANT ET DU PERSONNEL DE L'AVIATION MILITAIRE, ON COMPREND BIEN QU'IL FAILLE QU'ILS PRENNENT LEUR RETRAITE JEUNES £ EN MEME TEMPS, CE SONT DES HOMMES TRES ACTIFS, TRES CAPABLES ET QUI PEUVENT, A CE MOMENT-LA, CONTINUER LEUR ACTIVITE. IL Y A, AU CONTRAIRE, DES HOMMES ET AUSSI DES FEMMES, D'AILLEURS QUI PRENNENT LEUR RETRAITE EN INDIQUANT QU'ILS VEULENT CESSER LEUR ACTIVITE : C'EST NOTAMMENT LE CAS DE TOUS CEUX QUI ANTICIPENT SUR LES AGES NORMAUX DE RETRAITE. LA, IL EST EVIDENT QUE LE CUMUL NE DOIT PAS ETRE ACCEPTE. LA DIFFICULTE TIENT A L'ACCEPTATION : NOUS NE POUVONS PAS ETRE UNE SOCIETE DANS LAQUELLE ON VA INTERVENIR PERPETUELLEMENT CHEZ CHACUN POUR CONTROLER CE QU'IL FAIT, LE VERIFIER. MAIS, A MON AVIS, LA LIGNE DOIT ETRE LA SUIVANTE : LORSQU'IL S'AGIT D'UNE RETRAITE PRISE AU TITRE D'UN CHOIX DE CESSATION D'ACTIVITE, IL FAUT VEILLER A CE QUE LE CUMUL SOIT IMPOSSIBLE ET S'ASSURER QU'IL N'A PAS \_LIEU. YVETTE OLLIVIER.- MERCI , MONSIEUR LE PRESIDENT.

JEAN-PIERRE BERTRAND.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUS PROPOSE D'ABORDER MAINTENANT LE PROBLEME DU POUVOIR\_D\_ACHAT, QUI PREOCCUPE BEAUCOUP DE NOS INVITES ICI ET BEAUCOUP PARMIS LES 1.200 PERSONNES SONDEES PAR LA SOFRES `SONDAGES` .

MARIE-FRANCE CHATELAIN.- HABITANT ASNIERES, JE SUIS SYMPATHISANTE A LA MAJORITE. MONSIEUR LE PRESIDENT, COMBIEN, SELON VOUS, DOIT GAGNER UN COUPLE AVEC DEUX ENFANTS, PAYANT UN LOYER MINIMUM DE 500 FRANCS ?

LE PRESIDENT.- JE NE FIXERAI PAS UN NIVEAU MINIMUM. VOUS PENSEZ A UN MENAGE QUI AURAIT UN SALAIRE, OU DEUX SALAIRES ?

MARIE-FRANCE CHATELAIN. UN SALAIRE

MARIE-FRANCE CHATELAIN.- UN SALAIRE.

LE PRESIDENT.- LE PROBLEME QUE VOUS SOULEVEZ, CELUI DU PRELEVEMENT QUE REPRESENTA LE LOGEMENT SUR LES RESSOURCES D'UN MENAGE, EST UN PROBLEME QU'ON VIENT DE TRAITER - VOUS AVEZ DU LE VOIR - PAR LA REFORME DE L'ALLOCATION DE LOGEMENT, PUISQU'ON A PREVU UN NOUVEAU DISPOSITIF QUI SERA PERSONNALISE ET QUI TIENDRA COMPTE, PRECISEMENT, DU NIVEAU DE RESSOURCES DE LA FAMILLE, ET QUI FAIT QU'UN COUPLE AYANT DEUX ENFANTS ET PAYANT LE LOYER QUE VOUS INDIQUEZ BENEFICIERA D'UNE REDUCTION SENSIBLE DE SES CHARGES DE LOYER. PAR CONSEQUENT, JE NE PEUX PAS VOUS INDIQUER UN NIVEAU MINIMUM, PARCE QUE JE SERAIS CONDUIT A VOUS REPENDRE : LE SMIC £ OR CE N'EST CERTAINEMENT PAS LA REPOSE QUE VOUS ATTENDEZ. LE POINT IMPORTANT, C'EST QUE, DU FAIT DE LA REFORME QUI EST INTERVENUE, LES CHARGES DE LOYER TIENDRONT COMPTE, DESORMAIS, DES RESSOURCES ET DE LA SITUATION DE FAMILLE ET SERONT APPLIQUEES DIRECTEMENT AU LOYER. AUTREMENT DIT, AU LIEU DE PAYER 500 FRANCS ET DE RECEVOIR ENSUITE UNE ALLOCATION, L'ALLOCATION SERA VERSEE DIRECTEMENT A L'ORGANISME QUI LOGE, DE FACON A PAYER 500 FRANCS MOINS LE MONTANT DE L'ALLOCATION DE LOGEMENT. QUELLE EST VOTRE ACTIVITE, MADAME, A ASNIERES ? MARIE-FRANCE CHATELAIN.- SANS PROFESSION.

MONIQUE SERRIER.- MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, VOUS AVEZ ECRIT DANS VOTRE LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE`, A LA PAGE 58 : "LA JUSTICE CONSISTE EN L'ELIMINATION DE LA MISERE, LA DISPARITION DES PRIVILEGES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS". VOUS AVEZ ETE AU GOUVERNEMENT, COMME MINISTRE DES FINANCES, PENDANT DE LONGUES ANNEES. IL Y A TROIS ANS QUE VOUS ETES PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET JE CONSTATE QUE LA MISERE NON SEULEMENT EST TOUJOURS LA, MAIS S'AGGRAVE. CAR N'EST-IL PAS DE LA MISERE QUE DE GAGNER MOINS DE 200.000 ANCIENS FRANCS PAR MOIS, COMME CINQ MILLIONS DE FRANCAIS ? C'EST MON CAS £ JE GAGNE, COMME AIDE SOIGNANTE, 190.000 ANCIENS FRANCS. MON TRAVAIL ET MES HORAIRES SONT PENIBLES, CROYEZ-MOI BIEN. JAMAIS ON N'AVAIT VU CELA. DES USINES QUI FERMENT, DES JEUNES SANS TRAVAIL, DES GENS SAISIS OU EXPULSES PARCE QU'ILS NE PEUVENT PLUS PAYER. ET TOUT CELA PENDANT QUE DES PRIVILEGES COMME M. HERSANT PEUVENT SE PERMETTRE DES CROISIERES DE 600 MILLIONS D'ANCIENS FRANCS.

LE PRESIDENT.- VOUS DITES QUE LA MISERE SE SERAIT ETENDUE EN FRANCE AU-COURS DES DERNIERES ANNEES. LA REPOSE EST : NON, ELLE NE S'EST PAS ETENDUE EN FRANCE AU-COURS DES DERNIERES ANNEES. SI VOUS CONSIDEREZ CE QU'ETAIT LE NIVEAU REEL DU SMIC IL Y A QUINZE ANS, ET SI VOUS CONSIDEREZ, D'AUTRE PART - HEUREUSEMENT, IL Y A ICI DES PERSONNES AGEES QUI PEUVENT VOUS LE DIRE - CE QU'ETAIT LE NIVEAU DU MINIMUM VIEILLESSE IL Y A QUELQUES ANNEES, VOUS CONSTATEREZ QUE TOUT CELA A ETE TRES SENSIBLEMENT REVALORISE, ET C'ETAIT INDISPENSABLE. LE NIVEAU\_DE\_VIE FRANCAIS, AU-COURS DES DERNIERES ANNEES, N'A PAS CESTE DE S'ELEVER REGULIEREMENT POUR L'ENSEMBLE DES CATEGORIES. IL EST VRAI - CAR JE NE VEUX PAS PEINDRE LA FRANCE EN ROSE - QU'IL Y A DES CATEGORIES, ET JE LE DIS DANS MON LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE` - DONC, VOUS AVEZ RAISON DE LE CITER - QUI ONT ENCORE, A L'HEURE ACTUELLE, DES CONDITIONS D'EXISTENCE QUI NE SONT PAS ET NE DOIVENT PAS ETE CELLES D'UNE SOCIETE INDUSTRIELLE AVANCEE COMME LA NOTRE. VOUS ME LE DITES ET JE PARTAGE CE POINT\_DE\_VUE. ALORS, QUE FAISONS-NOUS ? IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ QU'A L'HEURE ACTUELLE LES INEGALITES SOCIALES SE REDUISENT. IL Y A CERTAINEMENT DES FONCTIONNAIRES DANS CET ECHANTILLON : JE SERAIS ETONNE QUE SUR SOIXANTE PERSONNES IL N'Y AIT PAS QUELQUES FONCTIONNAIRES. EH BIEN REGARDONS LES TRAITEMENTS DE LA FONCTION\_PUBLIQUE AU-COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES ET PRENONS LES QUATRE CATEGORIES DE FONCTIONNAIRES, A, B, C, D. CE SONT LES TRAITEMENTS DE LA CATEGORIE D QUI ONT LE PLUS AUGMENTE £ PUIS VIENNENT CEUX DE LA CATEGORIE C,

PUIS CEUX DE LA CATEGORIE B, PUIS CEUX DE LA CATEGORIE A. DONC, PLUS LA CATEGORIE EST MODESTE, PLUS LE POURCENTAGE D'AUGMENTATION A ETE ELEVE. ET SI VOUS CONSIDEREZ L'EVANTAIL DES REVENUS EN FRANCE DEPUIS 1969, VOUS CONSTATEZ QU'IL SE RESSERRE. JE NE VEUX PAS, NATURELLEMENT, ENTRER DANS LE DETAIL DES CHIFFRES, MAIS SI VOUS PRENEZ LE CAS DU SMIC, VOUS RECONNAITREZ QUE CELUI-CI A TOUJOURS AUGMENTE, AU-COURS DES DERNIERES ANNEES, PLUS VITE QUE LA MOYENNE DES SALAIRES, TOUJOURS, ET, D'AUTRE\_PART, QUE LA MOYENNE DES SALAIRES A AUGMENTE TOUJOURS PLUS VITE QUE LES PRIX. TOUT CELA AUGMENTAIT TROP IL AURAIT MIEUX VALU QUE CES PRIX AUGMENTENT MOINS. ET AINSI DE SUITE. DONC, IL Y A EU CONSTAMMENT UN EFFORT DE RESSERREMENT DES INEGALITES ET DE REDUCTION DE CELLES-CI. NATURELLEMENT, CE N'EST PAS UN OBJECTIF QUI EST ATTEINT. JE NE PRETENDS PAS DU TOUT QUE LA SOCIETE FRANCAISE, A L'HEURE ACTUELLE, AIT ATTEINT L'IDEAL DE JUSTICE £ CE N'EST PAS VRAI. MAIS CE QUE JE CROIS, C'EST QUE LA METHODE QUE NOUS EMPLOYONS, QUI EST UNE METHODE ACTIVE MAIS QUI, EN MEME TEMPS, RESPECTE LES DROITS DE TOUTES SORTES DE CATEGORIES DE FRANCAIS, EST A LA FOIS LA METHODE LA PLUS EFFICACE POUR L'OBTENIR ET CELLE QUI PERMET A LA SOCIETE FRANCAISE D'ASSUMER ELLE-MEME SES CHOIX ET SON DESTIN.\

JEAN-PIERRE BERTRAND.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUS PROPOSE DE QUITTER CETTE TABLE ET DE REJOINDRE CELLE DE JOSEPH PASTEUR, OU, LA ENCORE, IL VA ETRE QUESTION, JE PENSE, DU POUVOIR\_D\_ACHAT ET DES INEGALITES. PUIS JE VOUS PROPOSERAI D'ABORDER, AVEC JOSEPH PASTEUR, A LA MEME TABLE, LE PROBLEME DES PERSONNES AGEES.

LE PRESIDENT.- ET ALORS CEUX QUI N'ONT PAS POSE DE QUESTIONS... ?

JEAN-PIERRE BERTRAND.- ILS VOUS EN POSERONT TOUT A L'HEURE. MAIS, VOUS SAVEZ, IL ETAIT DIFFICILE DE GROUPEUR TOUS LES PROBLEMES AUTOUR DE LA MEME TABLE.

MME RAYNAUD.- MERE DE FAMILLE DE QUATRE ENFANTS, J'HABITE DRAVEIL, DANS L'ESSONNE. VOUS PARLIEZ A L'INSTANT DU VERSEMENT DE L'ALLOCATION DE LOGEMENT A L'ORGANISME AUQUEL APPARTIENT L'APPARTEMENT. MAIS QU'EN EST-IL DANS LE CAS D'UN LOYER LIBRE ?

LE PRESIDENT.- IL FAUT PENSER A CEUX QUI NOUS REGARDENT : JE CROIS QU'IL Y A INTERET A POSER DES QUESTIONS ASSEZ GENERALES, OU TOUT LE MONDE PUISSE UN PEU SE RETROUVER. LA, VOUS ME DEMANDEZ UNE PRECISION SUR LA REFORME. CE QUI EST PREVU, C'EST QU'IL Y AURA DES CONTRATS QUI SERONT PASSES ENTRE LES PROPRIETAIRES DE LOGEMENTS ET L'ORGANISME QUI VERSERA L'ALLOCATION ET QU'A CE MOMENT-LA, LORSQUE CES CONTRATS SERONT PASSES, L'ALLOCATION SERA VERSEE, MEME DANS LE CAS D'UN LOYER LIBRE.

M. MICHEL.- MONSIEUR LE PRESIDENT, J'HABITE LA CIOTAT ET J'AI DEUX ENFANTS. VOUS AVEZ ECRIT `DEMOCRATIE\_FRANCAISE` QUE NOUS SORTIONS DES CONTRAINTES DE LA MISERE ET DE LA MALADIE. EST-CE TOUJOURS VRAI AUJOURD'HUI ? CAR DE PLUS EN PLUS DE FRANCAIS SONT VICTIMES DE VOTRE POLITIQUE D'AUSTERITE "TOUS AZIMUTS", NOTAMMENT EN-MATIERE DE SALAIRES ET DE COUVERTURES DE MALADIE.

LE PRESIDENT.- JE VOUDRAIS VOUS REpondre D'UNE FACON QUI NE VOUS BLESSE PAS. MAIS IL FAUT VOIR LA FRANCE DANS LE MONDE. NOUS AVONS DES PROBLEMES : JE SUIS SUR QUE VOUS EN AVEZ PERSONNELLEMENT, COMME VOS VOISINS. JE NE CROIS PAS QUE LA FRANCE PUISSE ETRE UN PAYS QUI NE VOIE QUE SES PROBLEMES A LUI. QUAND JE PARLE DE LA MISERE DANS LE MONDE, JE PENSE A CERTAINS PAYS. PAR EXEMPLE, DANS LE DEUXIEME PAYS LE PLUS PEUPLE DU MONDE, L'INDE, IL Y A ENCORE DES GENS QUI COUCHENT DANS LES RUES £ IL EST IMPOSSIBLE D'ENTRER DANS UN HOPITAL A CALCUTTA, CELA N'EXISTE PAS. IL Y A ENCORE DANS LE MONDE - SI ON VEUT ETRE UN PAYS GENEREUX - UN \_ETAT DE MISERE ET PARFOIS UN \_ETAT DE FAIM

REELLE. DONC, QUAND JE L'ECRIS, C'EST POUR DIRE QU'IL FAUT QUE NOUS REGARDIONS LE MONDE TEL QU'IL EST. VOUS DITES QU'EN FRANCE NOUS PRATIQUONS UNE POLITIQUE QUI VA VERS LA MISERE. EVIDEMMENT, C'EST FAUX. VOUS N'AVEZ QU'A PRENDRE L'ANNEE 1976 `DATE`. EN 1976, LA CONSOMMATION DES FRANCAIS N'A PAS CESSE D'AUGMENTER. VOUS TROUVEZ QU'ELLE N'AUGMENTE PAS ASSEZ £ C'EST PEUT-ETRE VRAI, MAIS ELLE N'A PAS CESSE D'AUGMENTER. LA CONSOMMATION DES FRANCAIS EN 1976 A ETE PLUS FORTE QU'AU-COURS D'AUCUNE AUTRE ANNEE PRECEDENTE. SI ON VEUT DIRE DES CHOSES EXACTES, ON PEUT DIRE QUE LES FRANCAIS VOUDRAIENT QUE CA AILLE PLUS VITE, OU BIEN QU'IL Y A DES SITUATIONS PARTICULIERES QUI SONT MAL TRAITEES : TOUT CELA, C'EST VRAI. PAR CONTRE, SI VOUS REGARDEZ LA FRANCE DANS SON ENSEMBLE, VOUS CONSTATEZ QUE LE NIVEAU\_DE\_VIE ET LE NIVEAU DE CONSOMMATION DES FRANCAIS ONT PROGRESSE AU-COURS DES DERNIERES ANNEES.

M. MICHEL.- MON VOISIN EST TUYAUTEUR OP 3, C'EST-A-DIRE QU'IL EST PRESQUE HAUTEMENT QUALIFIE. IL EST VENU ME VOIR LA SEMAINE PASSEE. UN HUISSIER S'ETAIT PRESENTE CHEZ LUI POUR LUI SIGNIFIER QUE S'IL NE PAYAIT PAS SES DEUX LOYERS - DECEMBRE ET JANVIER - DANS LES QUARANTE-HUIT HEURES, IL SERAIT EXPULSE. ALORS, JE NE SAIS PAS CE QUE CELA DOIT ETRE DANS LES CATEGORIES BEAUCOUP PLUS BASSES QUE LA CATEGORIE OP 3

LE PRESIDENT.- A-T-IL TOUJOURS SON SALAIRE ?

M. MICHEL.- OUI. IL A UN SALAIRE £ IL EST SEUL A TRAVAILLER ET A DEUX ENFANTS.

LE PRESIDENT.- IL A L'ALLOCATION DE LOGEMENT ?

M. MICHEL.- OUI.

LE PRESIDENT.- ET IL HABITE UN LOGEMENT HLM

M. MICHEL.- OUI.

LE PRESIDENT.- ALORS, QUEL EST L'ORGANISME QUI GERE CE LOGEMENT HLM A LA CIOTAT ? QUELLE EST LA TENDANCE DE LA MUNICIPALITE ?

M. MICHEL.- CELA A CHANGE. MAINTENANT, LE MAIRE EST PASSE DU COTE DES RI.

LE PRESIDENT.- NON, PAS DU TOUT. VOUS LE FAITES PASSER CE SOIR COMME ETANT DE CETTE TENDANCE ?

M. MICHEL.- NON, NON. IL EST UN ANCIEN SOCIALISTE ET, APRES AVOIR ETE EXCLU DU PARTI SOCIALISTE, IL EST DU COTE DES RI.

LE PRESIDENT.- NOUS NE POUVONS PAS TRAITER DES QUESTIONS PARTICULIERES. LA CIOTAT, C'EST LA CONSTRUCTION NAVALE. A L'HEURE ACTUELLE - JE L'AI D'AILLEURS DIT A LA TELEVISION IL Y A QUELQUES JOURS - LA CONSTRUCTION NAVALE EST COMPLETEMENT DESORGANISEE DANS LE MONDE PARCE QU'IL Y A UN PAYS, TOUT SEUL, QUI A PRIS L'ANNEE DERNIERE 95 P. 100 DES COMMANDES DANS LE MONDE, ET CE PAYS EST TRES LOIN PUISQU'IL S'AGIT DU JAPON. NOUS AVONS ENVOYE UNE DELEGATION AU JAPON IL Y A QUELQUES JOURS - VOUS AVEZ DU LE VOIR - POUR OBTENIR QUE CETTE PROPORTION SOIT RAMENEE DE 95 A 50 P. 100. NOUS AVONS DIT QUE NOUS NOUS EN TIENDRIONS A CE CHIFFRE ET QUE NOUS LE RECLAMERIONS DANS TOUTES LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES. NOUS AVONS DONC PRIS LES MESURES QU'IL FAUT POUR PROTEGER LA CONSTRUCTION NAVALE FRANCAISE. ENFIN, EN CE QUI CONCERNE LES SAISIES, JE PEUX VOUS DIRE QUE LORSQUE J'ETAIS MINISTRE DES FINANCES J'AI ENTREPRIS UNE REFORME DU REGIME DES SAISIES PARCE QUE, NOTAMMENT POUR LES PETITS COMMERCANTS OU PETITS ARTISANS, IL Y AVAIT DES CONDITIONS DE SAISIE, NOTAMMENT DE SAISIE FISCALE, QUI ETAIENT VRAIMENT VENUES DU MOYEN AGE £ D'AILLEURS CERTAINS TEXTES DATAIENT DE COLBERT OU DU XVIIIIE SIECLE. PROGRESSIVEMENT, SANS POUVOIR SUPPRIMER LES SAISIES, ON A TOUT DE MEME HUMANISE L'APPLICATION DES SAISIES.\

M. VAN BELLIGHEN.- JE SUIS ARCHITECTE, ENSEIGNANT A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS APPLIQUES. SI VOUS LE PERMETTEZ, MONSIEUR LE PRESIDENT, J'ABORDERAIS LE PROBLEME DU LOGEMENT ET PLUS GENERALEMENT DE LA

J'ABORDERAI LE PROBLEME DU LOGEMENT, ET PLUS GENERALEMENT DE LA CONSTRUCTION EN FRANCE, SOUS DEUX ASPECTS, D'UNE\_PART DU POINT\_DE\_VUE DES USAGERS, DU\_CADRE BATI, PRODUIT, ET, D'AUTRE\_PART, DU POINT\_DE\_VUE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE, D'ARCHITECTE D'INTERIEUR OU D'URBANISTE. EN CE QUI CONCERNE LE POINT\_DE\_VUE DES USAGERS, JE NE M'ETENDRAI PAS SUR UNE LONGUE DEMONSTRATION £ JE CITERAI SIMPLEMENT UN EXEMPLE. IL Y A UNE DIZAINE D'ANNEES QUE JE PRATIQUE MON METIER. LES PROGRAMMES QUI NOUS ETAIENT PROPOSES IL Y A DIX ANS AU NIVEAU DES CONSTRUCTIONS SOCIALES D'HABITATIONS A LOYER MODERE - LES HLM - COMPORTAIENT DES APPARTEMENTS ALLANT DU DEUX PIECES AU SEPT PIECES. ACTUELLEMENT, CES MEMES PROGRAMMES COMPORTENT DES APPARTEMENTS ALLANT DU DEUX PIECES AU CINQ PIECES SEULEMENT, C'EST-A-DIRE QU'ACTUELLEMENT, EN HABITATIONS SOCIALES, ON NE FAIT PLUS DE GRANDS LOGEMENTS. LES GENS A QUI NOUS AVONS AFFAIRE EN TANT QU'ARCHITECTES, C'EST-A-DIRE LES OFFICES PUBLICS D'HLM OU LES PROMOTEURS, DANS LE CAS DE CONSTRUCTIONS PRIVEES, INVOQUENT COMME PRINCIPALE RAISON LE COUT TROP ELEVE DES LOYERS, COUT TELLEMENT ELEVE QU'IL N'EST PAS RARE DE VOIR DES EXPULSIONS DANS LES CITES D'HLM PARCE QUE DES GENS NE PAIENT PAS LEUR LOYER. J'AI PERSONNELLEMENT CONNU DE TELS CAS DANS DES ENSEMBLES A LA CONSTRUCTION DESQUELS J'AI PARTICIPE. LES LOYERS DEPENDENT DIRECTEMENT ET ESSENTIELLEMENT DE DEUX CHOSES : D'UNE\_PART, DU COUT DE LA CONSTRUCTION OU DES MATERIAUX £ D'AUTRE\_PART, DU MONTANT DES CHARGES FONCIERES, C'EST-A-DIRE DU PRIX DES TERRAINS, CES DEUX FACTEURS DEPENDANT EUX-MEMES DIRECTEMENT DE LA GESTION ECONOMIQUE DE NOTRE SOCIETE. A VRAI DIRE, JE N'AI PAS DE QUESTION PRECISE A VOUS POSER, MAIS C'EST PLUTOT UNE SITUATION QUE JE DECRIS ET QUE VOUS CONNAISSEZ BIEN PUISQU'IL Y A PLUS DE DIX ANS QUE VOUS GEREZ CETTE SITUATION. AU NIVEAU OU J'INTERVIENS, JE CONSTATE, MOI, UNE REGRESSION DE LA QUALITE DES PRODUITS QUE NOUS POUVONS FOURNIR AUX UTILISATEURS.

LE PRESIDENT.- NON, JE CROIS QU'IL VA Y AVOIR, AU CONTRAIRE, QU'IL Y A UNE AMELIORATION. QUAND VOUS VOYEZ CE QUE SONT LES GRANDS ENSEMBLES TELS QU'ILS ONT ETE CONSTRUITS IL Y A QUINZE ANS OU VINGT ANS, QUAND VOUS VOYEZ LES PROGRAMMES EN-COURS A L'HEURE ACTUELLE - A L'INITIATIVE, D'AILLEURS, DES ORGANISMES D'HLM - C'EST TOUT DE MEME, DU POINT\_DE\_VUE DE LA CONCEPTION, UN PROGRES INCONTESTABLE. VOUS AVEZ DIT PLUSIEURS CHOSES - JE NE VOUDRAIS PAS ABORDER TOUTE LA POLITIQUE DU LOGEMENT - ET VOUS AVEZ D'ABORD PARLE DU NOMBRE DE PIECES. IL Y A UN EQUILIBRE A TROUVER ENTRE LES BESOINS DE LA FAMILLE TELLE QU'ELLE EST. IL FAUT QU'EN EFFET LES FAMILLES FRANCAISES NOMBREUSES - DE QUATRE ENFANTS ET MEME, EVENTUELLEMENT, PLUS NOMBREUSES - PUISSENT TROUVER DES LOGEMENTS ADAPTES A LEUR SITUATION. ET PUIS IL FAUT TENIR\_COMPTE DE CE QU'EST L'ECHANTILLON DE LA POPULATION FRANCAISE £ CE N'EST PAS ARBITRAIRE, PUISQU'ON CONNAIT A PEU PRES LE RECENSEMENT DES SITUATIONS DE FAMILLE. IL FAUT, NATURELLEMENT, TENIR\_COMPTE EGALEMENT DES CHARGES DE LOGEMENT, PARCE QU'IL EST VRAI QU'UN LOGEMENT DE SEPT PIECES A CONSTRUIRE REPRESENTE UNE DEPENSE ET DONC UNE CHARGE ELEVEE. CE QU'IL Y A EN FRANCE, C'EST QUE LES CHARGES FONCIERES SONT TRES ELEVEES. PAR EXEMPLE, QUAND VOUS COMPAREZ LA CONSTRUCTION EN FRANCE A LA CONSTRUCTION EN AMERIQUE, VOUS VOUS APERCEVEZ QUE SON COUT - ON PEUT EN DISCUTER, NATURELLEMENT - N'EST PAS TELLEMENT DIFFERENT DANS LES DEUX PAYS £ IL EST PEUT-ETRE UN PEU PLUS CHER EN FRANCE. PAR CONTRE, LE PRIX DES TERRAINS EST TRES SUPERIEUR EN FRANCE. CELA TIENT AU FAIT QUE NOUS SOMMES UN PAYS RESSERRE £ NOUS N'AVONS PAS, HELAS BEAUCOUP DE PLACE. ET PUIS, EN FRANCE, IL Y A UN TRES FORT ATTACHEMENT A LA PROPRIETE FONCIERE, QUI FAIT QUE LES GENS NE SE DESSAISSENT DE LEURS TERRAINS QUE POUR DES PRIX TRES

ELEVES. REGARDEZ, PAR EXEMPLE, CE QUI SE PASSE AU VOISINAGE DES VILLES : QUAND UN TERRAIN AGRICOLE DEVIENT UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE, ON LE VEND NON PAS A UN PRIX MAJORE DE DEUX FOIS, MAIS A UN PRIX TRES SUPERIEUR. C'EST NOTRE TEMPERAMENT, C'EST L'ATTACHEMENT DES FRANCAIS AUX VALEURS FONCIERES. ALORS, NOUS AVONS FAIT UNE REFORME TRES IMPORTANTE, ET VOUS DEVRIEZ LE SAVOIR. L'AN DERNIER, LA REFORME FONCIERE A ETE VOTEE TRES LARGEMENT PAR LE PARLEMENT, LA MAJORITE AYANT EU LE RENFORT D'UNE PARTIE DE L'OPPOSITION. ALORS QUE L'ON DISAIT DEPUIS DES ANNEES QU'IL FALLAIT UNE REFORME FONCIERE, C'EST CHOSE FAITE.

D'AUTRE\_PART, ON A FAIT UNE REFORME DE L'ARCHITECTURE & ON A FAIT UNE LOI SUR L'ARCHITECTURE QUI A ETE VOTEE, ELLE AUSSI, ASSEZ LARGEMENT, QUI N'EST PAS DEFINITIVE MAIS QUI CONSTITUE UN PROGRES DANS CE DOMAINE. ENFIN, ON A FAIT UNE LOI SUR L'URBANISME.

MAIS CE QUE JE VOUDRAIS VOUS DIRE, C'EST QUE L'ORIENTATION FONDAMENTALE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT EN FRANCE DOIT ETRE, A MES YEUX, LA SUIVANTE : PREMIEREMENT, IL FAUT DONNER LA PRIORITE A LA CONSTRUCTION INDIVIDUELLE, A LA MAISON INDIVIDUELLE, SUR LA MAISON COLLECTIVE : DEUXIEMEMENT, IL FAUT PERMETTRE AUX FRANCAIS DE DEVENIR PROPRIETAIRES, PARCE QUE L'IDEE DES FRANCAIS, C'EST, S'ILS LE PEUVENT, DE DEVENIR PROPRIETAIRES. CE QUI FAIT QUE LE PROBLEME N'EST PAS D'AMELIORER PLUS OU MOINS LES GRANDS ENSEMBLES DU POINT\_DE\_VUE DE LEUR DECOR, C'EST D'ORIENTER NETTEMENT NOTRE SYSTEME DE CONSTRUCTION VERS LA MAISON INDIVIDUELLE ET VERS L'ACCESSION A LA PROPRIETE. ET JE PEUX VOUS DIRE QU'A L'HEURE ACTUELLE JE REFLECHIS A DES MESURES A PRENDRE POUR QUE, DANS LE PROBLEME DE CE QU'ON APPELLE L'APPORT PERSONNEL - PARCE QU'IL Y A TOUJOURS UN APPORT PERSONNEL POUR LA CONSTRUCTION INDIVIDUELLE - IL Y AIT DES MOYENS DE FINANCEMENT DE CET APPORT POUR LES CATEGORIES DONT LES RESSOURCES SONT LES PLUS FAIBLES, ET NOUS AURONS PROBABLEMENT DES MESURES A ANNONCER DANS CE DOMAINE ASSEZ PROCHAINEMENT.\

JOSEPH PASTEUR.- A CETTE MEME TABLE, MONSIEUR LE PRESIDENT, MME BODSON VOUDRAIT VOUS PARLER DE CERTAINS PROBLEMES DES PERSONNES AGEES.

SUZANNE BODSON.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE SUIS TRES CONTENTE D'ETRE PRES DE VOUS CE SOIR, AINSI QUE TOUTES MES "COLLEGUES", SI JE PUIS M'EXPRIMER AINSI. ANCIENNE INFIRMIERE EN RETRAITE, J'HABITE TRIAUCOURT, DANS LA MEUSE. JE VEUX PARLER DES DIFFICULTES POUR ETRE INFORME DES LOIS SOCIALES RELATIVES AUX DROITS DES PERSONNES AGEES DANS LES VILLAGES : PAS DE VISITES D'ASSISTANTES SOCIALES, IMPOSSIBILITE POUR LES VIEILLARDS DE SE FAIRE SOIGNER, ETANT DONNE LE PEU DE RESSOURCES DONT ILS DISPOSENT, EN-PARTICULIER D'ACHETER DES LUNETTES, DES APPAREILS DE SURDITE ET LES DENTIERES. QUI SONT TRES PEU REMBOURSES. NOUS SOUHAITERIONS AUSSI LA CREATION D'UNE RESIDENCE DU TROISIEME AGE.

D'AUTRE\_PART, LES RENTES VIAGERES SUR L'ETAT QUI ONT ETE PRISES PAR DES PERSONNES IL Y A TRENTE OU QUARANTE ANS NE SONT PAS REVALORISEES & CELA DEVRAIT SUIVRE L'AUGMENTATION DU COUT\_DE\_LA\_VIE. CE PLACEMENT SE REVELE TRES DEFAVORABLE. MAINTENANT, TRIAUCOURT EST UN VILLAGE DORTOIR. IL N'Y A PAS DE DEBOUCHES DE TRAVAIL SUR\_PLACE, EN-PARTICULIER POUR LES JEUNES QUI SORTENT DES ECOLES & MEME AVEC DES DIPLOMES, ILS SONT FORCES DE PRENDRE DES EMPLOIS QUI NE CORRESPONDENT PAS AUX ETUDES QU'ILS ONT FAITES.

LE PRESIDENT.- VOUS M'AVEZ POSE UNE SERIE DE QUESTIONS SUR LA SITUATION DES PERSONNES AGEES. IL Y A A LA FOIS LES RESSOURCES ET LA POLITIQUE POUR LES PERSONNES AGEES. EN CE QUI CONCERNE LES RESSOURCES, VOUS AVEZ VU L'EFFORT QUI A ETE ACCOMPLI PUISQUE, DEPUIS LE 1ER JANVIER `DATE`, ON EST MAINTENANT A

9.000 FRANCS DE MINIMUM VIEILLESSE PAR AN. CE QUI CORRESPOND A UN PEU PLUS DE 24 FRANCS PAR JOUR ET, POUR UN MENAGE, A 1.500 FRANCS PAR MOIS, A L'HEURE ACTUELLE. ALORS, PAR-RAPPORT A CE QU'ETAIT LA SITUATION ANTERIEURE, IL Y A EU UN PROGRES SENSIBLE ET QUE NOUS ALLONS POURSUIVRE. IL Y AURA UNE NOUVELLE ETAPE D'AUGMENTATION DU MINIMUM VIEILLESSE AVANT LA FIN DE CETTE ANNEE £ LE GOUVERNEMENT DEVRA DISCUTER DE SA DATE D'APPLICATION. NOUS ALLONS DONC POURSUIVRE CETTE POLITIQUE. A PROPOS DES RESSOURCES DES PERSONNES AGEES, IL EST UNE QUESTION A LAQUELLE J'ATTACHE BEAUCOUP D'IMPORTANT : C'EST QU'IL Y A EN FRANCE BEAUCOUP DE PERSONNES AGEES QUI NE TOUCHENT PAS LE MINIMUM VIEILLESSE...

SUZANNE BODSON.- OUI, C'EST CELA, JUSTEMENT : ON N'EST PAS INFORME.

LE PRESIDENT.-... PARCE QUE C'EST COMPLIQUE ET QU'IL FAUT SOUVENT S'ADRESSER A PLUSIEURS ORGANISMES. PARFOIS, EN EFFET, ON A D'UNE\_PART UNE RETRAITE £ D'AUTRE\_PART IL FAUT DEMANDER L'ALLOCATION DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE PAR UNE DEMARCHE A LA COMMUNE, ET SOUVENT, POUR DES RAISONS SOIT D'IGNORANCE, SOIT DE TIMIDITE, LES PERSONNES AGEES NE VEULENT PAS FAIRE\_ETAT DE LEUR SITUATION ET NE FONT PAS CES DEMARCHES. ALORS, LA REFORME QUE J'AI DEMANDE D'ETUDIER CONSISTERAIT A FAIRE EN SORTE QUE LES PERSONNES AGEES N'AIENT QU'UN SEUL PAYEUR ET QUE CE SOIT L'ORGANISME QUI LEUR VERSE LEURS RESSOURCES - PAR EXEMPLE UNE PENSION, UNE RETRAITE - QUI FASSE LUI-MEME LE COMPLEMENT LORSQUE LES DITES RESSOURCES SONT INFERIEURES AU MINIMUM VIEILLESSE, ET QUI SE RETOURNE ENSUITE VERS L'ETAT OU VERS LA SECURITE\_SOCIALE, SUIVANT LE CAS, POUR OBTENIR LA DIFFERENCE. C'EST NATURELLEMENT UNE REFORME COMPLIQUEE DU POINT\_DE\_VUE TECHNIQUE, MAIS J'ESPERE QUE NOUS POURRONS LA METTRE EN\_OEUVRE D'ICI A LA FIN DE L'ANNEE.

AUTRE ASPECT : LA POLITIQUE POUR LES PERSONNES AGEES. CAR IL EST TRES IMPORTANT DE NE PAS LEUR DONNER LE SENTIMENT, D'UNE\_PART, QU'ELLES SONT ISOLEES DANS LA SOCIETE £ D'AUTRE\_PART, QU'ELLES SONT UNE CHARGE QUE LA SOCIETE SUPPORTE PARCE QU'ELLE NE PEUT PAS FAIRE AUTREMENT. D'OU PLUSIEURS ELEMENTS, ET D'ABORD UNE POLITIQUE ACTIVE DU TROISIEME AGE, DU POINT\_DE\_VUE DES OCCUPATIONS, DES FONCTIONS, DE LA VIE COLLECTIVE DU TROISIEME AGE. QUAND J'ETAIS MAIRE DE CHAMALIERES, J'AVAIS PRIS A CET EGARD DES INITIATIVES QUI AVAIENT ETE, JE DOIS LE DIRE, TRES POSITIVES. C'EST EGALEMENT L'IDEE QU'IL FAUT MAINTENIR AUTANT QUE POSSIBLE LES PERSONNES AGEES A LEUR DOMICILE, ALORS QU'IL Y AVAIT UNE LONGUE POLITIQUE QUI ETAIT L'INSTALLATION DANS DES MAISONS DE RETRAITE, QU'ON APPELAIT D'AILLEURS JADIS - ET ENCORE JUSQU'A UNE DATE RECENTE - DES HOSPICES £ MAINTENANT, CE SONT DES MAISONS DE RETRAITE. IL Y A DES CAS OU LES PERSONNES AGEES, POUR DES RAISONS PARTICULIERES, SONT CONDUITES A S'INSTALLER DANS CES MAISONS DE RETRAITE. IL FAUT LEUR DONNER UN CARACTERE, JE DIRAI PRESQUE HOTELIER, DANS CE CAS-LA, DU POINT\_DE\_VUE DES CONDITIONS\_DE\_VIE, D'HORAIRES, ET PUIS FAIRE EN SORTE - C'EST LA POLITIQUE QUE NOUS POURSUIVONS - QUE, CHAQUE FOIS QUE C'EST POSSIBLE, LA PERSONNE AGEE SOIT MAINTENUE DANS SON PROPRE LOGEMENT.\

JOSEPH HAURIE.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE SUIS DANS UN PAYS DE PETITE CULTURE. IL EST TRES BIZARRE QUE L'ON AIT REFUSE LES CREDITS DE SUBVENTIONS AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES D'UNE SURFACE INFERIEURE A QUATORZE HECTARES. JE CONNAIS DES CAS D'AGRICULTEURS, DE JEUNES QUI AIMENT LE TRAVAIL DE LA TERRE, QUI VEULENT RESTER CHEZ EUX MAIS QUI NE PEUVENT PAS OBTENIR DE SUBVENTIONS PARCE QUE, D'APRES LA LOI, LEURS PROPRIETES NE SONT PAS VIABLES. NE POURRAIT-ON PAS REPENSER LE PROBLEME ET SONGER A CES JEUNES QUI VEULENT RESTER CHEZ EUX ? CAR IL ME SEMBLE QUE C'EST UN FACTEUR D'EQUILIBRE POUR NOTRE PAYS ET AUSSI UNE ECONOMIE FINANCIERE. ON SAIT TRES BIEN QUE LORSQUE DES JEUNES VEULENT S'ETABLIR, CELA COUTE BEAUCOUP PLUS CHER, C'EST COMME

DES JEUNES VEULENT S'ETABLIR, CELA COUTE BEAUCOUP PLUS CHER. C'EST COMME LES CHOMEURS £ C'EST DIFFICILE A CASER. CES JEUNES, QUI N'ONT QUE DOUZE OU QUINZE HECTARES, SONT SOUS LE BAREME OFFICIEL DE LA LOI. ET POUR CEUX QUI VEULENT TRAVAILLER, IL N'Y A PAS DE TERRES A LOUER OU A VENDRE. MAIS UN JOUR, CELA VIENDRA. SI ON NE LES AIDE PAS, ILS PARTIRONT AVANT. IL FAUDRAIT LEUR DONNER LES CREDITS NECESSAIRES POUR TENIR.

LE PRESIDENT.- IL NE FAUT PAS LES INSTALLER LES JEUNES AGRICULTEURS DANS UNE SITUATION DE MISERE.

JOSEPH HAURIE.- MAIS ILS VEULENT RESTER.

LE PRESIDENT.- IL FAUT CHERCHER DES SOLUTIONS QUI NE LES INSTALLENT PAS DANS UNE SITUATION DE MISERE. QUAND VOUS CONSIDEREZ CE QU'EST LE NIVEAU\_DE\_VIE ACTUEL DES FRANCAIS, CE QU'IL VA DEVENIR DANS DIX OU VINGT ANS, IL EST PARFAITEMENT CLAIR QUE QUELQU'UN QUI DEVRAIT VIVRE DU PRODUIT DE LA TERRE SUR DIX OU TREIZE HECTARES SERAIT, PAR-RAPPORT AUX AUTRES FRANCAIS, DANS UNE SITUATION DE MISERE. IL SERA OBLIGE DE S'ENDETTER PARCE QU'IL DEVRA ACHETER UN MATERIEL MECANIQUE - ON SE DEMANDE LEQUEL, POUR CULTIVER QUELQUES HECTARES - IL AURA BESOIN, POUR LUI ET POUR SES ENFANTS, DE MOYENS DE TRANSPORT. IL S'ENDETTERA. C'EST DONC QUELQU'UN QUI, TOUTE SA VIE, SERA DANS UNE SITUATION SANS ISSUE. MOI, J'ESTIME QU'IL NE FAUT PAS ENFERMER LES JEUNES FRANCAIS DANS UNE SITUATION SANS ISSUE. IL FAUT DONC - ET C'EST UNE POLITIQUE AGRICOLE - RECHERCHER, DANS CHAQUE REGION, PAS OBLIGATOIREMENT LES GRANDES REGIONS, MAIS AUSSI LES PETITES REGIONS LOCALES, QUELLE EST LA \_NATURE DE L'EXPLOITATION QUI PERMET A UNE FAMILLE DE VIVRE, C'EST-A-DIRE LE PERE, LA MERE ET LES ENFANTS QU'ILS DOIVENT POUVOIR ELEVER DANS DES CONDITIONS NORMALES, EN LEUR PERMETTANT DE FAIRE DES ETUDES EXACTEMENT COMME LES AUTRES. AU DESSOUS DE CETTE SUPERFICIE, IL NE FAUT PAS POUSSER LES GENS A S'INSTALLER CAR, JE VOUS LE REPETE, VOUS LES ENGAGEZ DANS LA MISERE. S'IL S'AGIT D'ATTENDRE LA LIBERATION D'UNE EXPLOITATION, LA SITUATION EST DIFFERENTE. IL PEUT Y AVOIR DES MESURES DE TRANSITION £ MAIS L'IDEE DE BASE, C'EST QUE L'AGRICULTURE FRANCAISE, QUI EST ESSENTIELLE - J'ETAIS REPRESENTANT AGRICOLE ET ELU AGRICOLE ET CHAQUE FOIS QUE JE PEUX RETOURNER DANS LA CAMPAGNE FRANCAISE, JE LE FAIS, C'EST L'ENDROIT OU JE ME SENS LE MIEUX ET LE PLUS PRES DES CHOSES ET DES GENS - DOIT ETRE PROSPERE. IL NE FAUT PAS AVOIR UNE CATEGORIE MISERABLE, DESEPEREE. NOUS DEVONS DONC RECHERCHER PARTOUT QUELLE EST L'EXPLOITATION QUI PERMET A LA FAMILLE DE L'EXPLOITANT DE VIVRE DANS DES CONDITIONS NORMALES. C'EST FONCTION, NATURELLEMENT, DE LA CULTURE. JE SUIS PERSUADE QUE POUR LE VIGNOLE, PAR EXEMPLE, LA SUPERFICIE N'EST PAS LA MEME QUE DANS LES REGIONS CEREALIERES OU LES REGIONS D'ELEVAGE. MAIS PARTOUT, IL FAUT INSTALLER LES JEUNES SUR DES EXPLOITATIONS QUI SOIENT RENTABLES ET LEUR ASSURENT UN NIVEAU\_DE\_VIE CONVENABLE.\

ANDRE ROBERT.- DES QUE J'AI APPRIS, MONSIEUR LE PRESIDENT, QUE VOUS AVIEZ ECRIT UN LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE`, J'AI ESSAYE DE VOIR SI SON CARACTERE ETAIT CONFORME A L'OPINION QUE JE M'ETAIS FAITE, PARCE QUE LE MIDI EST, ACTUELLEMENT, ENTIEREMENT RUINE PAR UNE POLITIQUE QUI DEPEND DU GOUVERNEMENT. POURTANT, LE VIGNOLE DU MIDI REPRESENTE DU PETROLE EN PUISSANCE. CELA, JE VOUS LE GARANTIS, JE SUIS PRET A VOUS LE PROUVER. JE NE M'APPELLE PAS M. DOUMENCQ, JE N'APPARTIENS PAS AU PARTI COMMUNISTE, JE N'APPARTIENS PAS A VOTRE PARTI, J'APPARTIENS A LA FRANCE ET JE VOUDRAIS QUE MON PAYS SOIT PROSPERE, JE VOUDRAIS ETRE FIER DE MON PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE QUI EST UN HOMME EXCELLENT PUISQU'IL REpond A TOUTES CES QUESTIONS DE DETAIL - JE LE TROUVE MEME EXTRAORDINAIRE.

GUY DARBOIS.- EN FAIT, MONSIEUR ROBERT, VOUS ETES VITICULTEUR ?

ANDRE ROBERT.- JE SUIS VITICULTEUR.

LE PRESIDENT.- DANS L'HERAULT ?

ANDRE ROBERT.- DANS L'HERAULT, OUI, OU A COTE DE L'HERAULT. VOUS DISIEZ TOUT A L'HEURE QUE VOUS NE VOULIEZ PAS DE PETITES EXPLOITATIONS, MAIS CELLES QUI SONT RENTABLES, IL FAUDRAIT LES CONSERVER. OR, ON EST EN-TRAIN DE LES DETRUIRE. JE NE CITERAI SIMPLEMENT QUE CELLE DU DUC DE CASTRIES, DE L'ACADEMIE FRANCAISE, QUI A ETE VENDUE IL Y A QUELQUES JOURS, ET CELLE DU GENERAL CHALLE, QUE TOUTE LA FRANCE CONNAIT, EGALEMENT VENDUE IL Y A QUELQUES JOURS. DES GENS SE SUICIDENT DANS LE MIDI, MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. ET SI JE SUIS VENU AUJOURD'HUI, C'EST PARCE QU'ETANT VIEUX ET MALADE, J'AI PENSE QUE J'AVAIS UNE MISSION A REMPLIR POUR ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR LA DETRESSE DE LA VITICULTURE MERIDIONALE.

VOTRE LIVRE, JE L'AI LU, ET J'AI TOUT DE SUITE REMARQUE QU'A LA PAGE 30 VOUS ECRIVEZ : "LE POUVOIR\_D\_ACHAT DES TRAVAILLEURS A PRATIQUEMENT TRIPLE EN VINGT-CINQ ANS". OR, LES VITICULTEURS DU MIDI SONT DES TRAVAILLEURS, ET DE VRAIS TRAVAILLEURS. VOICI CE QUE J'AVAIS NOTE A CET EGARD - CELA VA VOUS PERMETTRE DE VOUS REPOSER, MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (SOURIRES). "JE NE PEUX ETRE D'ACCORD AVEC LA PAGE 30 DE DEMOCRATIE\_FRANCAISE PARCE QUE CONTRAIRE A LA REALITE EN CE QUI CONCERNE LES VITICULTEURS DU MIDI QUI SONT DES FRANCAIS A PART ENTIERE. EN EFFET, LE DECRET DU 20 JANVIER 1950 `DATE` FIXAIT LE PRIX DU VIN A 410 FRANCS LE DEGRE HECTO. LE SALAIRE MINIMUM ETAIT, A L'EPOQUE, DE 50 FRANCS A L'HEURE. UN VITICULTEUR POUVAIT, AVEC LE PRIX D'UN LITRE DE VIN, ACHETER QUATRE JOURNAUX QUOTIDIENS DONT L'UNITE VALAIT 0,10 FRANC. AUJOURD'HUI, VINGT-CINQ ANS APRES, AVEC LE PRIX D'UN LITRE DE VIN, IL NE PEUT MEME PAS PAYER UN SEUL JOURNAL, ET TOUT A L'AVENANT. "DEPUIS CETTE DATE, PAR DEMAGOGIE, LES SALAIRES ONT ETE MULTIPLIES PAR VINGT, SOUS LA PRESSION DES SYNDICATS BIEN ORGANISES - VOUS LE SAVEZ, MONSIEUR LE PRESIDENT - TANDIS QUE LE PRIX DU VIN A ETE MULTIPLIE PAR DEUX, PARCE QUE LES VITICULTEURS SONT DESORGANISES ET GEOGRAPHIQUEMENT SEPARES. "POURTANT, LES VITICULTEURS SONT AUSSI DES OUVRIERS. OU EST LA PROGRESSION DE LEUR POUVOIR\_D\_ACHAT ? DANS LE MIDI, NOUS PRODUISONS DES VINS ENCHANTEURS, MAIS BEAUCOUP SE LASSENT ET ESSAIENT DE SURVIVRE EN CHERCHANT A PRODUIRE PLUS AU DETRIMENT DE LA QUALITE. "LE SYSTEME EST EMPIRIQUE ET SANS ISSUE. IL FAUT CHANGER DE SYSTEME".

LE PRESIDENT.- J'ENTENDS CE QUE VOUS DITES ET JE PEUX SOUSCRIRE A...

ANDRE ROBERT.- ENVOYEZ-MOI CHEZ M. BARRE, MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (RIRES). JE VOUS TROUVE UN SYSTEME OU VOUS VOUS DEBARRASSEZ DE CETTE CRISE DANS LE MIDI, QUI EST EPOUVANTABLE. AVANT HIER, MON FRERE EST ARRIVE ET M'A DIT : "MON VOISIN VIENT DE SE SUICIDER". AUJOURD'HUI, ALAIN ROLA, QUI ETAIT CORRESPONDANT DU MIDI\_LIBRE `JOURNAL`, ME DIT : "JE VIENS D'APPRENDRE QU'UN AUTRE VITICULTEUR VIENT DE SE SUICIDER". C'EST LA DETRESSE TOTALE. TOUT LE MONDE PERD SA DIGNITE. ET POURTANT, LE MIDI EST RATTACHE A LA COURONNE DE FRANCE DEPUIS 800 ANS, MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE £ VOUS LE SAVEZ, CAR VOUS ETES TRES FORT EN HISTOIRE.

LE PRESIDENT.- JE VOUDRAIS VOUS REPOINDRE. C'EST UN SUJET SUR LEQUEL JE NE ME SUIS PAS EXPRIME SOUVENT ET AUQUEL J'ATTACHE BEAUCOUP D'IMPORTANCE. JE REVIENS EN ARRIERE, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE RESUME QUE VOUS AVEZ FAIT DE CE QUE J'AI DIT, PARCE QUE JE CONNAIS LA MALVEILLANCE D'UN CERTAIN NOMBRE D'INTERPRETATIONS ET DE PRESENTATIONS. NE ME FAITES PAS DIRE QUE JE SUIS CONTRE LA PETITE EXPLOITATION AGRICOLE. JE N'AI PAS DU TOUT DIT CELA. J'AI DIT QU'IL NE FAUT PAS INSTALLER DES JEUNES - CE QUI EST TOUT A FAIT DIFFERENT - SUR DES EXPLOITATIONS QUI NE LEUR ASSURERONT PAS DES CONDITIONS D'EXISTENCE NORMALES ET QUI EN FERONT EN EFFET, LEUR VIE DURANT, DES GENS EN DIFFICULTE.

C'EST CELA QUE J'AI DIT ET CE N'EST PAS DU TOUT LA MEME CHOSE. JE LE PRECISE, PARCE QUE, JE LE REPETE, JE CONNAIS LA MALVEILLANCE.

JE VOUDRAIS DIRE QUELQUE CHOSE SUR LA VITICULTURE. DEPUIS QUE JE SUIS ELU, JE SOUHAITE, JE L'AI DIT AU GOUVERNEMENT, QUE L'ON DEFINISSE LA POLITIQUE VITICOLE NECESSAIRE POUR QUE LE PROBLEME VITICOLE DU MIDI, DU LANGUEDOC - ROUSSILLON, PUISSE ETRE VRAIMENT REGLE. JE CONSIDERE CETTE REGION, QUI VIT DANS LA DIFFICULTE DEPUIS, AU FOND, SOIXANTE-DIX ANS...

ANDRE ROBERT.- NON, MONSIEUR LE PRESIDENT.

LE PRESIDENT.- IL Y A EU, EN 1907 `DATE`, DES CIRCONSTANCES CELEBRES QUE TOUS LES FRANCAIS CONNAISSENT.

ANDRE ROBERT. JE SUIS EN CONTRADICTION AVEC VOUS...

GUY DARBOIS.- D'AILLEURS, MONSIEUR ROBERT, SI VOUS AVEZ BONNE MEMOIRE, NOUS AVONS CONSACRE TOUTE L'EMISSION "LES DOSSIERS\_DE\_L\_ECRAN" DE MARDI DERNIER AU PROBLEME DE LA VITICULTURE.

M. LE PRESIDENT.- PEU IMPORTE. CETTE REGION VIT DANS LA DIFFICULTE, DISONS EN TOUT CAS DEPUIS LA GUERRE, CHACUN LE SAIT. IL FAUT DEFINIR UNE POLITIQUE QUI NE SE CONTENTE PAS DE REGLER LE PROBLEME DE L'ANNEE 1976 OU 1977, CE QU'ON FAIT CHAQUE FOIS, EN DISTILLANT QUELQUES MILLIONS D'HECTOLITRES OU EN PRENANT QUELQUES PETITES MESURES TOUT A FAIT TRANSITOIRES £ IL FAUT ABOUTIR A UN EQUILIBRE DE NOTRE MARCHE VITICOLE FRANCAIS.

ANDRE ROBERT.- C'EST FACILE.

LE PRESIDENT.- NON, JE NE CROIS PAS QUE CE SOIT FACILE. IL Y A PLUSIEURS AXES. JE NE FAIS QUE LES MENTIONNER, CAR JE NE CROIS PAS QUE NOUS PUISSIONS, CE SOIR, FAIRE LA DESCRIPTION D'UNE POLITIQUE VITICOLE DETAILLEE. CELA SUPPOSE LES LIGNES SUIVANTES : PREMIEREMENT, UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE QUALITE. QUAND JE DIS RAISONNABLE, CELA NE VEUT PAS DIRE RECHERCHER NECESSAIREMENT DES CRUS EXCEPTIONNELS, MAIS DES PRODUITS QUI SOIENT, DU POINT\_DE\_VUE DE LA QUALITE, COMPETITIFS AVEC LES VINS SEMBLABLES DES PAYS MEDITERRANEENS. DEUXIEMEMENT ELIMINER PROGRESSIVEMENT LES PRODUCTIONS A FORT RENDEMENT ARTIFICIEL, C'EST-A-DIRE LES PRODUCTIONS QUI SONT ARROSEES POUR DONNER DE FORTS RENDEMENTS ET QUI ABOUTISSENT A DES VINS DE QUALITE MEDIOCRE. ENFIN, TROISIEMEMENT, IL FAUT CONCENTRER L'EFFORT SUR LES VITICULTEURS, C'EST-A-DIRE LES GENS DONT LE METIER EST DE PRODUIRE DU VIN ET NON PAS DES GENS QUI UTILISENT UNE MAIN-D'OEUVRE POUR EXPLOITER DES DOMAINES VITICOLES. IL FAUT DONC AIDER LES VITICULTEURS. VOUS AVEZ CITE DEUX PROBLEMES, ET NOTAMMENT LE PROBLEME DE L'ORGANISATION. MAIS EXISTE-T-IL, A L'HEURE ACTUELLE, UNE ORGANISATION SERIEUSE DE L'EXPORTATION DU VIN DE TABLE FRANCAIS ? LA REponse EST NON...

ANDRE ROBERT.- SEUL L'ETAT PEUT L'ORGANISER.

LE PRESIDENT.- IL FAUT LE FAIRE, MAIS CE N'EST PAS L'ETAT, CE N'EST PAS M. BARRE, QUI VONT ORGANISER CELA. CELA DOIT RESULTER D'UN CERTAIN NOMBRE D'INITIATIVES LOCALES. DANS CERTAINS PAYS, EN ANGLETERRE PAR EXEMPLE, ON TROUVE PARTOUT DES VINS DE TABLE ITALIENS, MAIS PAS DE VINS DE TABLE FRANCAIS. ON TROUVE LES GRANDS CRUS, MAIS PAS LES VINS DE TABLE. C'EST UN EFFORT D'ORGANISATION QUI DOIT ETRE ENTREPRIS.

ANDRE ROBERT.- CELA NE DEPEND QUE DE VOUS, MONSIEUR LE PRESIDENT.

LE PRESIDENT.- QUALITE...

ANDRE ROBERT.- D'ACCORD.

LE PRESIDENT.- ORGANISATION...

ANDRE ROBERT.- D'ACCORD

LE PRESIDENT.- ENFIN RECHERCHE DE DEBOUCHES EXTERIEURS. J'AJOUTE DEUX CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES ET, D'ABORD, UNE CONDITION DE BASE : IL NE FAUT PAS QUE LA REGION DU LANGUEDOC VIVE SUR UNE SEULE PRODUCTION ET QU'IL

PAS QUE LA REGION DU LANGUEDOC VIVE SUR UNE SEULE PRODUCTION. ET S'IL Y AVAIT UNE INDUSTRIALISATION RAISONNABLE - IL NE S'AGIT PAS D'INSTALLER LA DE L'INDUSTRIE LOURDE, CE NE SERAIT ADAPTE NI AUX TEMPERAMENTS NI AU PAYSAGE - IL Y AURAIT UN EQUILIBRE. AVEC UNE IMPLANTATION INDUSTRIELLE, BEAUCOUP DE PROBLEMES SE TROUVERAIENT, A MON AVIS SIMPLIFIES. AVEC CE QU'ON A FAIT, PUISQUE MAINTENANT IL EXISTE DES AUTOROUTES QUI VONT DANS CETTE REGION, L'EQUIPEMENT TELEPHONIQUE EST AMELIORE, LES INDUSTRIES VONT POUVOIR S'INSTALLER, IL Y AURA UN MEILLEUR EQUILIBRE. ENFIN, ET C'EST TRES IMPORTANT, IL FAUT PROTEGER LA VITICULTURE FRANCAISE CONTRE DES CONCURRENCES QUI LA METTRAIENT A MORT ET C'EST POURQUOI J'AI INDIQUE QUE, VIS-A-VIS DES PAYS CONCURRENTS QUI NE CONNAISSENT PAS LES MEMES CONDITIONS SOCIALES QUE NOUS, NOUS PRENDRIONS UNE ATTITUDE ABSOLUMENT INEBRANLABLE POUR EMPECHER QUE LEURS PRODUCTIONS NE VIENNENT, PRECISEMENT, DESORGANISER ET RUINER NOTRE PRODUCTION NATIONALE.

ANDRE ROBERT.- SI VOUS LE PERMETTEZ, JE VOUS PRESENTERAI UN PROGRAMME.  
LE PRESIDENT.- TRES BIEN.\

JOSEPH PASTEUR.- SI VOUS VOULEZ PASSER A LA TABLE OU SE TROUVE ALAIN JEROME, MONSIEUR LE PRESIDENT, NOUS ALLONS ABORDER DES PROBLEMES DE SOCIETE QUI VONT VOUS ETRE SOUMIS PAR ALAIN JEROME.

ALAIN JEROME.- JE VOUS L'AI DIT TOUT A L'HEURE, MONSIEUR LE PRESIDENT, IL Y A ENORMEMENT DE QUESTIONS A GRAND INTERET, UN INTERET CERTAIN, SUR TOUT CE QUI CONCERNE LA VIE DE NOTRE SOCIETE, LA VIE DE LA SOCIETE FRANCAISE, ET EGALEMENT LES REFORMES QUE LES FRANCAIS SOUHAITENT VOIR ACCOMPLIR ET QUI, QUELQUEFOIS, REJOIGNENT CELLES QUE VOUS AVEZ, A PLUSIEURS REPRISES, ENONCEES. SI VOUS LE VOULEZ BIEN, NOUS COMMENCERONS PAS UNE AFFAIRE QUI EST UN PEU D'ACTUALITE PUISQU'ELLE A TRAIT A LA JUSTICE ET, PLUS PARTICULIEREMENT, A LA GRACE PRESIDENTIELLE QUE VOUS AVEZ EXERCEE A PLUSIEURS REPRISES. TROIS PERSONNES - MME CHARPENET, M. GANDON ET MME JOUBERT - SOUHAITERAIENT VOUS POSER DES QUESTIONS SUR L'EXERCICE DE CE DROIT\_DE\_GRACE.

CHANTAL CHARPENET.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUDRAIS VOUS DEMANDER SI LE FRANCAIS PEUT CONSIDERER, APRES LE VERDICT DE TROYES `AFFAIRE PATRICK HENRY`, QUE L'ON A ABOUTI A L'ABOLITION DE LA PEINE\_DE\_MORT.

LE PRESIDENT.- CERTAINEMENT PAS PUISQUE VOUS AVEZ DU VOIR QU'AUJOURD'HUI MEME, UNE COUR\_D\_ASSISES `JUSTICE` AVAIT, AU CONTRAIRE, PRONONCE UNE PEINE\_DE\_MORT. LA SUPPRESSION DE LA PEINE\_DE\_MORT NE PEUT ETRE QU'UNE DECISION LEGISLATIVE. LES TRIBUNAUX APPLIQUENT UNE LEGISLATION QUI COMPORTE UNE CERTAINE GRADATION DE PEINES ET, ACTUELLEMENT, DANS LE DROIT FRANCAIS, IL Y A LA PEINE\_DE\_MORT. PERSONNELLEMENT, JE NE JUGE JAMAIS, JE NE COMMENTE JAMAIS, UN JUGEMENT. LES JURES DE TROYES ONT PRONONCE LA DECISION QU'ILS ENTENDAIENT PRONONCER, MAIS ILS N'ONT PAS PU, CAR ILS N'EN AVAIENT PAS LE POUVOIR, ABOLIR LA PEINE\_DE\_MORT.

ANDRE GANDON.- MONSIEUR LE PRESIDENT, J'AIMERAIS VOUS DEMANDER SI VOUS NE TROUVEZ PAS QUE LA RESPONSABILITE DU DROIT\_DE\_GRACE EST QUELQUE CHOSE DE TRES LOURD POUR LE PRESIDENT. J'AIMERAIS VOUS DEMANDER DANS QUELLE "PEAU" VOUS VOUS SENTEZ LORSQUE VOUS AVEZ UNE TELLE DECISION A PRENDRE. J'AIMERAIS SAVOIR COMMENT VOUS POUVEZ ARRIVER A MESURER, DANS LA BALANCE, VOTRE DECISION.

LE PRESIDENT.- C'EST UNE DECISION TRES LOURDE D'ABORD POUR UNE RAISON EVIDENTE, JE N'AI PAS BESOIN D'Y INSISTER, PUISQU'IL S'AGIT DE LA VIE DE QUELQU'UN, PUIS POUR UNE DEUXIEME RAISON, C'EST QU'A L'HEURE ACTUELLE LA FRANCE EST, AU FOND, DIVISEE SUR CETTE AFFAIRE DE LA PEINE\_DE\_MORT. COMME VOUS LE SAVEZ, IL EST VRAISEMBLABLE QU'IL Y A UNE MAJORITE DE FRANCAIS PLUTOT

... FAVORABLE A SON MAINTIEN, A L'HEURE ACTUELLE, MAIS IL Y A EGALEMENT DES GROUPES SOCIAUX NOMBREUX QUI S'INTERROGENT ET QUI POSENT LA QUESTION AVEC TOUTES SORTES D'ARGUMENTS. CE QUI FAIT QUE L'EXERCICE DE CE DROIT\_DE\_GRACE EST DOUBLEMENT DIFFICILE PARCE QU'IL SE SITUE DANS UNE SOCIETE DIVISEE SUR LA QUESTION, AVEC, EN PLUS, UN ENJEU, LE PLUS GRAND DE TOUS, QUI EST LA VIE HUMAINE. JUSQU'A PRESENT, JE SUIS PARFOIS CHOQUE DES COMMENTAIRES QUI SONT FAITS A PROPOS DU DROIT\_DE\_GRACE PRESIDENTIEL PARCE QU'ON A L'AIR DE CROIRE QUE C'EST UNE DECISION ARBITRAIRE OU QUE CELA TEMOIGNE D'UNE PREFERENCE. CEUX QUI FONT CES COMMENTAIRES NE SE RENDENT PAS \_COMPTE DU SOIN AVEC LEQUEL CES DECISIONS SONT PRISES ET DES ELEMENTS DONT ON A CONNAISSANCE. JE PASSE, BIEN ENTENDU, PLUSIEURS HEURES A ETUDIER LES DOSSIERS ET A RELIRE TOUTES LES DEPOSITIONS. JE RECOIS DE TRES NOMBREUX AVIS PUISQUE JE RECOIS L'AVIS DU PRESIDENT DU TRIBUNAL QUI A PRONONCE LA PEINE, L'AVIS DE CELUI QUI A DEMANDE LA PEINE\_DE\_MORT, ENSUITE L'AVIS DE TOUS LES DIRECTEURS DU MINISTERE DE LA JUSTICE. JE REUNIS LE CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE DONT TOUS LES MEMBRES ME DONNENT INDIVIDUELLEMENT UN AVIS. JE DEMANDE L'AVIS DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET, ENFIN, JE RECOIS EN TETE A TETE LES AVOCATS QUI M'APPORTENT DES ELEMENTS. IL FAUT DONC BIEN VOIR QUELLE EST, A CE MOMENT LA, LA DECISION QUE JE DOIS PRENDRE : CE N'EST PAS DE REFAIRE LE PROCES CAR J'ESTIME QUE LA CONDAMNATION, C'EST LA JUSTICE QUI LA PRONONCE, C'EST-A-DIRE QUI ESTIME S'IL Y A EU CULPABILITE OU NON. JE N'AI PAS A APPRECIER LE JUGEMENT. J'AI A SAVOIR SI DES FACTEURS HUMANITAIRES OU EXCEPTIONNELS PEUVENT ENTRER EN LIGNE DE \_COMPTE, QUI FONT QUE, LA PEINE AYANT ETE PRONONCEE, ON DECIDE DE NE PAS L'APPLIQUER. C'EST LA UNIQUEMENT QU'EST MA TRES GRANDE RESPONSABILITE, MAIS QU'EST MA RESPONSABILITE. ELLE EST TRES LOURDE. JE PUIS VOUS DIRE QUE, DANS LES DECISIONS QUE J'AI PRISES, J'AI EU CHAQUE FOIS LE SENTIMENT QUE LA DECISION ETAIT LA DECISION JUSTE. PARFOIS, LA DECISION QUE J'AI PRISE N'ETAIT PAS CELLE QUE J'IMAGINAIS A PRIORI. J'ETAIS COMME LES FRANCAIS £ J'AVAIS LU, DANS LES JOURNAUX, QU'IL Y AVAIT UNE CONDAMNATION POUR TEL OU TEL MOTIF, J'AVAIS EU UNE REACTION - JE DIRAI QUE LE PRESIDENT EST FRANCAIS - ET, AYANT REGARDE TOUT CE QUI S'ETAIT PASSE ET EXAMINE LES ELEMENTS EN MA POSSESSION, J'ABOUTISSAIS A UNE CONCLUSION QUI, DANS CERTAINS CAS, ETAIT LA MEME ET QUI, DANS D'AUTRES, ETAIT DIFFERENTE. MAIS LES DECISIONS QUE J'AI PRISES, J'ESTIME QUE CE SONT CELLES QUE JE DEVAIS PRENDRE.

ALAIN JEROME.- MADAME CHARPENET VIENT DE ME DIRE A L'OREILLE QUE LA REPOSE ETAIT SATISFAISANTE.

LE PRESIDENT.- JE NE SAIS PAS SI VOUS ALLEZ REVENIR SUR CETTE QUESTION MAIS IL EST UN POINT TRES IMPORTANT POUR ECLAIRER LES FRANCAIS SUR CE SUJET. C'EST UN POINT QU'ILS NE COMPRENNENT PAS, ET JE COMPRENDS QU'ILS NE LE COMPRENNENT PAS. SI L'ON DONNAIT LE CHOIX ENTRE LA PEINE\_DE\_MORT, QUI EST UNE PEINE TRES CRUELLE, TRES BARBARE DANS SON ORIGINE ET SON DEROULEMENT, ET UNE DETENTION REELLEMENT A PERPETUITE, ILS SE DIRAIENT : "EN EFFET, PEUT-ETRE QUE..." MAIS, FINALEMENT, ILS SE DISENT QUE CE N'EST PAS UNE DETENTION A PERPETUITE PUISQUE LES CONDAMNES SORTENT. ET C'EST VRAI. LA AUSSI, ILS NE SORTENT PAS PAR DES DECISIONS ARBITRAIRES, MAIS PARCE QUE NOTRE CODE DE PROCEDURE PENALE EST AINSI REDIGE QUE LORSQUE QUELQU'UN EST CONDAMNE A PERPETUITE, IL PEUT BENEFICIER D'UNE LIBERATION CONDITIONNELLE A-PARTIR DE QUINZE ANS DE DETENTION. QUAND VOUS REGARDEZ LA SITUATION DANS LES PRISONS EN-FONCTION DE LA DUREE DE DETENTION, VOUS VOUS APERCEVEZ QU'IL Y A EN EFFET TRES PEU DE DETENUS QUI Y DEMEURENT AU DELA DE DIX-SEPT OU DE DIX-HUIT ANS £ ACTUELLEMENT, IL Y EN A TRES PEU - QUELQUES UNITES SEULEMENT - QUI Y SONT AU DELA DE VINGT ANS, BIEN QU'IL Y AIT EU BEAUCOUP DE CONDAMNATIONS A

PERPETUITE.

LA AUSSI, IL FAUT FAIRE ATTENTION ET NE PAS CEDER A UN RAISONNEMENT TROP SIMPLE. TOUS CEUX QUI S'OCCUPENT DES DETENUS VOUS DISENT, ET C'EST VRAI, QUE QUINZE OU SEIZE ANS DE DETENTION, C'EST TRES LONG. UN HOMME N'EST PLUS LE MEME & S'IL A ETE ARRETE AGE, C'EST UN VIEILLARD, ET SI C'ETAIT UN JEUNE, SA VIE ACTIVE EST FINIE OU PRATIQUEMENT TERMINEE. D'AUTRE\_PART, LES EPREUVES DE LA VIE EN PRISON FONT QUE, TRES SOUVENT, AU BOUT DE CETTE PERIODE, LE DETENU EST UN ETRE BRISE. C'EST VRAI. DONC, IL Y A DES RAISONS POUR LESQUELLES CES LIBERATIONS CONDITIONNELLES SONT PRONONCEES. NEANMOINS, JE PENSE DEUX CHOSES. D'ABORD, QUE POUR LES CONDAMNES QUI ONT ETE CONDAMNES A PERPETUITE OU, EN TOUT CAS, LES CONDAMNES A MORT DONT LA PEINE A ETE TRANSFORMEE EN CONDAMNATION A PERPETUITE, LE DELAI DEVRAIT ETRE PLUS LONG. JE LE CROIS, ET NOUS ALLONS PREPARER UN PROJET EN CE SENS - AU PARLEMENT D'EN DEBATTRE, NATURELLEMENT - AFIN QU'IL APPARAISSE BIEN QU'IL S'AGIT D'UNE PEINE QUI, SANS ETRE IDENTIQUE A LA PEINE\_DE\_MORT, EST TOUT DE MEME UNE PEINE TERRIBLE ET DONC DISSUASIVE. ENSUITE, LA QUESTION SE POSE DE SAVOIR SI, POUR CERTAINS CAS, IL NE DEVRAIT PAS Y AVOIR LA DETENTION A PERPETUITE PROPREMENT DITE. CE NE POURRAIT ETRE QUE DANS DES CAS TOUT A FAIT LIMITE, NATURELLEMENT, COMME LA PEINE\_DE\_MORT A L'HEURE ACTUELLE. MAIS PEUT-ETRE EN EFFET, EN L'ABSENCE D'UNE PEINE DE CETTE \_NATURE, DEMEURERA-T-IL UNE PRESSION ET UN BESOIN DU MAINTIEN DE LA PEINE\_DE\_MORT.\

ALAIN JEROME.- SI VOUS LE PERMETTEZ, MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUDRAIS QUE NOUS PASSIONS, TOUJOURS AU CHAPITRE DE LA VIE DE LA SOCIETE ET DES REFORMES A ACCOMPLIR, A L'ADMINISTRATION. JE CROIS QUE M. CHIOTTI A BEAUCOUP DE CHOSES A DIRE SUR CE POINT.

PIERRE CHIOTTI.- NON, PAS BEAUCOUP, SEULEMENT UNE PETITE QUESTION. MONSIEUR LE PRESIDENT, EN TANT QUE TAPISSIER ARTISAN, J'AI ETE AMENE, DANS MA VIE, A RENCONTRER BEAUCOUP DE PERSONNES, NOTAMMENT DES CLIENTES QUI M'ONT TOUJOURS PARLE DE L'ADMINISTRATION, L'ADMINISTRATION, L'ADMINISTRATION... AVEC UN GRAND "A". LA PLUPART DU TEMPS, IL S'AGISSAIT DE PERSONNES ASSEZ AGEES QUI M'ONT DIT : "J'AURAI BIEN VOULU TROUVER UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE QUI TRANSFORME L'ADMINISTRATION FRANCAISE, TOUTES LES ADMINISTRATIONS - OU PRESQUE TOUTES - "AFIN DE LES RENDRE PLUS HUMAINES, PLUS COMPREHENSIVES", AFIN QUE LORSQU'UNE PERSONNE AGEE, QUI N'A PLUS TOUT A FAIT LA POSSIBILITE DE S'EXPRIMER OU DE MARCHER, PENETRE DANS UNE ADMINISTRATION, ELLE N'AIT PAS L'IMPRESSION DE TOMBER DANS CE MILIEU UN PEU COMME UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES. PEUT-ETRE EST-CE UNE MAUVAISE INTERPRETATION, MAIS C'EST A PEU PRES COMME CELA QUE LES CHOSES SE PASSENT. QUE \_COMPTEZ-VOUS FAIRE, MONSIEUR LE PRESIDENT, POUR ESSAYER D'AMELIORER CETTE SITUATION ?

LE PRESIDENT.- VOUS SOULEVEZ LA UN DES QUELQUES TRES GRANDS PROBLEMES DE LA SOCIETE FRANCAISE ACTUELLE, ET JE RECONNAIS QUE C'EST UN PROBLEME AUQUEL ON S'EST INSUFFISAMMENT ATTACHE DEPUIS QUELQUES ANNEES. MAIS IL FAUT ETRE JUSTE. LA FRANCE A UNE ADMINISTRATION QUI, D'ABORD, EST HONNETE - J'AI ETE A LA TETE DU MINISTERE DES FINANCES ET JE PUIS DIRE QUE C'EST UNE ADMINISTRATION HONNETE - ET QUI, ENSUITE, EST COMPETENTE. QUAND VOUS COMPAREZ LES ADMINISTRATIONS DE LA PLUPART DES PAYS D'EUROPE, VOUS VOUS RENDEZ\_COMPTE QUE LE NIVEAU DE L'ADMINISTRATION FRANCAISE EST UN NIVEAU ELEVE ET QU'ELLE EST COMPETENTE. MAIS NOTRE ADMINISTRATION EST, COMME NOUS-MEMES, ISSUE D'UNE SOCIETE D'AUTORITE & ELLE A GARDE DES HABITUDES ET DES COMPORTEMENTS DE LA SOCIETE D'AUTORITE ET, D'AILLEURS, D'ANONYMAT QUI VA AVEC CETTE CONCEPTION DE LA SOCIETE D'AUTORITE. OR, CETTE SOCIETE D'AUTORITE CHANGE. ON

A BIEN VU QU'ELLE CHANGEAIT DANS L'ENSEIGNEMENT, AVEC D'AILLEURS DES EXPLOSIONS VIOLENTES, ET QU'IL A FALLU ADOPTER D'AUTRES TECHNIQUES DE RAPPORTS ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES ELEVES & ON A VU QU'ELLE CHANGEAIT JUSQUE DANS LA CELLULE FAMILIALE, QUE L'AUTORITE PURE ET SIMPLE NE S'EXERCE PLUS DE LA MEME MANIERE, MEME SI, HEUREUSEMENT - JE DIS BIEN HEUREUSEMENT - LA CELLULE FAMILIALE RESTE L'ESSENTIEL DE LA SOCIETE FRANCAISE.

CETTE TECHNIQUE DE L'AUTORITE ADMINISTRATIVE DOIT ETRE MODIFIEE. IL N'Y A PAS, JE L'AI D'AILLEURS DIT RECEMMENT, DANS UNE DECLARATION, DEUX NIVEAUX DE FRANCAIS & IL N'Y A PAS DES FRANCAIS QUI CONTROLENT ET DES FRANCAIS QUI SUBISSENT, IL N'Y A PAS DES FRANCAIS QUI COMMANDENT ET DES FRANCAIS QUI OBEISSENT. ET L'UNE DES RAISONS POUR LESQUELLES - JE REVIENS A LA TABLE POLITIQUE - JE SUIS CONTRE LE PROGRAMME\_COMMUN, C'EST QUE LE PROGRAMME\_COMMUN, NE VOUS Y TROMPEZ PAS, C'EST LA BUREAUCRATISATION DE LA SOCIETE FRANCAISE. ET LES FRANCAIS, QUI SE PLAIGNENT D'UN PEU DE BUREAUCRATIE, VOTERONT, FINALEMENT, POUR EN AVOIR DAVANTAGE. LA REFORME DE L'ADMINISTRATION EST EN EFFET L'UNE DES GRANDES REFORMES QUE NOUS DEVONS ENTREPRENDRE. IL CONVIENT D'AILLEURS D'Y ASSOCIER LES FONCTIONNAIRES `FONCTION\_PUBLIQUE`, ET DE NE PAS PRESENTER CELA COMME UNE CAMPAGNE CONTRE LES FONCTIONNAIRES. JE VOUS INDIQUE QUE JE SERAI CONDUIT A DEMANDER AU GOUVERNEMENT, PROCHAINEMENT, D'ENTREPRENDRE, EN\_PARTICULIER, LA REFORME DU MINISTERE DES FINANCES. JE RENDRAI PUBLIQUE, DANS QUELQUES JOURS, UNE LETTRE QUE JE VAIS ECRIRE AU PREMIER MINISTRE A CET EGARD, POUR LUI DEMANDER DE METTRE CETTE REFORME EN CHANTIER.

PIERRE CHIOTTI.- JE VOUS REMERCIE, MONSIEUR LE PRESIDENT. PUIS-JE VOUS POSER UNE AUTRE QUESTION, SUR UN TOUT AUTRE SUJET ?

LE PRESIDENT.- JE VOUS EN PRIE.

PIERRE CHIOTTI.- LA MAJORITE A DIX-HUIT ANS, POURQUOI ?

LE PRESIDENT.- LA MAJORITE A DIX-HUIT ANS, C'EST PARCE QUE LES JEUNES FRANCAIS ET LES JEUNES FRANCAISES DE DIX-HUIT ANS SONT CAPABLES DE SE PRONONCER COMME LES AUTRES, EN REALITE, SUR LES GRANDS CHOIX, SUR LE CHOIX DE CEUX QUI FERONT L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, SUR LE CHOIX DE CELUI QUI SERA PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. ILS EN SONT CAPABLES. IL N'Y A PAS DE RAISON DE LES EMPECHER DE LE FAIRE.

PIERRE CHIOTTI..

LE PRESIDENT.- OUI, MAIS VOUS POSEZ ALORS LA QUESTION DE SAVOIR SI TOUS LES ADULTES EGALEMENT EN SONT CAPABLES. LES JEUNES EN SONT CAPABLES. A L'HEURE ACTUELLE, A CAUSE DES MOYENS AUDIOVISUELS, A CAUSE DU SYSTEME EDUCATIF, UN JEUNE FRANCAIS OU UNE JEUNE FRANCAISE DE DIX-HUIT ANS EST UN ADULTE. IL N'A PAS L'EXPERIENCE DE LA VIE, C'EST ENTENDU, MAIS IL A UNE FORMATION QUI FAIT QUE SI VOUS LE METTEZ A L'ECART, IL A LE SENTIMENT D'ETRE EXCLU DE LA SOCIETE, IL SE REVOLTE, IL CONSIDERE QUE SA PLACE N'EST PAS RECONNUE, VOUS DEVELOPPEZ EN LUI DES REFLEXES ET UNE ATTITUDE NEGATIFS. J'ESTIME QU'IL FAUT AU CONTRAIRE LES POUSSER A LA PARTICIPATION A LA VIE SOCIALE ET POLITIQUE DE LA FRANCE, QUELLES QUE SOIENT LEURS OPINIONS.

PIERRE CHIOTTI.- ILS RUENT DANS LES BRANCARDS.

LE PRESIDENT.- PAS TELLEMENT. CE QUI ME FRAPPE, PERSONNELLEMENT, A L'HEURE ACTUELLE - JE NE CIRCULE PAS ASSEZ, MAIS JE VOIS TOUT DE MEME UN CERTAIN NOMBRE DE FRANCAIS - C'EST QUE LA JEUNESSE EST D'UNE TRES GRANDE QUALITE. C'EST CE QUE J'OBSERVE. C'EST MON OPINION. ON A L'IMPRESSION D'UNE JEUNESSE TRES VIVANTE, QUI S'INTERESSE BEAUCOUP AUX CHOSES, QUI A UN JUGEMENT TRES PERSONNEL ET, AU FOND, C'EST PROBABLEMENT UN TRES GRAND ATOUT POUR LA FRANCE.

PIERRE CHIOTTI - JE VOUS REMERCIE MONSIEUR LE PRESIDENT \

M. DARMON.- JE VOUS REMERCIERAI, MONSIEUR LE PRESIDENT...

ALAIN JEROME.- PUIS-JE VOUS DEMANDER, MONSIEUR LE PRESIDENT, DE PASSER A LA TABLE VOISINE ? NOUS ESSAYONS, DANS LE LAPS DE TEMPS QUI NOUS EST IMPARTI, DE SATISFAIRE A TOUTES LES INTERROGATIONS. JE VOUDRAIS DONNER LA PAROLE A M. DARMON QUI SOUHAITERAIT VOUS ENTREtenir DES LIBERTES, PROBLEME, JE CROIS, TRES IMPORTANT.

M. DARMON.- MONSIEUR LE PRESIDENT, J'AIMERAI FAIRE UN PETIT PREALABLE. JE VAIS ETRE OBLIGE DE CITER UN CERTAIN NOMBRE DE NOMS & JE VOUDRAIS QUE VOUS N'Y VOYIEZ QU'UNE ATTEINTE AUX FONCTIONS, ET NON PAS AUX PERSONNES. VOUS FONDEZ VOTRE PROJET POLITIQUE, DANS VOTRE LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE`, DANS VOS DISCOURS DEPUIS VOTRE CAMPAGNE PRESIDENTIELLE, SUR UNE PENSEE LIBERALE MODERNE, AVANCEE, ET VOUS FONDEZ MEME VOTRE PROJET, PLUS GENERALEMENT, SUR LA NOTION MEME DE LIBERTE.

QUATRE SERIES D'EVENEMENTS, QUE JE ME PERMETS DE RAPPELER A TITRE UNIQUEMENT DOCUMENTAIRE - IL N'EST PAS DANS MON PROPOS DE VOUS ENTREPRENDRE SUR CHACUN DE CES POINTS - ME PARAISSENT FAIRE DIFFICULTE POUR CETTE PENSEE LIBERALE. LA PREMIERE, C'EST UN CERTAIN NOMBRE DE CE QU'IL EST CONVENU D'APPELER "LES AFFAIRES" : CECCALDI, CHARETTE, LE NON-LIEU DANS L'AFFAIRE DU CANARD ENCHAINE, TOUTES CES AFFAIRES QUI TRAINENT AUTOUR DE LA JUSTICE ET QUI FONT PROBLEME A L'OPINION PUBLIQUE, QUI POSENT LE PROBLEME DE LA LIBERTE CIVILE ET DE LA LIBERTE DE LA JUSTICE. UNE SECONDE SERIE D'EVENEMENTS, CE SONT LES INTERVENTIONS DE VOS PROCHES, ET EN-PARTICULIER DU MINISTRE\_D\_ETAT M. PONIATOWSKI QUI, QUELQUEFOIS, FAIT DES ANTICIPATIONS DE JUGEMENTS - JE PENSE, PAR EXEMPLE, A L'AFFAIRE PATRICK HENRY, AUX COMITES DE SOLDATS, A L'AFFAIRE DE BROGLIE - CE QUI POSE LE PROBLEME DE LA TENTATION AUTORITAIRE. TROISIEME SERIE D'EVENEMENTS, C'EST LA CONCENTRATION DES MOYENS DE PRESSE, EN-PARTICULIER L'ENTREPRISE HERSANT, QUI MENACE A MON AVIS GRAVEMENT LA LIBERTE D'ENTREPRISE, LA LIBERTE D'OPINION ET LA LIBERTE D'EXPRESSION. ENFIN, QUATRIEME ET DERNIERE SERIE. C'EST A VOUS QUE JE M'ADRESSE, MONSIEUR LE PRESIDENT, PARCE QUE, JUSQU'A PRESENT, C'ETAIT A L'ADMINISTRATION OU AU SECTEUR PRIVE, MAIS CELLE-CI VOUS CONCERNE PLUS PARTICULIEREMENT. VOUS AVEZ, CELA A ETE RAPPELE, TAXE UN PEU RAPIDEMENT, ME SEMBLE-T-IL, DANS VOTRE LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE` ET DANS DE NOMBREUSES DECLARATIONS, LE PROGRAMME\_COMMUN DE COLLECTIVISME ET, MAINTENANT, DE PURE ET SIMPLE BUREAUCRATISATION. CE QUI VOUS PARAIT LUMINEUX, LA BUREAUCRATISATION, LE COLLECTIVISME, N'A PAS PARU LUMINEUX A 49 P. 100 DES FRANCAIS IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS DE CELA.

LE PRESIDENT.- NOUS NE SOMMES PAS DANS LE CHAPITRE DES LIBERTES...

M. DARMON.- SI, ET VOUS ALLEZ COMPRENDRE POURQUOI, MONSIEUR LE PRESIDENT. VOUS NE DESAVOUEZ PAS M. PONIATOWSKI LORSQU'IL TRAITE LE PARTI COMMUNISTE `PCF` DE FASCISTE, PAR EXEMPLE. OR, CETTE SIMPLIFICATION NUIT A LA LIBERTE DE CHOIX POLITIQUE ET D'INFORMATION DES FRANCAIS. JE DOIS DIRE, POUR EVITER TOUT FAUX DEBAT SUR CE THEME, QU'EN TANT QUE COMMUNISTE FRANCAIS - JE N'AI RIEN A CACHER DE CE POINT\_DE\_VUE - JE SUIS CONTRE TOUTES LES PRATIQUES POLICIERES, LES REPRESSIONS PSYCHIATRIQUES ET POLITIQUES QUI ONT\_LIEU DANS LES PAYS SOCIALISTES, ET RESOLU & S'IL LE FALLAIT, JE SIGNERAI UNE CHARTE QUI DEVIENDRAIT ALORS "DES 78" `CHARTRE DES 77`. D'OU MA QUESTION : DANS CES CONDITIONS QUE JE VIENS DE RAPPELER, MONSIEUR LE PRESIDENT, COMMENT VOUS CROIRE LORSQUE VOUS NOUS PARLEZ DE LIBERTE ?

LE PRESIDENT.- JE VOUS RETOURNERAI VOLONTIERS VOTRE QUESTION. COMMENT VOUS CROIRE QUAND VOUS PARLEZ DE LIBERTE ? PERSONNELLEMENT, JE CONNAIS LES DIFFERENTS PAYS DU MONDE. JE SUIS A LA TETE DE L'ETAT FRANCAIS, MAIS J'AI VISITE D'AUTRES PAYS ET JE PUIS VOUS DIRE QUE LA FRANCE EST UN DES PAYS LES PLUS

LIBRES DU MONDE. ET JE VOUS LE DIS SANS CRAINDRE LE DEMENTI DE PERSONNE. JE RESPECTE VOTRE OPINION COMME COMMUNISTE, MAIS JE POSERAI D'AUTRES QUESTIONS CAR VOUS CITEZ, COMME EXEMPLES DE LIBERTE, AU DEBUT DE L'ANNEE 1977 OU A LA FIN DE 1976 `DATE`, LES REGIMES COMMUNISTES. IL Y FAUT UNE SINGULIERE IGNORANCE, OU INCONSCIENCE, ET LES FRANCAIS QUI ONT VU RECEMMENT UN CERTAIN NOMBRE D'EMISSIONS A LA TELEVISION ONT ETE EDIFIES SUR CE POINT. POUR MA PART, JE DIRAI CE QUE JE FAIS. J'ESTIME QU'A L'HEURE ACTUELLE LA FRANCE EST UN DES PAYS LES PLUS LIBRES DU MONDE. VOUS ETES UN COMMUNISTE ET VOUS PARLEZ AVEC LE CHEF\_DE\_L\_ETAT. POUVEZ-VOUS ME CITER UN PAYS COMMUNISTE OU QUELQU'UN QUI SERAIT UN OPPOSANT, NON PAS SEULEMENT AU CHEF\_DE\_L\_ETAT MAIS AU REGIME, SERAIT LA, DEVANT PLUSIEURS MILLIONS DE PERSONNES, EN-TRAIN DE POSER SES QUESTIONS ? POUVEZ-VOUS M'EN CITER UN SEUL, OU MEME IMAGINER QUE CELA PUISSE SE PRODUIRE ? QUANT A LA LIBERTE D'INFORMATION, ON A CREE LES TROIS CHAINES DE TELEVISION, LA RADIO, ET ON LEUR A DONNE DES CONSEILS\_D\_ADMINISTRATION. JE N'INTERVIENS PAS DANS LA GESTION. PARMIS LES EMISSIONS, VOUS LE VOYEZ VOUS-MEME, CERTAINES SONT FAVORABLES, D'AUTRES SONT CRITIQUES, FREQUEMMENT. JE N'INTERVIENS JAMAIS, JE NE PROTESTE PAS. J'AI INDIQUE QUE JE NE POURSUIVRAI JAMAIS UN ORGANE DE PRESSE `CENSURE`. J'ESPERAIS D'AILLEURS QU'AYANT PRIS CETTE ATTITUDE LIBERALE CERTAINS ORGANES DE PRESSE EUX-MEMES AURAIENT LE SENTIMENT DE LA DIGNITE ET DU RESPECT DE MA FONCTION LORSQU'ILS PARLENT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. J'AI ETE DECU PARCE QU'ILS NE L'ONT PAS. MOYENNANT QUOI, VOUS NE POUVEZ PAS ME CITER UN SEUL JOURNAL QUE J'AI POURSUIVI DEPUIS DEUX ANS ET DEMI. OR, JE SUIS SAISI TOUS LES JOURS DE DEMANDES DE CHEFS\_D\_ETAT - JE PEUX VOUS EN DONNER LA LISTE - QUI SE PLAIGNENT DES PUBLICATIONS DES JOURNAUX EN FRANCE ET QUI ME DEMANDENT COMMENT JE PEUX TOLERER QU'ILS SOIENT AINSI TRAITES. ILS RECLAMENT LEUR SAISIE. JE N'AI PAS FAIT SAISIR UN SEUL JOURNAL. EN CE QUI CONCERNE LES AUTRES LIBERTES, JE VAIS VOUS DONNER UN EXEMPLE POUR VOUS DIRE CE QU'EST LA FRANCE : J'AI FAIT FAIRE UNE REFORME QUI EST PASSEE INAPERCUE : MAINTENANT UN CERTAIN NOMBRE DE DEPUTES OU DE SENATEURS, LORSQU'UNE LOI EST VOTEE, PEUVENT SAISIR LE CONSEIL\_CONSTITUTIONNEL POUR LUI DEMANDER QU'IL DECLARE CETTE LOI CONFORME A LA CONSTITUTION. CET AUTOMNE, LE GOUVERNEMENT A DEPOSE UN PROJET DE LOI CONCERNANT LA FOUILLE DES VOITURES AUTOMOBILES. UN CERTAIN NOMBRE DE PARLEMENTAIRES, APRES QUE CE PROJET A ETE ADOPTE PAR L'ASSEMBLEE\_NATIONALE, ONT ESTIME QUE CE PROJET ETAIT CONTRAIRE A LA CONSTITUTION, QUI PROTEGEAIT L'AUTOMOBILE COMME ETANT, EN SOMME, LE DOMICILE DES PARTICULIERS. FINALEMENT, LE CONSEIL\_CONSTITUTIONNEL S'EST PRONONCE EN DONNANT TORT AU GOUVERNEMENT. AVEZ-VOUS ENTENDU UNE SEULE PROTESTATION DE SA PART ? AVONS-NOUS HESITE UN INSTANT A ANNULER LA DISPOSITION DE LA LOI ? PAS UN INSTANT. JE TIENS A VOUS DIRE - LES FRANCAIS LE SAVENT - QUE LA FRANCE A LA CHANCE - ELLE SE PLAINT POURTANT DE BEAUCOUP DE CHOSES - D'AVOIR UN DES REGIMES LES PLUS LIBRES DU MONDE. TANT QUE JE SERAI PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, JE SERAI GARANT DE CES LIBERTES, QUELS QUE SOIENT LES DIFFICULTES OU LES RISQUES.\

JEAN-PIERRE BERTRAND.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUDRAIS VOUS PRESENTER DEUX NOUVEAUX INVITES : Mlle LOINTIER ET M. MADRANGE. ILS SOUHAITERAIENT VOUS ENTRETENIR PLUS PARTICULIEREMENT DES PROBLEMES DE L'EDUCATION. Mlle LOINTIER.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS PARLEZ DE L'ELEVATION DU NIVEAU CULTUREL. JE VOUDRAIS SAVOIR SI VOUS PARLEZ QUANTITATIVEMENT OU QUALITATIVEMENT. DANS LE SECOND CAS, SUR QUOI VOUS FONDEZ-VOUS ET A QUEL NIVEAU SITUEZ-VOUS VOS COMPARAISONS ? D'AUTRE\_PART, JE VOUDRAIS SAVOIR

COMMENT - EN TANT QUE PERE DE FAMILLE - VOUS CONCEVEZ L'AUTORITE A L'ECOLE.  
LE PRESIDENT.- ETES-VOUS ENSEIGNANTE ?

Mlle LOINTIER.- OUI, A TOURS.

JACQUES MADRANGE.- MONSIEUR LE PRESIDENT, N'AVEZ-VOUS PAS L'IMPRESSION QU'ENTRE LES CLASSES DE SIXIEME ET DE CINQUIEME EST CONSTITUEE DEUX CATEGORIES D'ENFANTS : LES DOUES ET LES MOINS DOUES. CEUX QUI SONT SOI-DISANT DOUES PEUVENT POURSUIVRE LEURS ETUDES DANS LE CYCLE LONG, LES MOINS DOUES DANS LE CYCLE COURT. EN\_FIN\_DE\_COMPTE, LES UNS COMME LES AUTRES SONT CHOMEURS. UNE COORDINATION N'EST PAS FAITE MAIS C'EST AUTRE CHOSE. J'AI L'IMPRESSION QUE TOUTES LES REFORMES QUI ONT ETE CONDUITES JUSQU'A MAINTENANT N'ONT ABOUTI A RIEN. JE SUIS GRAND-PERE ET JE VOIS COMMENT LES CHOSES SE PASSENT. LES ENFANTS NE SAVENT PLUS OU ALLER. AU LYCEE DE SEVRES, ON PRENAIT MES PETITS-ENFANTS POUR DES CANCRES. ON LES A ENVOYES ALORS DANS UNE ECOLE PRIVEE OU IL FAUT PAYER 1000 FRANCS PAR MOIS. LA, IL SONT TRES DOUES ET PEUVENT TRES BIEN FAIRE. POUVEZ-VOUS M'EXPLIQUER LES RAISONS DE CETTE SITUATION ?-

LE PRESIDENT.- LE PROBLEME DE L'EDUCATION - J'EN PARLE DANS MON LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE`, VOUS AVEZ DU LE VOIR - EST UN PROBLEME CENTRAL DE TOUTE SOCIETE. QUAND VOUS REGARDEZ LE NIVEAU D'UNE SOCIETE, C'EST LE NIVEAU DE SON SYSTEME EDUCATIF QUI EST EN\_CAUSE. PAR EXEMPLE, SI L'ALLEMAGNE DE LA FIN DU DIX-NEUVIEME SIECLE ETAIT UN PAYS EXTRAORDINAIREMMENT ACTIF ET PUISSANT - COMME LA GRANDE-BRETAGNE - C'ETAIT LARGEMENT DU FAIT DE SON SYSTEME EDUCATIF QUI ETAIT VRAIMENT, A L'EPOQUE, LE MEILLEUR DU MONDE. NOUS AVONS EN FRANCE TOUTES LES RAISONS, LES MOYENS, D'AVOIR UN EXCELLENT SYSTEME EDUCATIF. NOUS AVONS UNE TRADITION DE NOTRE FORMATION. IL FAUT BIEN VOIR QU'ON EST PASSE D'UN SYSTEME EDUCATIF A UN AUTRE PARCE QU'AUTREFOIS - QUAND JE DIS AUTREFOIS JE PENSE A MON CAS BIEN QUE CE NE SOIT PAS LE DELUGE - NOUS AVONS UN SYSTEME COMPLETEMENT ELITISTE. LE NOMBRE DE BACHELIERS ETAIT DE QUELQUES DIZAINES DE MILLIERS PAR AN JUSQU'A LA GUERRE. LA FORMATION ETAIT RESERVEE EN FAIT A UN PETIT NOMBRE. C'ETAIT UNE FORMATION D'EXCELLENTE QUALITE. LES PROFESSEURS QUE J'AI EUS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC, DANS LES LYCEES SUCCESSIFS QUE J'AI FREQUENTES, ETAIENT REMARQUABLES. ON EST PASSE, D'UN SEUL COUP, D'UNE FORMATION D'UN TRES HAUT NIVEAU MAIS TRES RESTREINTE, A UNE FORMATION TRES NOMBREUSE - CAR, MAINTENANT, ELLE EST EN EFFET TRES NOMBREUSE - SANS TROUVER TOUT DE SUITE L'EQUILIBRE-

A L'HEURE ACTUELLE, LE PROBLEME QUI SE POSE EST CELUI DE L'AMELIORATION QUALITATIVE. NOUS AVONS FAIT L'AMELIORATION QUANTITATIVE. C'EST MAINTENANT AU TOUR DE L'AMELIORATION QUALITATIVE. QUE SUPPOSE-T-ELLE ? JE NE VEUX PAS EXPOSER LA TOUTE UNE POLITIQUE DE L'EDUCATION. IL FAUT VOIR D'ABORD QUE TOUS LES JEUNES FRANCAIS ET FRANCAISES DOIVENT AVOIR EN\_COMMUN DEUX ECOLES : CE QU'ON APPELLE L'"ECOLE", JUSQU'A LA SIXIEME, ET, ENSUITE, CE QU'ON APPELLE LE "COLLEGE". TOUT LE MONDE SAIT QU'A L'HEURE ACTUELLE CE N'EST PAS LE CAS PUISQU'A LA FOIS EXISTENT DES COLLEGES D'ENSEIGNEMENT GENERAL `CEG`, DES COLLEGES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE `CES`, DES COLLEGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE `CET`, DES CLASSES DE LYCEE CORRESPONDANT AUX MEMES AGES. A PARTIR DE LA REFORME QU'ON EST EN-TRAIN DE METTRE EN\_PLACE - ELLE VA COMMENCER CETTE ANNEE PAR LA SIXIEME - IL Y AURA UNE ECOLE COMMUNE POUR TOUS LES FRANCAIS ET UN SEUL COLLEGE. AINSI, TOUS LES JEUNES FRANCAIS SERONT ALLES DANS UNE ECOLE, SERONT ALLES DANS UN COLLEGE. POURQUOI DEUX ETABLISSEMENTS ? PARCE QU'IL NE S'AGIT PAS TOUT A FAIT DU MEME TYPE D'ENSEIGNEMENT ET QU'IL EST NORMAL QU'IL Y AIT UNE CERTAINE SPECIALISATION A L'ECOLE UNE CERTAINE SPECIALISATION AU COLLEGE LE GRAND DDORIEME EST CE III

L'ECOLE, UNE CERTAINE SPECIALISATION AU COLLEGE. LE GRAND PROBLEME EST CELUI DU PROGRAMME DE CES COLLEGES. QUE VA-T-ON FAIRE ? ON EN PARLE PEU. NOUS ALLONS AVOIR DES REUNIONS PROCHAINES AVEC LE MINISTRE DE L'EDUCATION LA-DESSUS. JE SUIS PARTISAN - SI ON PEUT L'OBTENIR - D'UNE CERTAINE REDUCTION DES HORAIRES. JE TROUVE QU'ACTUELLEMENT ILS SONT CHARGES POUR DES ENFANTS OU DES ADOLESCENTS DE CET AGE. D'AUTRE\_PART, IL FAUT POURTANT A L'INTERIEUR DE CES HORAIRES, QUE JE SOUHAITE QUELQUE PEU ALLEGES, DONNER CE QUE J'APPELLE DANS MON LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE` UN "SAVOIR CULTUREL COMMUN" AUX FRANCAIS. IL FAUT NATURELLEMENT LE DEFINIR PAR LA CONCERTATION - IL NE DOIT PAS ETRE IMPOSE AUTORITAIREMENT-

CELA M'AMENE A UNE AUTRE QUESTION & VOUS AVEZ PARLE DE CE QU'ON APPELLE LES CLASSES DE TRANSITION. CES CLASSES SERONT SUPPRIMEES. ELLES VONT ETRE SUPPRIMEES CETTE ANNEE POUR LA SIXIEME. UNE REFORME EST COMME UN ROULEAU COMPRESSEUR : ON PART ET ON AVANCE. L'ANNEE PROCHAINE, CETTE SUPPRESSION S'ETENDRA AUX CLASSES DE CINQUIEME. DE MEME, LA GRATUITE DES LIVRES SCOLAIRES VA ETRE ETENDUE CETTE ANNEE A LA SIXIEME DE FACON A METTRE EN\_PLACE PROGRESSIVEMENT CETTE NOUVELLE STRUCTURE DES COLLEGES. VOILA MA REponse SUR L'AMELIORATION QUALITATIVE DE NOTRE EDUCATION-MELLE LOINTIER.- J'ENSEIGNE JUSTEMENT DANS LES CLASSES DE TRANSITION PRATIQUES. LE PROBLEME DE LA FORMATION DES PROFESSEURS ME PARAIT AUSSI A REVOIR. LE PRESIDENT.- C'EST UN PROBLEME QUE JE CONNAIS BIEN. IL EST DIFFICILE DE PARLER D'UN PROBLEME CATEGORIEL DEVANT NOTRE AUDITOIRE MAIS, EFFECTIVEMENT, LA MISE EN\_PLACE DE CETTE REFORME SUPPOSE UNE ADAPTATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS, A LA FOIS DE LA FORMATION DU SAVOIR ET DE LA FORMATION PEDAGOGIQUE.\

ALAIN JEROME.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUDRAIS DONNER LA PAROLE A MME CORDIER POUR QU'ELLE VOUS ENTRETIENNE D'UN PROBLEME QUI INTERESSE TOUTES LES FEMMES : L'AVORTEMENT.

COLETTE CORDIER.- MONSIEUR LE PRESIDENT, CEDANT A LA VOX POPULI, VOUS AVEZ PERMIS LE VOTE DE LA LOI POUR LA LIBERALISATION DE L'AVORTEMENT. NE PENSEZ-VOUS PAS QUE CELA PUISSE ENTRAINER DES CONSEQUENCES TRES GRAVES ? LE PRESIDENT.- JE N'AI PAS CEDE A LA VOX POPULI. J'AI PROPOSE CETTE REFORME. TOUT A L'HEURE, QUELQU'UN D'AUTRE ME DEMANDAIT SI MES CONVICTIONS ETAIENT UN OBSTACLE A L'EXERCICE DE MA FONCTION PRESIDENTIELLE. MES CONVICTIONS SONT CONNUES : J'APPARTIENS A UNE RELIGION FRANCAISE QUI A UNE POSITION SUR LE SUJET. MAIS, DANS L'EXERCICE DE MES FONCTIONS DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, IL FALLAIT QUE JE TRAITE UN PROBLEME. CE PROBLEME CONCERNAIT L'\_ETAT DE CONFUSION, D'HUMILIATION DANS LEQUEL SE TROUVAIENT UN GRAND NOMBRE DE FEMMES FRANCAISES DU FAIT DE NOTRE LEGISLATION. JE NE SAIS PAS SI VOUS VOUS SOUVENEZ DES SCENES DANS LES TRIBUNAUX AU MOMENT OU CETTE REFORME EST INTERVENUE ET DE L'IMPOSSIBILITE QU'IL Y AVAIT A FAIRE APPLIQUER LES DECISIONS DE JUSTICE CAR ON N'ALLAIT PAS METTRE EN PRISON - L'OPINION FRANCAISE NE L'AURAIT PAS TOLERE - DES INDIVIDUS POUR QUI DES PEINES D'EMPRISONNEMENT ETAIENT PREVUES DANS LA LOI. QUAND UN PAYS A UNE LEGISLATION QU'IL EST INCAPABLE D'APPLIQUER, IL FAUT ADAPTER CETTE LEGISLATION. JE REPETE - VOUS CONNAISSEZ MES CONVICTIONS - QUE J'AI PROPOSE LA REFORME. J'EN PRENDS LA RESPONSABILITE. JE N'AI PAS CEDE A LA VOX POPULI, IL NE S'EST PAS AGI DE CELA. J'AI MIS FIN A UNE SITUATION QUI ETAIT INADMISSIBLE ET HONTEUSE, QUI ETAIT CELLE DE CES MANIFESTATIONS DANS LES TRIBUNAUX ET CETTE INCAPACITE D'APPLIQUER LA LOI.

CECI ETANT, CELA NE REGLE PAS LE PROBLEME DE LA FAMILLE ET LE PROBLEME DES ENFANTS. DANS LE MEME TEMPS, J'AI PRIS ET PRENDRAI UNE POSITION DE SOUTIEN A LA FAMILLE PARCE QUE JE CONSIDERE QUE L'ORGANISATION SOCIALE, D'UNE\_PART, ET

LA CELLULE DU BONHEUR DES FRANCAIS, D'AUTRE\_PART, C'EST LA FAMILLE - MEME SI CERTAINS NE LE CROIENT PAS. NOUS DEVONS DONC L'AIDER. J'AI ETE HEUREUX DE VOIR TOUT A L'HEURE QUE C'ETAIT L'AVIS D'UN CERTAIN NOMBRE DE FEMMES AUTOUR DE CETTE TABLE. MAIS, POUR PROTEGER LA FAMILLE, IL N'ETAIT PAS NECESSAIRE DE MAINTENIR UNE SITUATION QUI ETAIT HUMILIANTE EN REALITE POUR LA FRANCE. NOUS PRENDRONS UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES CONCERNANT LES MERES DE FAMILLE - SOIT CELLES QUI ONT UN JEUNE ENFANT, DE MOINS DE TROIS ANS, SOIT CELLES AYANT PLUS DE TROIS ENFANTS - SOUS FORME DE DEUX ALLOCATIONS QUI SERONT CREEES. J'ESPERE QU'ELLES POURRONT ETRE OCTROYEES A-PARTIR DE CETTE ANNEE. NOUS POURSUIVRONS UNE POLITIQUE FAMILIALE ACTIVE COMME NOUS L'AVONS MONTRE DANS CERTAINS DOMAINES. JE VOUS EN CITERAI DEUX : LA REFORME DE L'AIDE AU LOGEMENT A ETE TRES LARGEMENT INSPIREE PAR DES CONSIDERATIONS FAMILIALES. ELLE VA ETRE SUIVIE DANS SON APPLICATION PAR LES ORGANISMES REPRESENTATIFS DES FAMILLES ET GEREE EN\_PARTIE PAR CES ORGANISMES. IL Y A QUELQUES JOURS, J'AI PROPOSE LE REEXAMEN DU TOURISME FAMILIAL ET SOCIAL. J'AI POSE LE PROBLEME DES VACANCES DES FAMILLES EN FRANCE LORSQU'ELLES N'ONT PAS LES RESSOURCES LEUR PERMETTANT D'UTILISER L'EQUIPEMENT COMMUN DE L'HOTELLERIE OU DES GRANDES REGIONS DE LOISIRS. LE PROBLEME DE LA FAMILLE NE RESIDE PAS UNIQUEMENT DANS L'EXISTENCE D'UNE LEGISLATION SUR TELLE OU TELLE SITUATION PARTICULIERE, MAIS AUSSI DANS LE FAIT QUE LA FAMILLE FRANCAISE PUISSE VIVRE ET SE DEVELOPPER DANS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE.

ALAIN JEROME.- A CETTE MEME TABLE, M. LECLAIRE SOUHAITE VOUS ENTRETENIR, MONSIEUR LE PRESIDENT, DU TRAVAIL MANUEL ET, PLUS PARTICULIEREMENT, DE SA REVALORISATION.

DENIS LECLAIRE.- JE SUIS MARIE ET PERE DE FAMILLE. J'HABITE A TOURS. JE TRAVAILLE AUX ETABLISSEMENTS V... ACTUELLEMENT EN DIFFICULTES. JE SUIS MEMBRE DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS `PCF`. MONSIEUR LE PRESIDENT, PENDANT L'ANNEE 1976, IL Y A EU UNE CAMPAGNE SUR-LE-PLAN NATIONAL POUR LA REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL. LA MEME ANNEE EST SORTIE LA NOUVELLE CLASSIFICATION NATIONALE DE LA METALLURGIE. COMMENT PENSONS-NOUS, MONSIEUR LE PRESIDENT, AMENER DES JEUNES A CHOISIR UN METIER MANUEL LORSQU'ON S'APERCOIT QU'UN OUVRIER MANUEL EN FIN DE CARRIERE, P3 OU CHEF D'EQUIPE S'IL Y ARRIVE, SE TROUVE AU PREMIER ECHELON, COEFFICIENT 215 POINTS, AU MEME NIVEAU QU'UN DESSINATEUR D'EXECUTION, QU'UN COMPTABLE OU QU'UNE SECRETAIRE STENO-DACTYLOGRAPHE AU DEBUT DE LEUR CARRIERE ?

LE PRESIDENT.- JE CONSIDERE QUE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS MANUELS EST UN DES PROBLEMES CENTRAUX DE LA SOCIETE. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE J'AI CHARGE UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT DE S'OCCUPER SPECIALEMENT DE CETTE QUESTION `LIONEL STOLERU`. CELA REJOINT CE QU'ON DISAIT TOUT A L'HEURE A PROPOS DES PROBLEMES DU CHOMAGE POSES PAR DEUX DAMES. S'IL N'Y A PAS UNE BONNE FORMATION, UNE BONNE PROMOTION ET UNE BONNE REMUNERATION DU TRAVAIL MANUEL, LA FRANCE RESTERA DANS UNE SITUATION DE CHOMAGE PERMANENT. POURQUOI ? PARCE QU'IL Y AURA DESEQUILIBRE ENTRE LES EMPLOIS QUE VOUDRONT OCCUPER LES FRANCAIS PUISQU'ILS SE DIRIGERONT VERS DES TRAVAUX NON\_MANUELS ET, AU CONTRAIRE, LES EMPLOIS OFFERTS PAR L'EXPANSION QUI SERONT NECESSAIREMENT EN\_PARTIE DES EMPLOIS MANUELS. QU'A-T-ON FAIT ? ON A D'ABORD SENSIBILISE L'OPINION. JE CROIS QU'IL EST IMPORTANT QUAND ON PARLE DE CES QUESTIONS, ON A SOUVENT L'AIR DE PARLER DE CHOSES SECONDAIRES - DE MONTRER QUE CES TRAVAILLEURS MANUELS ONT EN FRANCE EXACTEMENT LE MEME RANG ET LA MEME DIGNITE QUE LES AUTRES. PSYCHOLOGIQUEMENT, IL FAUT METTRE FIN A CETTE INFERIORISATION ABSURDE DU TRAVAIL MANUEL. CELA POSE LE PROBLEME DE L'ENSEIGNEMENT. VOUS SAVEZ TRES

BIEN QUE LES FILIERES DU TRAVAIL MANUEL ETAIENT TOUJOURS DEPRECIEES PAR-RAPPORT A CELLES DE LA FORMATION INTELLECTUELLE OU ABSTRAITE ET QU'ON ORIENTAIT VERS LE TRAVAIL MANUEL LES MOINS BONS ELEVES OU CEUX DONT LES FAMILLES POUVAIENT LE PLUS DIFFICILEMENT FINANCER LES ETUDES. AINSI, DES LE DEPART, IL Y AVAIT UNE SEGREGATION AU DETRIMENT DU TRAVAIL MANUEL. VOUS SAVEZ QU'ON VA PREVOIR, AU CONTRAIRE, DANS LES COLLEGES OU IL N'Y AURA PLUS DE DISTINCTION POUR LES CLASSES DE SIXIEME ET DE CINQUIEME, DES TRAVAUX MANUELS. CETTE ANNEE, 500 SECTIONS COMMENCENT A ETRE MISES EN PLACE DANS LES COLLEGES. ELLES SONT OBLIGATOIRES POUR TOUS LES ELEVES, QUELLE QUE SOIT LEUR ORIENTATION. IL FAUDRA ENSUITE FAIRE EN SORTE QUE LA FORMATION DES TRAVAILLEURS MANUELS, LES TRAVAILLEURS TECHNIQUES, PUISSE LES FAIRE REVENIR, POUR LES PLUS DOUES, VERS LES FORMATIONS SUPERIEURES. C'EST AINSI QUE JE PREVOIS L'ACCES - CECI EST A L'ETUDE - AUX GRANDES ECOLES ET AUX FILIERES UNIVERSITAIRES A CEUX QUI AURONT PRIS LES OPTIONS TECHNIQUES OU CELLES DE PREPARATION AU TRAVAIL MANUEL ET QUI, AU-COURS DU DEVELOPPEMENT DE LEUR ACTIVITE, MONTRERONT LES APTITUDES ADEQUATES.

ENSUITE SE POSENT NATURELLEMENT LES PROBLEMES DE REMUNERATION. ILS NE SONT PAS FACILES A TRAITER CETTE ANNEE EN-RAISON DE LA SITUATION ECONOMIQUE. NEANMOINS, M. BARRE A INDIQUE, AU MOMENT DU LANCEMENT DE SON PLAN `PLAN BARRE`, QU'A LA FIN DE L'ANNEE 1977 `DATE`, IL RECOMMANDERAIT L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS SPECIALES ENTRE LES SYNDICATS ET LES ORGANISATIONS PATRONALES CONCERNANT PRECISEMENT CE PROBLEME DE LA REVALORISATION PARTICULIERE DES TRAVAILLEURS MANUELS. SANS ATTENDRE JUSQUE-LA, UN CERTAIN NOMBRE DE NEGOCIATIONS PEUVENT DEJA S'ENGAGER. J'AI NOTE QUE M. BERGERON - JE CROIS QUE C'EST LE 20 JANVIER DERNIER - A ECRIT AU PATRONAT POUR PROPOSER DES NEGOCIATIONS SUR CE POINT. CELA TOUCHE, PAR EXEMPLE, A LA LIMITATION DU SALAIRE AU RENDEMENT DE FACON A FAIRE EN SORTE QU'IL Y AIT UN MEILLEUR EQUILIBRE DANS LA REMUNERATION, CELA TOUCHE A LA POURSUITE DE LA MENSUALISATION DONT LA MISE EN PLACE N'EST PAS ACHEVEE PARTOUT. CE SONT DES PROBLEMES SUR LESQUELS LES NEGOCIATIONS PEUVENT S'OUVRIR A L'HEURE ACTUELLE

NOUS AVONS PRIS ENFIN UN CERTAIN NOMBRE D'AUTRES MESURES : UNE MESURE CONCERNANT L'ABAISSMENT DE L'AGE DE LA RETRAITE A SOIXANTE ANS POUR CERTAINES CATEGORIES DE TRAVAILLEURS MANUELS. IL EST VRAI QUE CEUX QUI ONT FAIT USAGE DE CETTE FACULTE SONT MOINS NOMBREUX QU'ON NE LE PENSAIT. IL FAUT SAVOIR POURQUOI : ETAIT-CE PARCE QUE LES CONDITIONS ONT ETE TROP SEVERES OU, AU CONTRAIRE, PARCE QUE, POUR DES RAISONS A ANALYSER, CERTAINS TRAVAILLEURS PREFERAIENT CONSERVER LEUR EMPLOI. AU PRINTEMPS PROCHAIN, JE DEMANDERAI QU'UN RAPPORT SOIT ETABLI SUR L'APPLICATION DE CES DISPOSITIONS AFIN QUE L'ON VOIE S'IL Y A LIEU DE LES COMPLETER OU DES LES ETENDRE. ENFIN, EN CE QUI CONCERNE LES TRAVAILLEURS MANUELS FAISANT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES - LES HEURES SUPPLEMENTAIRES EN FRANCE SONT FAITES PAR EUX - NOUS AVONS PREVU - VOUS LE SAVEZ - UN REPOS COMPENSATOIRE PAYE EN RAPPORT AVEC LE NOMBRE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES EFFECTUEES AU-COURS D'UNE CERTAINE PERIODE. CETTE MESURE EST APPLICABLE DEPUIS LE 1ER JUILLET DERNIER `1976` `DATE`. ENFIN, NOUS AVONS PRIS UNE DECISION IMPORTANTE : A-PARTIR DU 1ER JUILLET PROCHAIN, IL SERA INTERDIT EN FRANCE DE CREER DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS COMPORTANT UN TRAVAIL POSTE POUR LA NUIT DU SAMEDI AU DIMANCHE OU LE DIMANCHE. UNE POLITIQUE D'ENSEMBLE DE REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL EST DONC CONDUITE.

VOUS AVEZ MENTIONNE UN DERNIER POINT : JE NE SAIS PAS SI VOUS PARTAGEZ MON AVIS SUR D'AUTRES MAIS SUR CELUI-LA JE SUIS D'ACCORD AVEC VOUS. IL EST CHOQUANT QU'EN EDANCF TOUITES LES CADDIEDES SOIENT EMDII EES LES LINES SHID

CHOCQUANT QU'EN FRANCE TOUTES LES CARRIERES SOIENT EMPILLES LES UNES SUR LES AUTRES ET QUE LE PLUS ANCIEN DE LA CARRIERE DU BAS SOIT TOUJOURS MOINS BIEN PAYE QUE LE JEUNE DE LA CARRIERE SUIVANTE. EN ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`, PAR EXEMPLE, LE CADRE DE MAITRISE ANCIEN EST PLUS PAYE QUE L'INGENIEUR DEBUTANT, ET CAETERA. EN FRANCE, ON TERMINE TOUJOURS A UN NIVEAU INFERIEUR A CELUI DU DEBUT DE LA CATEGORIE SUIVANTE. ET FAUT ARRIVER - LA AUSSI, C'EST UNE AFFAIRE DE NEGOCIATIONS, D'ADAPTATION - A FAIRE QUE LES REMUNERATIONS SE CHEVAUCHENT UN PEU POUR QUE LES TRAVAILLEURS AGES SE TROUVENT AVOIR UNE REMUNERATION SUPERIEURE AU DEBUTANT DE LA CATEGORIE SUPERIEURE.\

JEAN-PIERRE BERTRAND.- MONSIEUR LE PRESIDENT, C'EST UNE QUESTION BIEN VASTE QUI PREOCCUPE M. ZANG A MES COTES PUISQU'IL S'AGIT DE L'AVENIR DES FRANCAIS ET PEUT-ETRE DE LEURS POSSIBILITES D'AUTO-CRITIQUE. CELA POURRAIT CONSTITUER UNE FORMULE DE CONCLUSION ETANT DONNE L'HEURE TARDIVE.

M. ZANG.- J'HABITE ROANNE. JE SUIS RETRAITE. MONSIEUR LE PRESIDENT, NE PENSEZ-VOUS PAS QUE LA PEUR DES FRANCAIS DEVANT L'AVENIR RESSENTIE AVEC UNE ANXIETE PROFONDE ET PARFOIS MEME MALADIVE N'EN TOUCHE QU'UNE PARTIE ALORS QUE L'AUTRE SEMBLE NE PAS Y PENSER, ASSUREE, SE CROIT-ELLE, DE SA SITUATION PRIVILEGIEE, SITUATION QU'ELLE PARAIT BIEN DECIDEE, EGOISTEMENT, A CONSERVER MEME EN PERIODE DIFFICILE ? QUE \_COMPTEZ-VOUS FAIRE POUR SUPPRIMER LES INEGALITES EXCESSIVES ET FAIRE PARTAGER LES RICHESSES DES PLUS FAVORISES AVEC LES PLUS DEFAVORISES ? J'EN ARRIVE A MA DEUXIEME QUESTION : ON RECONNAIT AUX FRANCAIS DE GRANDES QUALITES MAIS AUSSI DE GRAVES DEFAUTS QUI LEUR CAUSENT SOUVENT D'AMERES PREJUDICES. \_COMPTEZ-VOUS DEMANDER AUX FRANCAIS DE SE CORRIGER DE CES DEFAUTS ET DE NE PLUS SE CONSIDERER COMME LE PEUPLE LE PLUS INTELLIGENT DU MONDE ALORS QUE TOUS LES JOURS CERTAINS FAITS OU EVENEMENTS NOUS PROUVENT LE CONTRAIRE ?

JEAN-PIERRE BERTRAND.- NOMBRE DE NOS INVITES SONT INSATISFAITS PARCE QU'ILS N'ONT PAS REUSSI A POSER LA QUESTION QU'ILS SOUHAITAIENT POSER.

ANDRE DUPIN.- JE REPRESENTE LES ARTISANS ET J'AURAI BIEN VOULU EN PARLER UN PEU

JEAN-PIERRE BERTRAND.- BIEN SUR, MONSIEUR DUPIN, MAIS NOUS AVONS DES IMPERATIFS. IL N'EST PAS QUESTION, POUR NOUS, D'EVITER OU D'ECARTER LE PROBLEME DES ARTISANS.

LE PRESIDENT.- JE FAIS UNE SUGGESTION £ J'AIMERAIS QUE VOUS POSIEZ UNE QUESTION.

ANDRE DUPIN.- VOUS N'ETES PAS SANS SAVOIR, MONSIEUR LE PRESIDENT, QUE LES ARTISANS ET LES COMMERCANTS (SURTOUT LES PETITS) SONT SOUVENT SUJETS AUX CONTROLES FISCAUX, QUI CREENT PARFOIS DES DRAMES ASSEZ REGRETTABLES. PENSEZ-VOUS VRAIMENT QUE C'EST DANS CETTE CATEGORIE PROFESSIONNELLE QUE SE TROUVENT LES PLUS GRANDS FRAUDEURS DU FISC ?

LE PRESIDENT.- JE SAIS TRES BIEN QUELLES SONT LES DIFFICULTES FISCALES DES PETITS COMMERCANTS ET ARTISANS. CES DIFFICULTES TIENNENT, D'UNE\_PART A CE QU'ETAIT LA LEGISLATION, QUI ETAIT SOUVENT DISCRIMINATOIRE A LEUR ENDROIT (ON L'A CORRIGEE EN\_PARTIE) ET, D'AUTRE\_PART, AU FAIT QUE LA LEGISLATION EST D'UNE APPLICATION TRES COMPLIQUEE ET QUE, POUR QUELQU'UN QUI EST ISOLE, QUI FAIT SON TRAVAIL TOUTE LA JOURNEE, LES FORMALITES FISCALES SONT VRAIMENT SOUVENT ECRASANTES. C'EST POURQUOI NOUS AVONS PROPOSE AUX PROFESSIONS ARTISANALES ET COMMERCIALES LA FORMULE CONSISTANT A SE DECHARGER DE LEURS OBLIGATIONS FISCALES SUR DES CENTRES COMPTABLES. VOUS SAVEZ QUE C'EST UN PROJET QUI A ETE MIS AU-POINT AVEC LES CHAMBRES DES METIERS. JE SOUHAITE QU'IL PUISSE SE DEVELOPPER, DE FACON A CE QUE LES ARTISANS ET LES COMMERCANTS TRANSFERENT LEURS DOCUMENTS COMPTABLES A CES CENTRES, QU'ILS TIENNENT POUR EUX LEUR COMPTABILITE ET REMPLISSENT LEURS OBLIGATIONS FISCALES ET QUE,

EUX, SE CONSACRENT A L'EXERCICE DE LEUR METIER.

C'EST PROBABLEMENT DANS L'ARTISANAT EN FRANCE QU'IL Y A, A L'HEURE ACTUELLE, LE PLUS D'EMPLOIS A CREER. C'EST UN PROBLEME DE FORMATION, AVEC LE TRES DIFFICILE PROBLEME DE L'APPRENTISSAGE. A CET EGARD, VOUS SAVEZ QUE NOUS ALLONS DEPOSER AU PRINTEMPS UN PROJET DE LOI FIXANT UN STATUT DE L'APPRENTISSAGE ET S'EFFORCANT DE SIMPLIFIER, AUTANT QUE POSSIBLE, LES FORMALITES ET LES CHARGES QU'ENTRAINE POUR LES ARTISANS LA FORMATION D'UN APPRENTI.

ANDRE DUPIN.- SURTOUT LES CHARGES .

LE PRESIDENT.- JE NE VEUX PAS ENTRER DANS LES DETAILS. IL Y A LES DEUX, LES CHARGES ET LES FORMALITES. SACHEZ QUE JE SUIS TOUT A FAIT CONSCIENT DE CE PROBLEME ET QUE C'EST UN DES SECTEURS QUI SONT TRES PEU CONSOMMATEURS DE RESSOURCES EXTERIEURES (D'ENERGIE, DE MATIERES PREMIERES), DANS SON ENSEMBLE QUI EST ENTIEREMENT NATIONAL PUISQU'IL Y A TRES PEU DE TRAVAILLEURS IMMIGRES DANS CE SECTEUR ET, DONC, DONT NOUS DEVRIONS CONSIDERABLEMENT DEVELOPPER L'ACTIVITE ET L'EMPLOI. \*

VOUS ME POSEZ UNE QUESTION FINALE ?

JEAN-PIERRE BERTRAND.- MONSIEUR LE PRESIDENT, PUIS-JE ME PERMETTRE DE VOUS DEMANDER, TOUT EN REPONDANT A CETTE QUESTION, DE REGAGNER LA PLACE INITIALE QUI VOUS AVAIT ETE RESERVEE POUR LA CONCLUSION DE CETTE EMISSION AVEC JOSEPH PASTEUR ?

LE PRESIDENT.- JE NE VOIS PAS L'AVANTAGE QUE VOUS Y VOYEZ. POUVEZ-VOUS ME REPETER LA PREMIERE DE VOS DEUX QUESTIONS ?

M. ZANG.- LA PREMIERE CONCERNAIT LA PEUR DES FRANCAIS DEVANT L'AVENIR : NE PENSEZ-VOUS PAS QUE CETTE PEUR, RESSENTIE AVEC UNE ANXIETE PROFONDE, PARFOIS MEME MALADIVE, NE TOUCHE QU'UNE PARTIE DES FRANCAIS, ALORS QUE L'AUTRE PARTIE SEMBLE NE PAS VOULOIR Y PENSER, ASSUREE - SE CROIT-ELLE - DE SA SITUATION PRIVILEGIEE, SITUATION QU'ELLE PARAIT BIEN DECIDEE EGOISTEMENT A CONSERVER, MEME EN PERIODE DIFFICILE ? QUE \_COMPTEZ-VOUS FAIRE POUR SUPPRIMER LES INEGALITES EXCESSIVES ET FAIRE PARTAGER LES RICHESSES DES PLUS FAVORISES AVEC LES PLUS DEFAVORISES ? MA DEUXIEME QUESTION ETAIT LA SUIVANTE : ON RECONNAIT AUX FRANCAIS DE GRANDES QUALITES MAIS AUSSI DE GRAVES DEFAUTS, QUI LEUR CAUSENT SOUVENT D'AMERS PREJUDICES. \_COMPTEZ-VOUS DEMANDER AUX FRANCAIS DE SE CORRIGER DE CES DEFAUTS ET DE NE PLUS SE CONSIDERER COMME LE PEUPLE LE PLUS INTELLIGENT DU MONDE, ALORS QUE TOUS LES JOURS CERTAINS FAITS OU EVENEMENTS NOUS PROUVENT LE CONTRAIRE ?

LE PRESIDENT.- CE NE SONT PAS DES QUESTIONS, C'EST UN EXPOSE SUR L'ATTITUDE PSYCHOLOGIQUE DES FRANCAIS. JE L'AI ECRIT DANS MON LIVRE

`DEMOCRATIE\_FRANCAISE` - C'EST POUR CELA QUE JE L'AI OUVERT A CETTE PAGE : IL EST CERTAIN, A L'HEURE ACTUELLE, QUE LES FRANCAIS DANS LEUR ENSEMBLE ONT PLUTOT PEUR DE L'AVENIR. PLUS EXACTEMENT, LES FRANCAIS QUI S'EXPRIMENT - JE NE CROIS PAS DU TOUT QUE LA JEUNESSE AIT PEUR DE L'AVENIR, MAIS LA JEUNESSE, ACTUELLEMENT, NE PREND PAS LES DECISIONS ESSENTIELLES DE LA VIE COLLECTIVE OU DE LA VIE NATIONALE - LES FRANCAIS QUI ONT SUBI BEAUCOUP D'EPREUVES, DE CIRCONSTANCES, QUI ONT VU LES GRANDS CHANGEMENTS ACTUELS, EN REALITE, C'EST VRAI, ONT PEUR DE L'AVENIR. A MON AVIS, ILS ONT TORT. LE GRAND PROBLEME, C'EST DE SAVOIR COMMENT LES RECONCILIER, LES RASSURER SUR LEUR AVENIR. VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE DEUX ATTITUDES : UNE ATTITUDE QUE JE NE PRENDRAI PAS ET UNE ATTITUDE DONT J'ESPERE QU'ELLE PERSUADERA LES FRANCAIS. L'ATTITUDE QUE JE NE PRENDRAI PAS, C'EST DE LEUR DIRE : POUR NE PAS AVOIR PEUR DE L'AVENIR, IL FAUT SURTOUT NE RIEN CHANGER. SI ON ARRETE L'EVOLUTION DE LA SOCIETE FRANCAISE, NATURELLEMENT ON SERA SOUTENU PAR UN CERTAIN NOMBRE D'INTERETS, PAR UN

CERTAIN NOMBRE D'HABITUDES, MAIS LES PROBLEMES S'ACCUMULERONT ET, UN JOUR OU L'AUTRE, LA SOCIETE FRANCAISE EXPLOSERA, COMME ELLE L'A FAIT PAR LE PASSE. DONC, AU\_LIEU DE DIRE AUX FRANCAIS : POUR VOUS RASSURER, ON NE VA RIEN CHANGER - ET C'EST UN LANGAGE QU'ILS AIMENT ENTENDRE - IL FAUT LEUR DIRE : NOUS SOMMES CAPABLES DE NOUS ADAPTER. JE CONSIDERE, EN EFFET, QUE LA FRANCE EST PARFAITEMENT CAPABLE DE S'ADAPTER SI ELLE VOIT LES PROBLEMES ET SI NATURELLEMENT L'ADAPTATION EST CONDUITE AVEC LE MINIMUM DE DOIGTE ET D'HABILETE NECESSAIRE.

DANS MON LIVRE `DEMOCRATIE\_FRANCAISE`, J'AI VOULU PRESENTER CET OBJECTIF D'ADAPTATION, ET MON INTENTION, MA VOLONTE, C'EST DE POURSUIVRE CETTE ADAPTATION. JE VOUS PREVIENS QUE SI UN JOUR LES FORCES DE LA CONSERVATION ETROITE L'EMPORTAIENT EN FRANCE, JE VOUS PREVIENS : LA SOCIETE FRANCAISE EXPLOSERA PARCE QU'IL Y A DANS NOTRE SOCIETE SUFFISAMMENT D'INEGALITES, SUFFISAMMENT D'INJUSTICES ET, DANS LA JEUNESSE, SUFFISAMMENT DE DESIR DE CHANGEMENT POUR QUE LA FRANCE NE PUISSE PAS S'ACCOMMODER DE LA SIMPLE CONSERVATION DES SITUATIONS TELLES Q'ELLES SONT. PAR CONTRE, LA FRANCE EST UN PAYS SENSIBLE, IL FAUT TOUJOURS SE SOUVENIR QUE C'EST UN PAYS SENSIBLE. D'AILLEURS, J'AI ACCEPTE LES QUESTIONS. CHACUN VOIT, A JUSTE TITRE, SA CATEGORIE, SA REGION, LES CHOSES QU'IL CONNAIT ET IL NE FAUT PAS DONNER L'IMPRESSION QUE L'ON VA CONSTRUIRE L'AVENIR EN FAISANT PASSER LA CHARRUE AU MILIEU DES FRANCAIS, EN RENVERSANT ET DERACINANT TOUT. IL Y A UNE QUESTION DE RYTHME DE L'EVOLUTION, DE RYTHME DE REDUCTION DES INEGALITES, D'AMELIORATION DE LA SOCIETE FRANCAISE, ET C'EST UN POINT AUQUEL IL FAUT FAIRE TRES ATTENTION.

VOUS ME PARLEZ ENFIN DE L'INTELLIGENCE. LORSQUE J'AI ADRESSE MES VOEUX AUX FRANCAIS, LE 31 DECEMBRE DERNIER `1976 ` DATE`, J'AI DIT QUE JE SOUHAITAIS L'INTELLIGENCE. JE NE L'AI PAS DIT PAR HASARD, JE L'AI DIT PARCE QUE JE CROIS QUE L'ESSENTIEL POUR NOUS, COLLECTIVEMENT, C'EST DE BIEN VOIR LES CHOSES, DE VOIR COMME ELLES SONT, DE SAVOIR CE QU'ON PEUT FAIRE, CE QU'ON PEUT ACCOMPLIR, ET QUE SI LES FRANCAIS VOIENT BIEN LES CHOSES, EN REALITE NOUS SOMMES CAPABLES D'ADOPTER LES SOLUTIONS QUI NOUS PERMETTRONT DE CONNAITRE UN AVENIR HEUREUX. IL Y A UNE QUESTION QU'ON NE M'A PAS POSEE, MAIS QU'ON ME POSE SOUVENT, ET C'EST PAR LA QUE JE TERMINERAI. ON ME DIT : POURQUOI ETES-VOUS OPTIMISME ? VOUS ETES DANS UNE FONCTION QUI NE POUSSE PAS A L'OPTIMISME, DANS UNE EPOQUE QUI NE POUSSE PAS A L'OPTIMISME, POURQUOI ETES-VOUS OPTIMISTE ? JE SUIS OPTIMISTE PARCE QUE JE CROIS A LA CAPACITE D'ADAPTATION DE LA FRANCE. ET LE ROLE QUE JE M'EFFORCERAI D'ACCOMPLIR, C'EST DE FAIRE QUE LA FRANCE S'ADAPTE A L'EPOQUE MODERNE DE FACON QU'ELLE MONTRE CE QU'ELLE EST CAPABLE D'ETRE. ET A CE MOMENT-LA J'ESTIMERAI QUE CE QU'IL FALLAIT FAIRE AURA ETE FAIT.\

OSEPH PASTEUR.- MONSIEUR LE PRESIDENT, AVANT DE VOUS POSER UNE DERNIERE QUESTION JE VOUDRAIS M'EXCUSER, AU NOM DE TOUTE L'EQUIPE DES "DOSSIERS\_DE\_L\_ECRAN", AUPRES DE TOUS CEUX DE NOS INVITES QUI N'ONT PAS PU S'EXPRIMER, CAR MAINTENANT CE N'EST PLUS POSSIBLE. IL NOUS FALLAIT SOIXANTE PERSONNES POUR JUSTIFIER UN ECHANTILLON REPRESENTATIF. NOTRE SEUL REGRET, C'EST D'AVOIR ETE TROP AMBITIEUX EN CROYANT QU'EN DEUX HEURES DE TEMPS NOUS ALLIONS POUVOIR PERMETTRE A SOIXANTE PERSONNES DE S'EXPRIMER. ENCORE TOUTES NOS EXCUSES. MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUDRAIS MAINTENANT VOUS DEMANDER QUEL EST VOTRE SENTIMENT SUR L'EXPERIENCE A LAQUELLE VOUS VOUS ETES PRETE CE SOIR. VOUS ETES-VOUS SENTI MAL A L'AISE A UN MOMENT DONNE OU PAS DU TOUT ?

LE PRESIDENT.- NON. MON SENTIMENT, C'EST QU'IL AURAIT EU INTERET, MAIS C'ETAIT IMPOSSIBLE. A CE QUE CELA DURE PLUS LONGTEMPS. J'AI EU LE SENTIMENT QU'ON

IMPOSSIBLE, A CE QUE CELA DURE PLUS LONGTEMPS. J'AI EU LE SENTIMENT QU'ON ABORDAIT UN CERTAIN NOMBRE DE SUJETS. JE N'ESSAYAIS PAS DE FAIRE DES NUMEROS, J'ESSAYAIS D'APPORTER DES REPONSES. JE ME SUIS RENDU\_COMPTE QUE, SUR UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS, IL AURAIT FALLU ALLER PLUS AVANT DANS LE SUJET, QU'ON NE POUVAIT PAS SE CONTENTER DE QUELQUES AFFIRMATIONS, DE QUELQUES REPARTIES. JE CROIS DONC QUE CETTE EXPERIENCE EST UTILE MAIS QU'EN SOMME, C'EST LE DEBUT D'UN DIALOGUE QU'IL FAUT ENCORE APPROFONDIR.

JOSEPH PASTEUR.- UNE TOUTE DERNIERE QUESTION, MONSIEUR LE PRESIDENT. J'AI ENTENDU DIRE TOUT A L'HEURE QUE MME CLAUSTRE SERAIT RENTREE EN FRANCE CE SOIR. EST-CE EXACT ?

LE PRESIDENT.- MME CLAUSTRE EST ARRIVEE A L'AEROPORT DE TOULOUSE VERS CINQ HEURES TRENTE CE SOIR. ELLE Y A ETE CONDUITE PARCE QUE J'AVAIS CONVENU AVEC SA MERE, MME TREINEN, IL Y A DEJA DE CELA PLUSIEURS SEMAINES, QUE LORSQU'ELLE RENTRERAIT EN FRANCE IL SERAIT SOUHAITABLE POUR ELLE DE CONNAITRE UN MOMENT DE TRANSITION AVANT DE REPENDRE SA VIE NORMALE. SA MERE AVAIT CHOISI UNE CLINIQUE DE LA REGION DE TOULOUSE POUR QU'ELLE Y PASSE SES PREMIERS JOURS EN FRANCE. ELLE Y A DONC ETE CONDUITE ET DOIT Y ETRE, AINSI QUE SON MARI, DEPUIS SIX HEURES CE SOIR.

JOSEPH PASTEUR.- SUR CETTE HEUREUSE NOUVELLE, MONSIEUR LE PRESIDENT, IL ME RESTE A VOUS REMERCIER D'AVOIR PARTICIPE A CETTE EMISSION, AINSI QUE TOUS NOS AMIS. MESDAMES ET MESSIEURS, NOUS SOMMES TRES DESOLES DE NE PAS AVOIR PERMIS A TOUS DE VOUS EXPRIMER. EN TOUT CAS, MERCI D'ETRE VENUS ET D'AVOIR POSE VOS QUESTIONS, ET MERCI AUX TELESPECTATEURS QUI ONT SUIVI CETTE EMISSION JUSQU'AU BOUT.\